

## Le RIN n'existe plus

# L'unification des forces de l'indépendance est réalisée

par Michel Roy

Par 227 voix contre 50, les délégués au congrès du Rassemblement pour l'indépendance nationale se sont prononcés samedi soir en faveur de la dissolution de leur parti, de l'unification des indépendantistes et de l'adhésion de leurs membres au Parti québécois.

"Nous n'avons pas le droit, a déclaré Pierre Bourgault dans sa dernière allocution comme leader du RIN, d'aller au Parti québécois pour y semer des difficultés: le PQ sera et devra être notre parti autant que le RIN le fut durant huit ans. Nous avons une seule arme: la générosité; nous affrontons un seul danger: la peur, la peur de nous-mêmes, la peur de l'inconnu qui nous attend la semaine prochaine, la peur de nos faiblesses. Pour la dernière fois de ma vie, je dis: Vive le RIN! Et pour la première fois de ma vie, je dis: Vive le Parti québécois!"

Hier, M. René Lévesque a déclaré qu'il souhaite chaleureusement la bienvenue aux membres du RIN qui se proposent d'adhérer au PQ et de rechercher les mêmes objectifs. "Si le regroupement se réalise comme l'ont souhaité les délégués du RIN en fin de semaine, et compte tenu du climat qui a régné au cours de ce congrès, a dit le président du PQ, je crois qu'on se dirige très vite vers un parti fort et efficace, un parti que la somme de nos impatiences rendra plus dynamique. J'ajoute qu'il y avait au RIN beaucoup de gens très valables que nous accueillons avec plaisir au PQ".

L'assemblée générale du RIN s'est prononcée contre le maintien d'un mouvement de contestation. Pour deux raisons, avait dit M. Bourgault avant la mise aux voix de cette proposition d'amendement: si le RIN devait continuer sous une autre forme, il en résulterait une confusion certaine et, en second lieu, parce qu'il vaut mieux couper tous les ponts de sorte qu'à la première difficulté "nous n'ayons pas la tentation de revenir dans notre petit mouvement".

Pour la première fois depuis que l'idée d'indépendance est lancée sur la scène politique québécoise, il existe un seul grand parti qui réunit toutes les tendances et toutes les vedettes de cette option: René Lévesque, Pierre Bourgault, Gilles Grégoire, André d'Allemagne, Marcel Chaput et, à l'autre bout de l'éventail, pionnier presque oublié de 1957, Raymond Barbeau qui déclarait ces jours derniers: "L'union sacrée des groupes indépendantistes s'impose depuis longtemps et la conjoncture politique actuelle demande une telle union; le RIN doit disparaître pour que les forces conjuguées de tous les nationalistes québécois puissent faire face victorieusement à la coalition des fédéralistes".

Il existe cependant au sein du RIN, ou à l'extérieur, des groupuscules d'irréductibles qui, ne croyant pas à l'action électorale, chercheront à créer un mouvement révolutionnaire. Déjà, Madame Andrée

Voir page 6: Indépendance



Pierre Bourgault dit pour la dernière fois "Vive le RIN", et pour la première fois "Vive le Parti québécois!" A l'avenir, a précisé le chef indépendantiste, "le PQ sera et devra être notre parti autant que le RIN, le fut durant huit ans". (Photo Le Devoir par Hubert Gariépy)

## La manifestation à Londres s'est tenue dans l'ordre

LONDRES — La révolution du 27 octobre s'est finalement terminée sans trop de casse. Selon la police la manifestation contre la guerre au Vietnam n'a rassemblé que 20.000 personnes. Trente personnes seulement ont été appréhendées. Selon les organisateurs 50.000. De toute façon on est loin des cent mille que ceux-ci annonçaient il y a un mois. Seuls quatre mille d'entre eux ont suivi les leaders anarchistes ou maoïstes, dont l'Irlandais Patrick Jordan, et se sont portés à l'assaut de Grosvenor Square, siège de l'ambassade américaine.

Mais seuls trois ou quatre cents ont pris part à la bagarre avec la police sans jamais réussir à s'approcher de l'immeuble de l'ambassade.

Parmi ces enrages, il y avait de nombreux étrangers, Américains, Italiens, Français, Allemands.

Tout au long de la manifestation la discorde est apparue entre les dirigeants. M. Tariq

Ali et ses trotskystes ont emmené le gros de la troupe au terme prévu de la manifestation, à Hyde Park où tout le monde s'est rapidement dispersé.

Les autres se sont en vain évertués à provoquer la police, jetant des morceaux de bois, des fruits pourris et lançant des insultes, chargeant avec les hampes des drapeaux transformés en lances.

Les policiers, qui de tradition ne sont pas armés, ont tenu bon, avec un minimum de horions de part et d'autre. Il n'y a pas eu d'escalade de la violence parce qu'il y eut peu de violence.

Sur le plan politique, cependant, la peur qui s'était emparée de Londres les jours qui ont précédé la manifestation, portera des traces. De même que la présence des étudiants étrangers. Le leader conservateur extrémiste, M. Enoch Powell, ne peut qu'y gagner des adhérents. Et le gouverne-

Voir page 6: Londres

## La CEQ réclame un médiateur spécial

En dépit de l'entente survenue la semaine dernière sur les clauses salariales, à la suite d'un compromis de quelque \$45 millions proposé par les enseignants, le conflit qui oppose ces derniers au gouvernement n'est pas terminé.

Les enseignants ont en effet mis un terme à la conciliation volontaire, et réclament la nomination d'un médiateur spécial en remplacement du conciliateur nommé par le gouvernement, le juge Jacques Bousquet. Cette décision a été prise lors d'une réunion spéciale tenue dans la nuit de vendredi par les représentants de la Corporation des enseignants du Québec (CEQ), de la Provincial Association of Catholic Teachers (PACT) et de la Provincial Association of Protestant Teachers (PAPT).

Le conciliateur, estimant les dirigeants, "n'a pas exercé l'influence qu'en attendaient les enseignants en vue de la conclusion d'une entente" et les enseignants, qui pensaient avoir présenté de nombreux et importants compromis, se disent maintenant convaincus que "la conciliation n'a pas atteint son but".

Déclarant être "profondément désireux d'en arriver à une entente", les trois corporations d'enseignants demandent donc la nomination d'un médiateur spécial "acceptable à toutes les parties intéressées".

"Une telle personne, estiment les enseignants, devra jouir du prestige et de l'influence suffisants pour exercer la pression requise sur les deux parties aux fins d'en arriver à une entente". La partie syndicale est à la disposition du gouvernement pour la mise en place de la structure de cette médiation spéciale.

Réaffirmant que leur position fondamentale vise toujours l'application du règlement numéro 1 et le développement réel de la réforme scolaire, les enseignants estiment qu'aucune entente n'est encore intervenue sur les questions suivantes:

- Les compromis des enseignants sur la consultation ont été rejetés.
- La sécurité d'emploi, assurée au cours des années, est sérieusement menacée.
- La protection de l'enseignant que la maladie oblige à s'absenter n'est offerte qu'en termes vagues et ambigus; l'enseignant serait obligé de compenser les absences pour courtes maladies par des heures supplémentaires de travail.

Les commissions scolaires et le gouvernement veulent toujours pénaliser des enseignants en réduisant la classification qui leur était, jusqu'à maintenant, reconnue officiellement.

La formule patronale de ratio maître-élèves ne garantit pas à l'enseignant une charge de travail précise ni un maximum d'élèves par classe, et continue de présenter de très sérieux dangers pour la qualité de l'enseignement et l'avenir de la réforme scolaire au Québec.

Les enseignants, qui ne veulent vraisemblablement pas aller jusqu'à une grève qui ferait de nouveau intervenir la législature, demandent donc qu'une personne reconnue puisse avoir assez d'autorité morale auprès du gouvernement et de l'opinion publique, pour donner une conclusion satisfaisante à ce qui paraissait d'abord le plus redoutable conflit entre l'Etat et ses employés.

## Les Soyouz feraient partie d'un essai plus important

BOCHUM (AFP) — Tout dans l'attitude du colonel Beregovoi, pilote du Soyouz 3, semble indiquer que de nouveaux vaisseaux spatiaux soviétiques seront lancés au cours des prochains jours et qu'on assistera à une manœuvre de grande envergure, estime l'Institut d'observation des satellites de Bochum dans un commentaire publié hier après-midi.

L'Institut précise que jusqu'à 8 heures hier matin, il n'a capté que deux brèves communications radio de deux minutes chacune. On estime que le colonel Beregovoi économise le plus possible ses réserves d'énergie électrique afin de pouvoir effectuer ultérieurement de nouvelles expériences.

Le rendez-vous spatial entre les vaisseaux soviétiques Soyouz 3 et Soyouz 2 serait une phase préparatoire à la construction d'une station spatiale extérieure, estime-t-on à l'observatoire des satellites de Bochum. Ce couplage, précise-t-on permet aux Soviétiques de procéder à une série d'expériences avec des cosmonautes dans l'espace, expériences qui pourront se révéler précieuses dans la conquête de la Lune.

Le laconisme de l'agence Tass et de la télévision soviétique pour annoncer le lancement du nouveau vaisseau cosmique soviétique Soyouz 3, le silence de quatre heures avant l'annonce du lancement, effectuée vendredi de la cabine sans pilote Soyouz 2, incitent les observateurs scientifiques à Moscou à penser que le programme imposé à Soyouz 3 ne se limitera pas à une simple jonction entre les deux engins et à un vol sur orbite terrestre.

Parmi les diverses hypothèses émises par les experts scientifiques et recoupées par certaines sources généralement bien informées, la plus vraisemblable serait que Soyouz 3 soit destiné à recommencer le vol effectué le mois dernier par Zond 5, c'est-à-dire contourner la lune ou même prendre une orbite lunaire pendant plusieurs heures, avant d'être récupéré de la même manière que Zond 5.

Les observateurs penchent d'autant plus vers cette hypothèse que Soyouz 2, sur lequel l'agence Tass ne donne aucune précision, pourrait servir éventuellement de réservoir de carburant à Soyouz 3.

Dans leur analyse, les observateurs scientifiques se fondent également sur plusieurs détails précis apportés explicitement ou implicitement par l'agence soviétique:

- 1) Soyouz 3 a été placé sur une orbite par une puissante fusée porteuse. (L'agence Tass insiste sur le mot puissante, ce qui impliquerait que le poids

de Soyouz 3 est important). On peut penser que si le vaisseau lancé samedi n'a qu'un seul homme à son bord c'est pour compenser la différence de poids par des instruments supplémentaires et du carburant.

2) Rapportant les données sur les paramètres de Soyouz 3, l'agence donne à plusieurs reprises les coordonnées de l'orbite circumterrestre. Le fait que l'agence soviétique souligne que l'engin a été placé sur une orbite circumterrestre, peut sous-entendre que Soyouz 3 doit être placé ultérieurement sur une autre orbite, peut-être lunaire.

3) L'agence précise que Soyouz 3 comporte un système de liaison radio à double sens et à toute épreuve. Généralement Tass se bornait à indiquer que les vaisseaux étaient dotés d'un système radio et de télémétrie, sans plus.

4) Enfin les observateurs scientifiques s'écartent l'idée d'une répétition, même sensationnelle, du vol que devait effectuer Vladimir Komarov à bord de Soyouz 1. Depuis le

de Soyouz 3 doit être placé ultérieurement sur une autre orbite, peut-être lunaire.

Un violent duel d'artillerie s'est échangé samedi le long du canal de Suez entre les forces égyptiennes et israéliennes. Les bombardements ont duré toute la journée et ont revêtu une intensité sans égale depuis la guerre des six jours, l'an dernier. Un rapport de la mission d'observation des Nations unies au Moyen-Orient a précisé en soirée, hier, que ce sont les batteries égyptiennes qui ont ouvert le feu et que la riposte israélienne a suivi d'une dizaine de minutes. Une première fois interrompu à la suite de l'intervention des observateurs de l'ONU, le duel a repris avec force et plusieurs obus israéliens ont atteint les raffineries de pétrole égyptiennes à Suez.

Un peu plus tard, en soirée, un commando égyptien a traversé le canal de Suez à une quinzaine de milles au nord de Port Tewfik et tendu une embuscade à deux commando-

cars israéliens. Un porte-parole militaire israélien faisait savoir hier soir que 15 soldats israéliens ont trouvé la mort dans ces incidents et que 35 autres ont été blessés.

Du côté égyptien, on fait état du succès de toute l'opération, on précise que l'intervention de l'artillerie faisait suite à l'installation de fusées sol-sol israéliennes le long du canal de Suez.

On signalait d'autre part hier soir qu'un duel d'artillerie avait opposé Israéliens et Jordaniens dans la région de la vallée de Beisan.

Satisfaction au Caire

Pendant sept heures, samedi, l'artillerie égyptienne, concentrée dans la zone du canal de Suez, a pilonné les forces israéliennes du Sinaï.

Le but de l'état-major égyptien était la destruction des bases de fusées aménagées par

Voir page 6: Incidents



La gymnaste tchèque Vera Caslavka a été couronnée Reine des jeux olympiques de Mexico, hier. Mlle Caslavka a fait une récolte fantastique de quatre médailles d'or et a coiffé sa moisson d'un mari! Elle a en effet épousé, samedi, son compatriote Josef Odlozil, un athlète de son pays, qui a également pris part aux jeux de Mexico. (Téléphoto PA)

## dans ce numéro

Une entrevue avec le père Dominique Chenu, dominicain, qui déclare: "Ne rapprochez pas à l'Eglise d'être en retard" (Page 2)

La rumeur du départ de M. Lucien Saulnier (à qui on aurait offert la présidence d'Air Canada) pose le problème de sa succession à Montréal. (Page 3)

Face à la concurrence nouvelle des autres institutions financières, les caisses populaires devront passer à l'offensive. (Page 3)

Le Canada a gagné son unique médaille d'or des olympiques à quelques heures de la fin des compétitions, en sports équestres. C'est le Canadien Jim Eldel qui l'a méritée. (Page 14)



La "révolution du 27 octobre" s'est faite sans violence à Londres. Ici l'on voit les manifestants envahir Fleet Street en arborant des slogans contre la guerre du Vietnam. Les organisateurs de la marche avaient annoncé qu'il y aurait cent mille manifestants; il y en avait à peine vingt mille. (Téléphoto PA)

## Suggestion de Saigon pour briser l'impasse

SAIGON (AFP) — Pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociateurs aux conversations de Paris, M. Tran Van Huong, premier ministre sud-vietnamien a suggéré que le "Front national de libération" et le gouvernement de Saigon s'intègrent respectivement dans les délégations nord-vietnamiennes et américaines.

Confirmant ainsi les informations de source sérieuse selon lesquelles le président Nguyen Van Thieu et l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Ellsworth Bunker, se sont finalement mis d'accord sur une solution de compromis à ce sujet, le premier ministre a affirmé que la position du Sud-Vietnam n'avait pas changé.

"Nous n'accepterons jamais de nous asseoir avec les re-

présentants du Front s'ils ont une délégation séparée", a-t-il dit.

M. Huong a fait ces déclarations à un groupe de journalistes vietnamiens lors de la réception qu'il offrait au palais Gia Long au premier ministre de Nouvelle-Zélande, M. Keith Holyoake.

Il a ajouté que le président Thieu l'avait tenu informé de la teneur de ses entretiens avec M. Bunker.

Les propos du premier ministre sont rapportés en gros caractères en première page du quotidien de langue anglaise "Saigon Daily News". Ils ont également été diffusés par le radio gouvernementale.

Le quotidien ajoute que M. Huong a suggéré que deux délégations seulement prennent place à la table de conférence:

du côté allié une délégation dans laquelle le Sud-Vietnam "joue le rôle principal" et de l'autre "les communistes groupés dans une même délégation".

Le président Thieu, lors de sa dernière conférence de presse à Vung Tau, avait lui-même laissé entendre qu'il désirait que le Sud-Vietnam ait sa propre délégation.

Pendant la même réception, samedi soir, M. Trin Chanh Thanh, ministre des affaires étrangères sud-vietnamiennes, a estimé que si les négociations actuelles échouaient, "ce serait la faute du Nord-Vietnam".

Le gouvernement de Hanoi s'est toujours opposé à l'inclusion des membres du "Front" dans sa propre délégation.

Voir page 6: Rendez-vous

# Une entrevue avec le père Dominique Chenu, o.p.

## Ne reprochez pas à l'Église d'être en retard!

par Jean-Pierre Proulx

Historien de la pensée philosophique et théologique au moyen âge, théologien des réalités terrestres, homme "jadis" suspecté par les hiérarchies et condamné par la curie romaine parce que théologien des prêtres-ouvriers, actuellement au centre du dialogue avec les marxistes français, homme espigle et ami du paradoxe, tel est le portrait, mal esquissé il est vrai, du grand mais humble septuagénaire qu'est Dominique Chenu, dominicain.

Nous avons rencontré ce grand maître la semaine dernière au lendemain de sa conférence prononcée au couvent Saint-Albert-le-Grand à Montréal et qu'il avait intitulée "L'Église résiste-t-elle à l'histoire?"

Il avait déclaré la veille: "Ne reprochez pas à l'Église d'être en retard. L'Église n'a pas à découvrir les valeurs et les proposer au monde. Ne mettez pas trop vos espoirs dans la capacité de l'Église à transformer le monde".

Ces affirmations pour le moins inattendues avaient eu l'heur de nous provoquer et nous avons voulu en savoir plus long. Depuis des années en effet, on reproche à l'Église son retard et voilà que le père Chenu affirmait le contraire.

On n'a pas, a-t-il expliqué, à reprocher à l'Église son retard parce que ce n'est pas à elle à inventer les valeurs et à les proposer au monde. Elle n'a pas compétence pour cela et ce n'est pas son rôle. C'est le monde lui-même qui possède ce rôle.

Car les valeurs humaines se découvrent, s'inventent et se vivent au sein du monde lui-même. La justice, la liberté, la paix, la culture, l'unification des peuples, etc. et les moyens pour y arriver sont des aspirations appartenant comme telles au monde et ayant leur consistance propre.

Et tout cela est ainsi parce que la création est oeuvre de Dieu et que l'homme qui travaille à la construction du monde est co-créateur avec Dieu. Car, pour le père Chenu, la création est actuelle: "plus je travaille, plus je crée dans l'acte de création permanente". La nature de l'homme est d'être capable de refaire perpétuellement sa nature car

l'homme est un être historique et chaque moment de son existence est créateur. Bref, "plus le monde est monde, plus l'homme est maître et autonome".

Et le chrétien dans tout ça? Le chrétien, répond le père Chenu, est du monde et au coeur du monde et il travaille comme n'importe qui à la recherche des valeurs et à leur promotion. Son action en soi ne diffère en rien de celle qui n'est pas chrétienne. Les valeurs humaines n'ont pas à être dites chrétiennes: elles ont leur autonomie et leur richesse propre. C'est pourquoi, le chrétien n'a pas à les boudier mais à travailler à ce qu'elles soient reconnues. Le chrétien ne fait rien d'autre alors que d'être fidèle à la "loi de la création".

Dans cette perspective, on n'a pas par conséquent à se demander si l'Église est en retard ou non: la question ne se pose pas en ces termes. La preuve en est que lorsque l'Église privilégie telle ou telle valeur, elle risque de passer à côté de sa mission et de tomber dans un clercisme subtil. L'Église privilégiant au siècle dernier la monarchie contre la république en est un exemple très éclairant.

### En retard pourtant

Et pourtant l'Église est souvent en retard. Il ne lui appartient pas de proposer les valeurs au monde mais c'est sa mission propre de "discerner et de reconnaître" les valeurs vécues par et dans le monde.

Et là, elle est souvent en retard et le père Chenu n'a pas manqué d'en donner, non sans humour, de tristes exemples. L'exemple le plus frappant peut-être qu'il ait donné c'est, dans l'Église, le refus persistant de l'évolution en général. On a peur du simple mot "nouveau". Les chrétiens, a-t-il dit, préfèrent "restaurer" comme si le modèle était en arrière. On est loin de cette parole de l'Écriture: "Voilà que je fais toute chose nouvelle".

Ce retard s'explique de bien des façons et partiellement par les très gros univers organisationnel qu'est l'Église. D'autres facteurs sont plus importants encore: c'est la

conscience qu'à l'Église de sa mission, mal comprise souvent, de garder le dépôt; le schéma dualiste, hérité de Platon et de saint Augustin, du temporel et du spirituel et qui lui fait préférer les valeurs spirituelles qui apparaissent comme stables et donc inaltérables; sa nécessaire tendance à la sacralisation qui aboutit souvent au ritualisme et donc au fixisme, etc.

### La loi de l'incarnation

Cette mission de discerner les valeurs véhiculées par le monde appartient à tous les chrétiens. Elle se fait au coeur même de l'événement et de l'engagement et par conséquent dans les tâtonnements et l'ambiguïté.

Les chrétiens, explique le père Chenu, engagés comme étudiants ou comme ouvriers dans le mouvement révolutionnaire de mai dernier en France n'avaient pas à se défilier, d'ailleurs ils ne pouvaient pas, ils étaient impliqués comme tout le monde parce que vivant eux aussi dans le monde. D'ailleurs précise-t-il, "un homme n'est pas un homme s'il refuse d'avoir une conscience politique".

Cependant ils avaient comme chrétiens à discerner à tâtons, dans le feu de l'action, l'esprit de l'évangile. Chose difficile, il est vrai, mais nécessaire pour tous les chrétiens, car c'est là ce que le père Chenu appelle, "la loi de l'incarnation".

En effet, le Dieu que les chrétiens adorent, c'est le Dieu dans l'Histoire, i.e. Jésus-Christ. Le christianisme n'est d'abord pas une religion mais une histoire, révélation dans les événements à partir de cet événement que fut la vie de Jésus-Christ, vie qui se poursuit aujourd'hui dans le Peuple de Dieu grâce à l'Esprit.

Le Messie est venu créer une histoire jusqu'à ce qu'il revienne. Les chrétiens dans l'entre-deux doivent faire avancer cette histoire. En ce sens, le christianisme n'est qu'une continuité de l'incarnation.

Par conséquent l'Église a besoin du monde pour être Église parce que c'est dans le monde qu'elle prend con-

science de l'Évangile. "Car la construction du monde où qu'elle se fasse est le déploiement du Christ pour les hommes".

### De l'histoire à la théologie

Pour un bon nombre de personnes, le père Chenu est connu comme un théologien des réalités terrestres. Ses deux volumes, "Pour une théologie du travail" et "Peuple de Dieu dans le monde" ont contribué à cette réputation.

Pourtant le père Chenu, est professionnellement, un historien de la pensée philosophique et théologique du moyen-âge. Comment est-il donc passé de l'histoire à la philosophie. C'est ce que nous lui avons demandé.

Des 1920, explique-t-il, il s'est lancé dans l'étude de la pensée philosophique du moyen âge mais dans son immersion dans le contexte socio-politique de l'époque.

Cette méthode de travail parut immédiatement suspecte car on ne pouvait concevoir que les vérités rationnelles de la théologie aient pu être relativisées par l'histoire. De soi, la théologie était trans-historique.

Les découvertes faites par le père Chenu n'ont pas cessé d'influencer sa pensée en lui permettant de poursuivre une réflexion théologique sur les réalités vécues en ce moment dans le monde et l'Église.

Il a en particulier découvert que le Peuple de Dieu du XIe siècle avait vécu dans une période révolutionnaire. C'est en effet l'époque de l'émancipation des communes, du passage d'une économie paysanne à une économie de marchés, du passage enfin de l'école monacale à l'université.

Ces trois changements semblent badins. Ils sont pourtant révolutionnaires si l'on songe que l'avènement des communes impliquait à cette époque un renversement du régime féodal et donc la libération de quantité de petites gens de métriers et de serfs.

La ville de Paris a été reconnue corporation publique

Suite à la page 11

## L'annonce de la démission du cardinal Cushing jette le Vatican dans l'embarras

CITE DU VATICAN, (AFP) — L'annonce par le cardinal Richard Cushing, de Boston, qu'il démissionnera dans deux mois a ajouté à l'embarras que les déclarations faites par le prélat approuvant le mariage de la veuve du président Kennedy avaient causé dans les milieux ecclésiastiques.

On considère en effet dans ces milieux qu'il n'est pas coutume qu'un aussi haut prélat annonce à l'avance une décision que le pape devrait être le premier à connaître. Quoi qu'il en soit, ajoute-t-on, il appartient au Saint-Père de décider.

Tout le comportement du cardinal a d'ailleurs suscité une vive perplexité à Rome, encore que les milieux responsables se soient gardés de manifester. On conçoit mal que le cardinal ait pu encourager Mme Jacqueline Kennedy à épouser un homme qui, pour l'Église catholique, n'est pas

libre du fait que son divorce ne peut pas être reconnu par elle.

Dès le début il a été rappelé, notamment par Mgr Fausto Tomassini, chef du service de presse du Saint-Siège, qu'en contractant un tel mariage Mme Jacqueline Kennedy se mettrait dans la situation de quelqu'un qui vit en état de concubinage et qui de ce fait ne peut pas recevoir les sacrements.

En revenant sur les précédentes déclarations disant que l'on ne pouvait pas considérer Mme Kennedy comme une "pécheresse publique" du fait de son mariage, le cardinal dit aujourd'hui qu'elle pourrait continuer à assister aux offices mais ne pourrait pas recevoir les sacrements. Parler d'excommunication n'a pas de sens, a ajouté le prélat. En s'exprimant ainsi, fait-on valoir dans les milieux religieux, le cardinal ne fait que répéter ce qui a toujours été dit. Personne

n'avait parlé à Rome d'excommunication.

### Stupeur des Bostoniens

Les Bostoniens, qui ont appris vendredi par la radio que leur archevêque allait bientôt démissionner n'en sont pas encore revenus. Le vieux lutteur céderait devant un monceau de lettres de protestations, même ordures, parce qu'il avait recommandé qu'on fasse preuve de charité et qu'on évite de porter des jugements téméraires sur Jacqueline Kennedy après son mariage avec M. Aristote Onassis.

Le ton du cardinal était las et, pour une fois, il ne plaisantait pas. Au contraire. En fait, il reprenait une idée qu'il avait déjà exprimée en mars 1967, selon laquelle il démissionnerait en 1970 pour finir ses jours en Amérique du sud. Il a fondé, il y a plusieurs années, la "Société des missionnaires de Saint-Jacques l'apôtre", dont la plupart des représentants sont originaires de Boston. En outre, le cardinal a subi plusieurs opérations et il souffre d'asthme depuis des années, affection pour laquelle il fut encore hospitalisé en avril dernier.

A 73 ans, le cardinal Cushing n'a pourtant rien perdu de sa franchise et de sa spontanéité tout irlandaise. Enfant de Boston, élevé dans les quartiers pauvres du port, où son père exerçait le métier de forgeron, élève très moyen au séminaire de sa ville natale, toute sa vie va être désormais consacrée aux immigrants irlandais de la Nouvelle-Angleterre, dont la forte natalité va faire de cette région, où débarquent les premiers colons protestants, un bastion du catholicisme américain.

### Les Kennedy

Ordonné prêtre en 1921, il est déjà en relation avec M. Joseph Kennedy, son aîné de sept ans, qui vient d'épouser Rose Fitzgerald, la fille du maire catholique de Boston.

Avec les années et les honneurs, qui pleuvent sur le fils du petit restaurateur comme sur celui du forgeron, ces liens d'amitié se feront de plus en plus étroits. Nommé archevêque de sa ville natale en 1944, Mgr Cushing est fait cardinal en 1957, alors que la deuxième génération des Kennedy commence à faire parler d'elle. Il accepte en toute simplicité la pourpre que lui offre Jean XXIII et déclare: "Les gens devront s'habituer à me voir dans les prisons et autres endroits où un prêtre n'a pas sa place". Ce qui n'est guère courant à l'époque, surtout aux États-Unis.

Irlandais comme les Kennedy, ami d'enfance du chef

du clan, le cardinal Cushing après avoir marié John et Jacqueline Kennedy, présida aux cérémonies religieuses à l'inhumation du défunt président avec lequel il s'entretenait très fréquemment et aimait à se considérer comme son "père spirituel". Les liens entre le cardinal et le "clan" avaient encore été resserrés après cette épreuve. Ils devaient l'être plus encore après la seconde, la mort de Robert Kennedy, sénateur de l'Etat de New York. Comme pour son frère, le cardinal assiste avec obsèques à la cathédrale de New York et confère plusieurs fois tant avec Joseph qu'avec Rose Kennedy, les parents de cette innombrable famille irlandaise marquée par le destin et jamais abattue.

L'anti-conformisme, à tous égards, du prêtre, puis de l'archevêque et du cardinal Cushing, y compris à l'égard du costume ecclésiastique — visitant un jour en robe pourpre une école de Boston, ne dit-il pas aux enfants que c'était le père Noël qui arrivait, et les photos le montrant en toutes sortes de tenue, avec différentes coiffures, bérêt de cadet de la marine espagnole, bonnet péruvien, chapeau à plumes de carnaval, ou dansant une gigue avec deux vénérables mères de famille irlandaises sont légion — fait mieux comprendre peut-être le caractère et la dernière position qui est la sienne à l'égard de Jackie Kennedy.

Il soutient les syndicalistes la lutte pour les droits civiques des Noirs, lutte contre l'antisémitisme, mais en même temps il reste un conservateur, notamment à propos du divorce, du contrôle des naissances et de l'avortement. Tout cela, bien qu'il adore se mêler au petit peuple, ne le fait guère aimer de celui-ci qui préférerait avoir un pasteur plus strict quant au respect que l'on doit à l'habit qu'il porte.

Néanmoins, c'est sans doute son sens de l'humain, son respect de l'homme tel qu'il est, sa compréhension de ses problèmes qui ont sans doute amené le cardinal à prendre fait et cause ces derniers jours pour la jeune fille devenue la jeune veuve du premier président catholique des États-Unis, et dont il avait bien le premier mariage en 1953. Est-ce son séjour au concile qui modifia son attitude? C'est possible. Mais ce qui est certain, c'est qu'il est resté l'homme issu des classes pauvres de Boston, bien qu'il eut atteint et reçu la pourpre cardinalice.

On comprend que son libéralisme profond l'ait fait appeler aux États-Unis "The Unlikely Cardinal" ("Le Cardinal imprévisible").

## La Hongrie et le Vatican: reprise des contacts

CITE DU VATICAN (AFP) — Des contacts semblent avoir été repris entre la Hongrie et le Saint-Siège en vue de régler les questions laissées en suspens depuis l'accord de 1964. Il semble en effet que

M. Jozsef Prantner et Imre Miklos, respectivement président et vice-président du département hongrois des affaires ecclésiastiques soient venus à Rome et qu'ils aient eu un entretien avec Mgr

Agostino Casaroli, secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'Église.

Dans les milieux responsables, on garde le mutisme le plus absolu sur ces faits qui semblent cependant prélude

à des conversations pouvant aboutir à la nomination des évêques devant occuper les sièges restés vacants.

Le dernier voyage en Hongrie de Mgr Luigi Bongiamani

Suite à la page 11

### CARRIÈRES ET PROFESSIONS

### PEINTRE DEMANDÉ

Contremaître-peintre avec expérience dans une usine de structure d'acier.

Department des Travaux, 5330, rue Paré, Montréal, P.Q.

### marie selick associates

SERVICE DE PLACEMENT UNIVERSEL

### SECRÉTAIRE DE DIRECTION POUR MAISON D'ÉDITION

Poste varié et intéressant pour secrétaire bilingue, âgée de 20 à 30 ans, très forte en français, connaissant le dictaphone, capable de rédiger correspondance dans les deux langues et aptitudes dans les relations publiques.

S'adresser à: Mlle Archambault, 1155, boul. Dorchester ouest, Suite 2711, Montréal, P.Q. Tél.: 866-7331

### POSTES DISPONIBLES EN GÉNIE DANS UNE IMPORTANTE FABRIQUE DE PRODUITS DE CONSOMMATION.

INGÉNIEURS RESPONSABLES DES TRAVAUX

INGÉNIEUR EN OUTILLAGE

INGÉNIEUR EN PROCÉDES

INGÉNIEUR DANS LE DÉVELOPPEMENT DES PROCÉDES

INGÉNIEUR RESPONSABLES DES TRAVAUX

INGÉNIEUR EN PROCÉDES

NOTEZ: Quelques-uns de ces postes sont temporaires.

### PROGRAMMEUR-ANALYSTE

demandé par QUÉBEC-TÉLÉPHONE, RIMOUSKI pour

Analyser, élaborer et planifier les demandes des différents services en vue d'un éventuel traitement à l'ordinateur.

Exigences: Licence en commerce ou l'équivalent. 2 ans d'expérience en informatique et analyse de système.

Service du personnel, Québec-Téléphone, 6, rue St-Jean, Rimouski, P.Q.

### GÉRANT EN GÉNIE INDUSTRIEL

Ingénieur industriel demande pour exécuter un programme complet de principes techniques dans le but d'améliorer notre production manufacturière.

INGÉNIEUR INDUSTRIEL

Ingénieur industriel demande pour le compte d'une importante compagnie de produits alimentaires se consacrant à l'industrie de produits de consommation.

Department du Personnel, General Foods, Limited, 795 - 90e avenue, LaSalle.

### LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA CITÉ DE JACQUES-CARTIÉR

La Commission Scolaire requiert les services d'un Régisseur (Directeur des Services de l'Équipement)

LE POSTE: Voir à l'entretien des bâtiments et du mobilier, fait exécuter les travaux de réparations et d'améliorations dans les bâtiments existants et surveille la construction des nouvelles écoles.

LE CANDIDAT: Ingénieur (expérimenté surtout en bâtiments). Expérience dans le domaine scolaire utile mais non indispensable.

LE TRAITEMENT: Le salaire avantageux, les conditions de travail et les bénéfices marginaux favorisent la candidature d'hommes sérieux et d'âge mûr. (entre 30 et 40 ans).

Maurice Y. Laplante, Administrateur général et Secrétaire-trésorier, La Commission des Écoles Catholiques de la Cité de Jacques-Cartier, 1877 rue Brébeuf, Cité Jacques-Cartier.

### Sherkat Kermanian (Tehran, Iran) A.B.N.R. OF IRAN

Sherkat Khazandeh (Tehran, Iran)

### PRÉSENTE UN ENCAN PUBLIC DE TAPIS DE PERSE

PLUS DE 100 PIÈCES TAPIS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Sous le patronage et l'initiative directe de A.B.N.R. of Iran. Cette superbe collection en exposition a pour but de familiariser les Canadiens avec ces luxueuses et authentiques pièces d'exposition de tapis de Perse et de tapis orientaux. Aussi cette collection doit être vendue à l'encan afin de promouvoir le marché en Amérique du Nord.

### SONT INCLUS

Tapis de Chasse, Tapis Médaille, la superbe carpe Shah Abasi, carpe de Vase et Fleurs, tapis "Family prayer", Le Nomade et le dessin géométrique connu sous le nom de carpe Tribal, Carpe Arcade, carpe L'arbre de la vie. Aussi:

ISFAHANS avec son médaillon, vase et dessins floraux connu sous le nom de "Shah Abbasi", de même que le fameux tapis "Ile SIECLE" aussi appelé, sont probablement faits en Herat.

TABRIZ est une ancienne capitale de l'Iran. C'était à cet endroit que les magnifiques tapis de chasse étaient tissés. Aucune autre région n'a utilisé de pareilles variations et de couleurs ou de dessins. La soie est quelquefois employée dans les plus beaux modèles.

KASHANS. Voici un centre de tissage très important. Les dessins du médaillon et de la prière prédominent et sont tissés tous les deux dans la laine et la soie.

KERMAN. Le fil de ce centre de tissage est doux. Les dessins sont principalement le médaillon, les arbres et les fleurs. Les couleurs sont harmonieusement mariées.

SORUK. Le style est ici très près de celui des tapis Kerhan. La conception est solide avec une épaisseur considérable. Noeud: Schna.

QUOMS et SEHNA. Ce sont les régions après qui les fameux noeuds iraniens recurent leurs noms. Les carpes sont finement tissées et façonnées dans les dessins en cône. Elles sont peu épaisses et les tapis sont excessivement bien tissés.

Parmi les autres tapis dans la collection il y a aussi les items des collectionneurs consistant dans quelques pièces très rares et uniques de tapis de Perse. Vous êtes cordialement invités à voir cette exposition sensationnelle afin d'apprécier le travail des artisans se révélant visiblement dans ces tapis de Perse. Nous avons instruction immédiatement après la fin de l'exposition de vendre ces magnifiques pièces individuellement par

### ENCAN PUBLIC

MARDI LE 29 OCTOBRE À 7.30 P.M.

L'HÔTEL REINE ELIZABETH (salle de bal St-Laurent)

EXPOSITION GRATUITE: Mardi le 29 octobre de 11 a.m. à 7.30 p.m. L'encan débute à 7.30 p.m.

NOTEZ bien: Notre expert et conférencier dans les tapis de Perse, venant d'Iran, sera présent durant l'exposition et la durée de la vente.

### DEMANDES D'EMPLOI

#### PROFESSEUR

Diplômé en Sciences Secondaire

Cherche emploi à temps plein ou partiel, Secondaire ou Collégial. Matières: Histoire, Géographie, Sociologie générale, Français, Sciences religieuses, Méthodologie du travail intellectuel. Expérience.

Téléphone (à Montréal) Jour et soir 731-4139

#### TRADUCTION

Par deux grades d'Universités. Expérience. Français et anglais. Sujets industriels, commerciaux, financiers, littéraires, etc. Temps partiel. A domicile.

Écrire à Case 978, Le Devoir, Montréal, P.Q.



Aidé de M. Louis Hébert, président de la Banque Canadienne Nationale, le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, coupe le ruban symbolique. Cette scène a été prise samedi, lors de l'inauguration de l'édifice de 32 étages qui constitue le nouveau siège social de la Banque Canadienne Nationale, sis en bordure ouest de la Place d'armes à Montréal. Dans son discours, M. Bertrand a souligné la solidité et le dynamisme de la BCN, la plus grande institution financière d'expression française et a souhaité le regroupement des petites entreprises au sein de structures financières plus puissantes.

M. Emile Girardin

## Face à la concurrence nouvelle, les caisses populaires doivent passer à l'offensive

«La vie moderne apporte de nouvelles conceptions de l'épargne. A nous de rejeter toute attitude passive et d'entrer en lice pour adopter des mesures raisonnables et concurrentielles: à nous de passer de la défensive à l'offensive».

C'est en ces termes que M. Emile Girardin, président de l'Union régionale des caisses populaires Desjardins, commente les états financiers pour l'année 1967-1968, publiés dans le rapport annuel qui a été remis samedi aux délégués à l'assemblée générale du mouvement.

Depuis l'an dernier, les 340 caisses affiliées à l'Union régionale ont recruté 92.190 nouveaux membres, soit légèrement moins qu'au cours de l'année précédente. De même, l'actif global des caisses populaires de la région de Montréal a augmenté de \$66 millions ou de 11 pour cent, passant de \$613.8 à \$680 millions. Ce pourcentage d'accroissement est des plus respectables; il présente néanmoins un léger ralentissement de la croissance de l'actif en regard de l'année précédente. On peut imputer en grande partie ce ralentissement à la concurrence plus vive que les caisses populaires ont dû affronter de la

part des autres institutions financières.

En pareille conjoncture, M. Girardin a cru bon de reprendre une partie de son message de l'an dernier: «Ne devient-il pas nécessaire, voire même impérieux, aux Caisses de présenter un front commun et d'offrir des services aussi uniformes que possible?»

Et le président de l'Union régionale d'évoquer la possibilité pour ses affiliées de négocier entre elles et d'appliquer ensuite des barèmes d'intérêt identiques, d'adapter le plus rapidement possible leur réseau de caisses d'épargne scolaire aux nouvelles structures du système d'éducation, d'accélérer encore l'expansion du prêt personnel sur reconnaissance de dette.

A l'heure actuelle, de poursuivre M. Girardin, les caisses populaires de la région de Montréal ne rejoignent que 28,2% de leur marché potentiel — tel est en effet leur indice de pénétration démographique chez les parlant français de la région. «C'est dire qu'il y a encore des zones noires, où la lumière coopérative doit pénétrer. Y a-t-il des zones impénétrables? Peut-être. Doit-on se contenter de 28,2%. Certes non. Alors que faire? Quelle stratégie déployer pour entrer dans la zone encore pénétérable, que l'on peut évaluer à 15% de notre population parlant français?»

De l'avis du président de l'Union régionale, sa division d'éducation et d'information, conjointement avec les caisses affiliées regroupées en zones de travail, est prête à organiser une propagande systé-

matique et efficace. Il faudrait, en particulier, démontrer à la population les avantages réels de l'assurance-vie épargne et d'une participation au capital social.

C'est ce que tentera notamment de faire l'émission «Boni populaire Desjardins», lancée conjointement par la Fédération et les Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, et qui après l'affiche le 27 octobre à 18 heures, à l'antenne du canal 10, à Montréal. Cette émission sera également télédiffusée en province à des heures différentes.

Le rapport annuel du gérant de l'Union régionale, M. J. G. Hamelin, contient des statistiques complètes sur la situation financière des caisses qui lui sont affiliées.

On peut y constater, par exemple, que des \$680 millions qu'elles ont à leur actif, près de 37% sont investis dans des prêts hypothécaires, 27%

dans des placements de portefeuille et environ 19% dans des prêts sur reconnaissance de dette.

Pendant la dernière année financière, les caisses ont prêté \$20,7 millions de plus qu'au préalable sur reconnaissance de dette, portant ainsi leur actif sous ce poste à \$126,1 millions.

Durant la même période, leurs prêts hypothécaires sont passés de \$216,5 à \$248,9 millions, une hausse de 15%, et leurs placements de portefeuille de \$171,0 à \$183,0 millions, une progression de 7 pour cent.

De ces \$183 millions, plus de la moitié sont investis dans des obligations municipales, environ 15% dans des obligations du gouvernement québécois et 14% dans des obligations des commissions scolaires. Le rendement moyen de ces placements a été de 6 pour cent en 1967-68.

## Début de la campagne en vue de créer 10, 20, 50 St-Léonard

C'est dans la fameuse école Aimé-Renaud que le MIS, Mouvement pour l'intégration scolaire, lance aujourd'hui sa campagne d'information et de recrutement sur le thème: «Il faut créer 10, 20, 50 Saint-Léonard».

Les orateurs invités à cette assemblée publique sont, outre le président du MIS Raymond Lemieux, le père Gustave Lamarche, historien, et André Dagenais, professeur. L'assemblée débute à 20 heures, à Aimé-Renaud, au 5575 est, boulevard Métropolitain, à Saint-Léonard.

Cette assemblée est la première de cette campagne qui doit mener le MIS à Montréal, Hull, Rouyn et Matagami. Le mouvement entend en outre distribuer dans les grands centres québécois quelque 300.000 dépliants expliquant sa politique linguistique.

Le MIS qui compte 4.500 militants à travers le Québec, dont 3.000 dans la région métropolitaine, veut porter ses effectifs à 20.000 membres. Des comités locaux ont déjà été fondés à Anjou, Jacques-Cartier, Outremont, Hull, Rouyn, Matagami et Trois-Rivières.

«En fait nous désirons faire surgir à travers le Québec des dizaines de cas «Saint-Léonard», a déclaré récemment le président Lemieux, reprenant la formule lancée par un journaliste montréalais lors de la crise de Saint-Léonard: «Il faut créer 10, 20, 50 Saint-Léonard».

«Il est certain que nous n'y parviendrons pas du jour au lendemain, a-t-il reconnu. Nous estimons qu'il nous faudra une génération, 15 ans, pour instaurer au Québec l'instruction unilingue française généralisée».

### Procureur général de l'Ordre des Carmes

CITE DU VATICAN (AFP) — Le père Carmelo Luisi a été nommé procureur général de l'Ordre des Carmes en remplacement du père J. Melsen, décédé en juillet dernier. Né en 1909 près de Tarente, en Italie, le père Luisi a été assistant général de 1947 à 1959, puis procureur général jusqu'en 1965.

Ira-t-il à Air Canada?

## La rumeur du départ de M. Saulnier pose le problème de sa succession

par Jean-Claude Leclerc

S'il faut en croire les spéculations, plus nombreuses ces dernières heures, le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, abandonnerait son poste pour accéder à la présidence du conseil d'administration d'Air Canada.

Emanant d'Ottawa après une rencontre jeudi dernier entre le premier ministre Pierre Elliott Trudeau et M. Saulnier, la rumeur a pris plus de vraisemblance que le chef de l'administration montréalaise a fait samedi à Rome pour rencontrer le maire Jean Drapeau.

Interrogé avant son départ, M. Saulnier, qui est l'homme fort et pour ainsi dire l'homme unique de l'administration quotidienne de la ville, n'a ni confirmé ni nié la rumeur, se bornant à son procédé habituel de ne faire «aucun commentaire», ce qui, dans les circonstances, indique l'importance de la rumeur à son sujet.

Officiellement, M. Saulnier a rejoint le maire Drapeau à Rome afin de mettre la dernière main au budget de Terre des Hommes 1969. Le directeur des relations publiques de TDH, M. Bill Bantey, qui accompagne le maire et le directeur de TDH, M. Guy Huot, dans leur tournée publicitaire à travers l'Europe, a communiqué hier par câble transatlantique pour annoncer qu'avant son retour à Montréal, M. Saulnier a laissé entendre qu'il convoquera probablement le conseil municipal à une séance spéciale, au cours de la semaine prochaine, afin de présenter le rapport financier de TDH 1968 et soumettre à son approbation le budget de TDH 1969.

Mais d'après une source proche de l'hôtel de ville, le départ de M. Saulnier ne ferait plus de doute, au point que l'on s'inquiéterait maintenant de savoir qui va le remplacer.

Si M. Saulnier accepte en effet la présidence du conseil d'administration d'Air Canada, le Parti civique de Montréal du maire Jean Drapeau va affronter son plus grave défi depuis la crise de la Ligue d'action civique, le président actuel du comité exécutif étant à toutes fins pratiques l'administrateur qui a permis à Montréal non seulement de financer ses réalisations des dernières années, mais au Parti civique de surmonter les difficultés internes qui ont surgi dans les services municipaux, notamment durant la «révolte» de la police, la grève des employés et surtout la crise de la CTM qui a nécessité une loi spéciale de la Législature de Québec.

Toutes ces difficultés n'ont pas été sans jouer un rôle dans le repos de plusieurs semaines que M. Saulnier dut prendre il y a quelques mois, période au cours de laquelle il devint manifeste que personne au sein du comité exécutif actuel n'avait l'étoffe voulue pour le remplacer. Durant les réunions du conseil, notamment, c'est le maire qui a dû alors le remplacer pour piloter les travaux.

Des 44 conseillers membres du PCM, personne à ce jour n'a manifesté assez de compétence administrative ni d'habileté pour qu'on puisse désigner un successeur éventuel à M. Saulnier, si l'on fait exception du conseiller de Côte-des-Neiges, M. John Lynch-Stanton, un des rares conseillers à intervenir dans les débats d'une façon significative.

Même si certains observateurs estiment que l'affaire est déjà réglée, et que la décision nommant M. Saulnier à la présidence du conseil d'Air Canada sera connue demain lors de la réunion de ce conseil, plusieurs autres restent sceptiques, soulignant que M. Saulnier n'abandonnera pas le maire et le PCM au moment même où Montréal fait face à des difficultés budgétaires considérables. Le départ de M. Saulnier, estiment-ils, équivalait à une crise non seulement dans le parti, qui n'a pas les ressources humaines

pour le remplacer, mais pour la ville elle-même dont il est un des rares à pouvoir en dominer la complexité administrative.

### Air Canada

On doit noter cependant que de nombreux impératifs militent en faveur de la nomination d'un homme de la trempe de M. Saulnier à la tête d'Air Canada.

D'abord le gouvernement Trudeau doit placer à la direction de cette importante société publique un grand nom canadien-français. Or, les hommes qui ont l'expérience de la grande administration ne sont pas si nombreux dans le secteur français. Deux autres noms sont mentionnés à Otta-

wa: Me Yves Pratte de Québec et M. Gérard Plourde de Montréal. Du côté anglais, on parle de MM. H.W. Seagram et Gordon Wood, vice-présidents d'Air Canada.

La solution politique au problème posé par la succession de M. Gordon R. MacGregor consisterait alors à désigner un Canadien français à la présidence du conseil d'administration, et un Canadien anglais à la présidence de la compagnie, ce dernier assurant l'administration quotidienne.

L'autre motif à l'appui du choix de M. Saulnier est que dans les années à venir Air Canada doit financer des projets extrêmement coûteux et que le président du comité exécutif de Montréal a acquis à la tête de la métropole du



Lucien Saulnier

Canada l'expérience du financement des grandes entreprises.

## Réunion spéciale du conseil sur le budget de Terre des Hommes

Le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, a laissé entendre hier à Rome, avant son retour à Montréal, que le conseil municipal sera probablement convoqué à une séance spéciale au sujet de Terre des Hommes au cours de la semaine prochaine.

Le président du comité exécutif, qui a mis avec une dernière main au budget de Terre des Hommes pour 1969, soumettrait ces prévisions à l'approbation du conseil.

A cette occasion, il soumettrait également le rapport financier de TDH 1968. On sait que le budget de cette exposition prévoyait des revenus

de l'ordre de \$34 millions, et des dépenses de l'ordre de \$28 millions, laissant ainsi espérer un profit de \$6 millions.

Ces prévisions étaient fondées sur une participation de 20 millions de visiteurs. Malgré la confiance du maire Jean Drapeau qui attendait 30 millions de visiteurs TDH a fermé ses portes avec seulement un peu plus de 12,5 millions d'entrées. Et le surplus espéré a fondu comme neige au soleil.

Le conseil municipal serait de plus informé d'autres développements et projets se rapportant à TDH, notamment du prix des visas pour la prochaine saison qui doit com-

mencer le 29 mai prochain, pour ne durer que cinq mois et quelques jours.

D'autre part, le directeur des relations publiques de TDH, M. Bill Bantey, annonce que depuis son arrivée en Europe mardi dernier, la délégation montréalaise a obtenu pour 1969 trois nouvelles participations en France, et entrepris des négociations pour une quatrième aux Pays-Bas. A la suite de ces négociations, des experts néerlandais doivent se rendre à Montréal dans quelques semaines. Quant à la participation de l'Italie, une décision définitive est attendue pour la mi-novembre.

## Les libérations conditionnelles: une économie pour le contribuable?

A la suite d'une enquête menée par la Commission des libérations conditionnelles, le solliciteur général du Canada, M. George McIlraith, a révélé que 1.949 détenus bénéficiaient de libérations conditionnelles ont gagné en un an quelque \$8 millions.

Et le ministre ajoute que «si ces hommes et ces femmes avaient été gardés dans les institutions pénales, il en aurait coûté aux contribuables environ \$9 millions par année».

Le président de la Commission des libérations conditionnelles, Me T. G. Street, ajoute pour sa part que les détenus jouissant de la libération conditionnelle peuvent en outre pourvoir à leurs 2.472 dépendants alors qu'autrement ces derniers seraient à la charge des agences de bien-être.

«Le fait, pour ces hommes et ces femmes de pourvoir aux besoins de leur famille contribue également à leur propre réhabilitation, dit Me Street.

Comme tout le monde, ces personnes paient des taxes. Lorsque vous constatez que

presque 90% d'entre eux se rendent jusqu'à l'expiration de leur période de libération conditionnelle sans s'être impliqués dans aucun problème, on peut en déduire que la libération conditionnelle n'est pas seulement efficace en tant que moyen de réhabilitation mais représente également une forte économie pour le contribuable» dit Me Street.

Le plus grand nombre de détenus jouissant de la libération conditionnelle (430) se trouve dans la région de Montréal et leurs revenus au cours de juin dernier s'élevaient à \$117.217.

Toronto vient ensuite avec 330 ayant eu un revenu de \$109.323 au cours de juin dernier puis Vancouver avec 274 ayant eu un revenu de \$98.719 au cours du même mois.

Dans la région d'Ottawa-Hull, 87 détenus en libération conditionnelle ont gagné un total de \$26.207.

Du groupe de 2.284 qui a fait le sujet de l'enquête, 1.111 sont célibataires, 774 sont mariés, 316 sont séparés et 83 sont divorcés. La majorité

jouit de la libération conditionnelle pour une période allant de 2 à 5 ans et plus.

La plupart des détenus jouissant de la libération conditionnelle (1.144) sont âgés de 20 à 30 ans alors que 443 ont plus de 40 ans. 156 ont moins de 20 ans.

Au moins 1.314 ont des emplois permanents, 304 ont des emplois saisonniers et 331, un travail intermittent.

Seulement 14% ou 335 n'avaient pas d'emploi ou recevaient une pension, ou étaient hospitalisés ou poursuivaient des études au moment où l'enquête a été effectuée.

**ASSURANCE INCENDIE**  
L.M. DESILETS  
Montréal 861-5395  
St-Hilaire 467-9311

tous les pianos et orgues **BALDWIN** de notre collection seront mis en vente.  
**FORMIDABLES RÉDUCTIONS!**  
Voyez ce journal lundi, 4 novembre  
*Ed. Archambault*

C'est le temps de faire installer les **GOUITTIÈRES** (ho-do)  
galvanisé-cuivre-aluminium  
Estimation gratuite  
MONTRÉAL 322-4160  
QUÉBEC 872-9244  
**PRIMEAU METAL INC.**

Point n'est besoin de vous éveiller au petit matin... lorsque vous confiez votre lessive hebdomadaire à **JOLICOEUR**.

Confiez-nous le nettoyage de vos vêtements de cuir et de daim (suède)

**Jolicoeur**  
Depuis 1907  
Buissonniers - nettoyeurs  
**521-2161**  
100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

Succursales: centre d'achats Rockland et centre Laval

VIENT DE PARAÎTRE... **COURS DE SEXOLOGIE (III)** ...AUX ÉDITIONS DU JOUR

par le Docteur Serge Mongeau, M.D.; M.A.

- Toute la vérité sur: Les débuts de la vie, l'hérédité, la grossesse, l'accouchement, la planification des naissances, la stérilisation, l'avortement etc.
- Du même auteur: **Cours de sexologie: Tomes I et II, L'avortement** (avec Renee Cloutier) **Naissances planifiées** (avec Hubert Charbonneau) **Évolution de l'assistance au Québec.**

En vente partout à \$1.00 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, rue de Lagacelière, Montréal - Téléphone: 523-1600

EDITIONS DU JOUR  
Dirigées par Jacques Hébert  
1111, ST DENIS, MONTRÉAL  
V. 9-7228

# Un nouveau chapitre dans la grève de la RAQ

Un quotidien de Montréal rapportait, vendredi, que le gouvernement Bertrand songerait à transférer la distribution des spiritueux, de la Régie des alcools aux distilleries elles-mêmes. A l'avenir, si ce projet était mis à exécution, les hôtels et cabarets se verraient livrer leur commandes directement par les distilleries. La marchandise ne passerait plus par les entrepôts de la Régie.

En principe, l'idée apparaît excellente. La façon de procéder actuelle comporte un gaspillage qu'on a intérêt à éliminer. Il n'est sûrement pas nécessaire que les spiritueux passent par les entrepôts de la Régie avant d'atteindre les détenteurs de permis. Tout cela augmente inutilement les frais de transport et de manutention.

Pour contrôler ces ventes, la Régie n'a pas besoin d'entrer en possession de la marchandise, à un moment ou l'autre. Elle n'a qu'à approuver les factures et à maintenir un inspecteur dans les distilleries pour s'assurer qu'on ne la triche point.

Mais si l'idée est excellente en principe, disons immédiatement que sa mise en application régnait dans le contexte actuel. Ce contexte est celui d'une grève qui dure depuis quatre bons mois. Le gouvernement, en recourant à cette tactique, indiquerait clairement à la face de la province qu'il veut casser les reins au syndicat, qu'il veut lui enlever toute force de marchandage.

Evidemment, le gouvernement pourrait très bien rétorquer que, de toute façon, les hôtels et cabarets ne souffrent point de la grève actuelle, que l'alcool continue de couler à flots et que le seul perdant, dans toute cette affaire, c'est lui. Et lui, ça veut dire les contribuables qui auront à compenser le manque à gagner de l'Etat par un accroissement possible de leurs impôts.

Il faut concéder qu'il y a beaucoup de vrai dans cette argumentation. Depuis le 26 juin, les hôtels, les cabarets et même les citoyens vont abondamment s'approvisionner en Ontario, au Nouveau-Brunswick, voire même aux Etats-Unis. La grève leur cause bien certains inconvénients, mais elle ne les assoiffe point.

Ces achats faits notamment en Ontario et au Nouveau-Brunswick permettent aux deux provinces en question de toucher de très substantiels profits. Le trésor fédéral, qui perçoit une forte taxe sur les spiritueux, n'a pas non plus à se plaindre de la situation. Il lui est indifférent, en effet, que sa taxe soit perçue dans une province plutôt que dans telle autre.

D'après un porte-parole de la Régie des alcools du Québec, chaque semaine qui passe comporterait pour cette dernière, par contre, une perte nette de \$700,000. Comme la grève dure depuis au moins 18 semaines, le manque à gagner s'éleverait déjà à près de \$13 millions. Pour boucler le budget pro-

vincial, il faudra trouver ailleurs l'équivalent de cette somme.

L'argumentation ne manque pas d'être impressionnante. Le malheur c'est qu'elle fait oublier que le gouvernement confesse presque du même coup qu'il n'a pas déployé grand effort jusqu'ici pour faire respecter la loi sur le trafic interprovincial des spiritueux.

D'après les journaux d'hier, ses efforts se seraient soldés par la saisie de 20,000 bouteilles d'alcool en quatre mois. C'est assez maigre comme résultat. Ceux qui s'adonnent à ce commerce illicite n'en seront pas très effrayés. Leurs audaces impunies n'en seront pas tempérées.

Aussi, au lieu de songer à autoriser les distilleries québécoises à livrer directement leurs spiritueux aux détenteurs de permis afin de garder pour le trésor de la province les profits de ces ventes, le gouvernement Bertrand serait-il mieux inspiré de demander à sa force policière de faire respecter davantage la loi.

Certes, il n'est pas facile d'arrêter tous ceux qui vont acheter des spiritueux en Ontario ou au Nouveau-Brunswick. Il faudrait, pour ce faire, une véritable armée de policiers. Il faudrait aussi procéder à des fouilles que bien des citoyens reprocheraient. Mais un syndicat en grève aurait droit de s'attendre au moins à un peu plus de zèle des forces de l'ordre.

Disons, de toute façon, que si le gouvernement ne veut pas faire davantage à ce chapitre, s'il préfère que se perpétue l'hypocrisie actuelle, il ne doit pas pousser l'outrecuidance jusqu'à laisser planer la possibilité d'une politique nouvelle qui ouvrirait toutes grandes les écluses du commerce en pleine grève, et cela avec sa plus entière bénédiction.

M. Bertrand a lancé un appel aux parties en cause pour qu'elles reprennent la négociation. Cet appel rendrait un son extrêmement étrange si le gouvernement, du même coup, allait enlever au syndicat la seule force de marchandage qui lui reste.

Le projet de transférer la distribution des spiritueux, de la Régie des alcools aux distilleries - s'il a été vraiment envisagé - doit donc être mis de côté provisoirement. L'énergie du cabinet doit se concentrer sur la négociation. Et cette négociation doit pouvoir se dérouler sans qu'une épée de Damoclès soit suspendue sur la tête d'une des parties.

Nous avons appris, de fait, que les négociateurs syndicaux et ceux de la Régie des alcools ont repris les pourparlers, samedi, et qu'ils vont probablement les continuer aujourd'hui et dans les jours qui viennent. Cette nouvelle est plutôt encourageante.

Mais, pour que ces discussions, contrairement à celles qui ont eu lieu jusqu'ici, aboutissent finalement à un règlement, il

faut que les parties les reprennent dans un esprit nouveau. Nous avons déjà dit que le syndicat devrait réduire très substantiellement ses demandes. Nous le répétons. Mais la partie patronale doit, elle aussi, accepter de parler rattrapage.

La Régie y gagnerait grandement, à cet égard, à s'inspirer de la convention qui vient tout juste d'être signée entre le gouvernement et les 2.300 agents de la paix de la fonction publique. Ces agents de la paix ont obtenu des hausses de salaires très substantielles au titre du rattrapage. La situation à la Régie ne commande pas de rajustements du même ordre, mais elle appelle sûrement plus de corrections que ne veulent en accepter les négociateurs patronaux.

Un des arguments officiels de la Régie pour refuser de hausser les salaires, c'est que son personnel est trop nombreux et beaucoup moins productif que celui des régies correspondantes des autres provinces. La Régie a probablement raison, mais le syndicat répond, avec non moins d'à-propos, qu'il n'a aucun contrôle sur la politique d'embauchage de cette agence de la Couronne ni sur ses méthodes de production.

Comme le Comité parlementaire des Régies doit siéger cette semaine, ce serait l'occasion idéale de tirer toute cette affaire au clair. Les députés des deux côtés de la Chambre devraient en profiter pour se faire expliquer cette politique d'embauchage et les méthodes de production auxquelles on a recours.

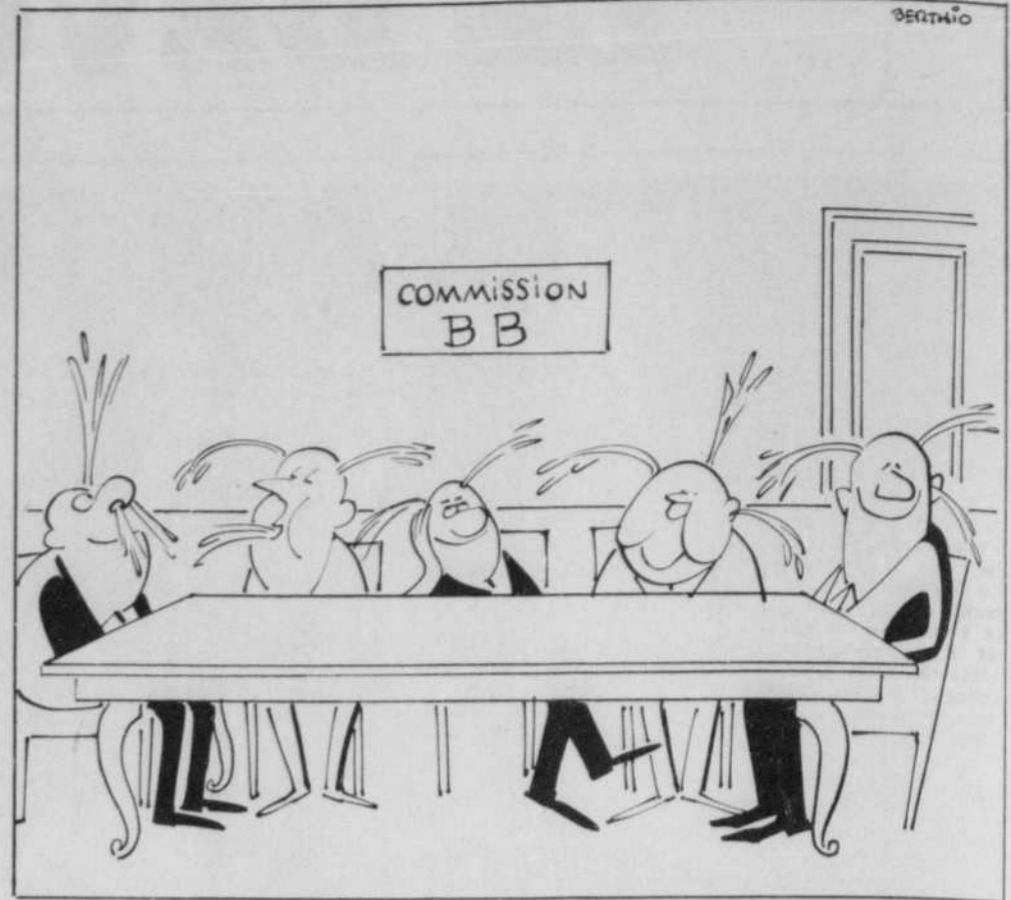
Le mot "patronage" a été lâché à quelques reprises. On a dit que la Régie était un refuge pour les amis du régime. Est-ce vrai, est-ce faux? Il serait intéressant de le savoir. Nous suggérons qu'on s'y applique. Et, pour que personne ne nous prête d'intention partisane, nous recommanderions que l'examen du dossier porte sur les quatre ou cinq dernières années. On ouvrirait ainsi une période libérale et une période Union nationale d'une durée à peu près équivalente.

Le comité parlementaire n'a pas à se substituer aux négociateurs. Il peut cependant aider à mieux saisir le climat des discussions qui se poursuivent depuis plusieurs mois. Il peut surtout contribuer à modifier une situation qui aurait trop longtemps duré.

A tout événement, toutes les bonnes volontés doivent être mobilisées au service d'un règlement équitable du présent conflit. Cette grève a déjà beaucoup trop duré.

Ce qui doit dominer nos préoccupations, à l'heure actuelle, ce n'est pas la victoire de l'une ou l'autre des parties, mais le triomphe de la justice. La question est trop importante pour en faire l'objet d'un enjeu politique.

Vincent PRINCE



Plombier bilingue demandé

## EN MARGE DU CONGRÈS RÉCENT DES ÉCRIVAINS NOIRS

# Les Noirs du Canada et la violence

par un groupe d'associations noires du Canada

Nous voulons féliciter ceux qui ont réuni quelques-uns des hommes de lettres noirs contemporains les plus importants des divers pays de l'univers à l'occasion du congrès des écrivains noirs qui a eu lieu récemment à l'Université McGill. Ceci fut une occasion rare d'entendre de grands esprits discuter de notre histoire, de notre situation actuelle, et de nos aspirations pour l'avenir.

Nous voulons souligner le fait qu'un tel événement a joué un rôle très significatif pour tous les Noirs dans leur quête d'une identité réelle, tout en leur donnant un sens de fierté raciale et en leur faisant prendre conscience d'eux-mêmes. La valeur en est inestimable. Nous tenons à souligner également que ce congrès a sensibilisé ceux qui y ont assisté, les Noirs comme les Blancs, aux problèmes fondamentaux ainsi qu'à la nécessité d'une telle discussion.

Ceci dit, nous pouvons maintenant tenter de comprendre pourquoi le Noir doit continuer la recherche angoissante de son humanité perdue ainsi que de sa place dans la société mondiale. Il ne s'agit pas de sa place dans la société définie par les Blancs, mais de sa place dans une société reposant sur la simple justice, la logique et le respect des droits humains les plus élémentaires.

En tant que Blancs qui ont participé au congrès, nous estimons... qu'ils comprennent mieux le rôle qu'ils doivent jouer dans de tels conflits sociaux. Nous estimons aussi que les participants du congrès des écrivains noirs ont bien fait d'éveiller le Noir complaisant tout en renseignant le Blanc qui ignorait tout du problème.

En tant que citoyens du Canada, nous nous associons à nos frères noirs du monde entier dans la lutte pour la reconnaissance de leurs droits d'hommes et de citoyens. Nous croyons cependant qu'il existe d'autres moyens de réclamer des changements que les déclarations incendiaires. Nous préférons que ces changements dans l'ordre social se réalisent dans la coexistence, le respect, la compréhension réciproque. Il est trop simple de diviser le monde en Blancs et Noirs et de recourir à la violence. Nous sommes d'avis qu'au Canada, la meilleure façon pour nous d'obtenir le règlement des conflits sociaux est d'insister... sur nos droits en tant qu'êtres humains et de provoquer un changement d'attitude chez ceux qui refuseraient à un homme ses droits à cause de la couleur de sa peau, de sa religion ou de sa langue. Il nous faut insister pour que tous les Canadiens comprennent que leur société est multiraciale et multiculturelle et qu'ils se comportent en conséquence dans toutes leurs relations.

Les Noirs veulent vivre comme des êtres humains partout au monde. Nous estimons que la façon d'y parvenir n'est ni de suivre les éléments fascistes, ni les éléments les plus ignobles de la société blanche, en nous faisant les porteurs de la violence au Canada... Les noirs du Canada sont conscients des problèmes et des buts à atteindre. Nous ne tenons pas à camoufler le fait qu'il existe de l'injustice raciale ici. Cependant, il y a des individus et des groupes, noirs et blancs, qui se sont donné pour tâche de s'attaquer à ces problèmes sur plusieurs plans.

Nous déplorons aussi la tendance aux informations à sensation manifestée par la presse parlée et écrite à l'occasion de ce congrès de quatre jours pourtant si fertile en discussions sérieuses. On n'a souligné en fin de compte, que les déclarations les plus incendiaires. Nous tenons à rappeler qu'une semaine avant le congrès en question,

a eu lieu une autre conférence. Elle portait aussi sur le problème des Noirs. Les deux exposés dont elle a été marquée ont permis d'aborder la question en profondeur. Il n'y eut pas d'incitation à la violence. Les reportages ont été très peu nombreux. A notre avis, les Noirs du Canada ne doivent pas chercher à se libérer en empruntant gratuitement les politiques des Noirs des Etats-Unis. Mais nous sommes d'avis aussi que les médias d'information canadiens devraient veiller à développer une attitude responsable vis-à-vis des problèmes sociaux, qu'ils devraient éviter de diffuser des nouvelles à sensation comme la chose se pratique souvent aux Etats-Unis.

Nous tenons à insister encore une fois sur le fait qu'une invitation à tuer ne constitue pas une réponse valable. Les problèmes auxquels doit faire face le Noir canadien ne peuvent pas être résolus dans l'isolement ou dans l'imitation des pratiques américaines. Blancs comme Noirs doivent s'y attaquer. Il n'y aura pas de société juste pour les Noirs si les Blancs à l'esprit libéral se déborent à cause de la peur, de l'inquiétude morale, de la complaisance, ou si le secteur économique des Blancs a recours à sa politique périmée de représailles. Les Noirs n'aideront pas

leur cause non plus en recourant à de telles représailles ou à la violence. Nous tenons, encore une fois, à remercier les organisateurs ainsi que les participants du congrès des écrivains noirs. Ce congrès a permis au Noir de prendre conscience du rôle qu'il est appelé à jouer dans tous les pays. Il a aussi mis en lumière son désir de liberté partout à travers le monde.

En tant que Canadiens, nous n'approuvons le recours à la violence qu'après épuisement de tous les autres moyens. Nous devons chercher à éviter d'allumer des incendies qui feraient reculer l'humanité de centaines d'années et provoqueraient des haines pour des générations à venir. Nous tenons à insister fortement, cependant, sur le fait qu'il incombe à tous de créer un monde meilleur. Chacun doit agir maintenant afin d'établir dans un avenir rapproché une société juste pour tous.

(Les associations suivantes ont signé ce texte: Negro Community Centre Inc.; Negro Theatre Arts Club; Montreal Negro Alumni Group; The Jamaica Association of Montreal; Canadian Conference Committee (Black Organization); Trinidad and Tobago Association Montreal.)

## Pensées pour notre temps

Les langues dominantes, véhicules par excellence du savoir

C'est souvent dans les mêmes langues que se trouve la grande partie du savoir universel. Ces langues peuvent exprimer et véhiculer non seulement le savoir existant, mais encore les nouvelles découvertes de la science moderne et de la technologie. Ce sont les idiomes des nations riches et peuplées qui peuvent se permettre de diffuser ce savoir, sous forme de livres et périodiques, films, radiodiffusion sur de vastes territoires dans lesquels ces nations ont une certaine influence. Par suite, de telles langues se transforment en moyens de communications très souples apportant une culture variée qui tend à devenir universelle. La force politique et industrielle des nations pour qui ces langues sont les langues nationales, en garantissant la puissance et le prestige. Celles-ci sont l'anglais, le français, l'allemand et le russe; dans une moindre mesure, le japonais, le chinois, l'espagnol, l'italien et quelques autres. Comparés à ces dernières et à ce qu'elles représentent, la grande majorité des langues du monde ont bien peu à offrir aux millions d'hommes qui acquièrent chaque jour un plus haut niveau d'instruction et qui chercheront à connaître tout ce que le monde moderne peut offrir en matière de savoir ou d'information. En apprenant une des langues prioritaires une plus grande expansion, mais permettent une production littéraire beaucoup plus rentable dans cette langue. C'est de cette façon que les langues prioritaires se répandent dans une plus large mesure aux dépens des minoritaires, et que la culture et le langage de groupes plus petits sont sacrifiés au profit des membres de groupes plus grands. Il s'ensuit que de plus en plus de personnes tendent à être bilingues, condition nécessaire pour devenir poly-social, c'est-à-dire faire partie d'un groupe pour une chose et d'un autre pour une autre chose.

(Le Bilinguisme: phénomène mondial, W. F. Mackey, Editions Harvest House)

## Le choix des langues dans les jeunes nations

Les frontières politiques des jeunes nations étant rarement les mêmes que les frontières linguistiques, il s'ensuit qu'à l'intérieur même d'une nation, il existe un certain nombre de langues qui, souvent, se font concurrence. Ceci ne constituait pas un vrai problème lorsqu'il s'agissait d'une colonie, la langue du pays colonisateur reléguant les autres à un rang secondaire. Mais dans le cas d'un pays indépendant multilingue, le choix d'une langue comme langue nationale à l'exclusion des autres peut provoquer la guerre civile. Pour s'en convaincre, il suffit de réfléchir à l'échec qu'a récemment subi le gouvernement indien quand il a essayé d'imposer une langue nationale à l'Inde, et la révolte qu'engendra la nouvelle politique linguistique. C'est ainsi que certaines nations doivent faire face au problème suivant: considérer officielles des langues locales, ou garder la langue du colonisateur comme langue nationale. Pour résoudre ces deux problèmes, une seule solution s'impose: adopter un certain degré de bilinguisme au niveau national - une telle nécessité existe pour la plupart de ces nations et affecte un bon pourcentage de la population du monde.

(Le Bilinguisme: phénomène mondial, W. F. Mackey, Editions Harvest House)

## NOTES DE LECTURE

# La rentrée politico-littéraire

par Pierre-C. O'Neil

Tandis que l'exercice quotidien de la politique est en voie de donner des dimensions plus réelles au personnage de M. Pierre Elliott Trudeau, il devient de plus en plus évident qu'il sera le grand héros de la saison politico-littéraire, une saison qui paraît devoir être plus riche que jamais, du moins en quantité, et dont on ne saura que durant les ventes au rabais de février quels en ont été les auteurs les plus méritants.

Dans cette saison littéraire, M. Pierre Elliott Trudeau occupe une place de choix, c'est-à-dire qu'on publiera beaucoup de choses à son sujet. Il reste cependant à déterminer si la qualité de ces livres sera à la hauteur de l'intérêt que le personnage a créé sur la scène politique depuis un an. Il sera également intéressant de voir s'ils expliquent le comportement actuel de ce gouvernement, que des gens trouvent de plus en plus erratique.

S'il faut en juger par les deux premiers livres qu'on vient de consacrer à M. Pierre Elliott Trudeau, il faudrait le plaindre d'avoir été si rapidement l'objet de tant de prose. Coup sur coup, des journalistes du Telegram de Toronto viennent en effet de commettre deux livres sur le premier ministre.

### Deux livres décevants

Le premier, "Trudeau a Man for Tomorrow", de Douglas Stuebing, John Marshall et Gary Oakes n'est en somme qu'une collection d'articles publiés par les trois journalistes dans la ferveur de la campagne pour le leadership, et plus tard de la campagne électorale.

On n'y apprend rien de neuf sur le premier ministre et on n'y trouve surtout pas un réel effort d'explication du personnage et des sources de sa pensée et de son action.

Le deuxième livre, "This is Trudeau" par John Harbron est tout aussi décevant et d'autant plus que l'auteur fait grand état de ce qu'il est un ami intime du premier ministre. Personne évidemment ne veut mettre cela en doute, mais le livre est tellement superficiel qu'on se demande réellement quel peut bien être l'avantage d'avoir été un ami intime de M. Trudeau lorsque vient le temps d'écrire à son sujet.

Les critiques ne se sont pas gênés pour soulever la question à l'occasion de la publication du livre, et dans une lettre aux lecteurs du Globe and Mail, l'auteur a dû expliquer qu'il ne s'agissait pas d'une biographie définitive du premier ministre - on s'en serait douté, - que son livre n'avait qu'un caractère provisoire. Et dans ces conditions, si vous avez déjà lu les numéros de Cité Libre, "La grève de l'amiante", quelques coupures de journaux, et si vous avez rencontré le premier ministre au bal, dans une discothèque ou sur les bords d'une piscine achalandée, vous en savez tout autant sur M. Pierre Elliott Trudeau que ce que vous pourriez trouver dans ce livre.

### "Journey to Power"

Mais ce n'est pas tout. Don Peacock, un ancien secrétaire de presse de M. Pearson et un collaborateur de M. Trudeau au cours de sa campagne pour le leadership, vient de publier "Journey to Power", un livre qui prétend raconter par le menu détail les intrigues de coulisse qui ont marqué le renversement de John Diefenbaker, et qui, à travers les transformations survenues dans la politique canadienne depuis 1966, fait l'histoire de l'élection de M. Robert Stanfield à la tête de son parti et de l'accession de M. Pierre Elliott Trudeau au pos-

tion de premier ministre du pays. On ne sait pas grand-chose encore de ce livre, si ce n'est qu'il aurait aussi été écrit avec hâte.

Plus tard, verra un livre de Martin Sullivan, journaliste du Time. On dit qu'il s'agit de la poursuite d'un travail qu'avait entrepris le journaliste Blair Fraser avant sa mort tragique. Blair Fraser étant de tous les journalistes, un de ceux qui pouvaient prétendre connaître Pierre Elliott Trudeau, ne serait-ce qu'à cause de longues excursions en canot faites avec lui. Ce livre aussi doit traiter de l'accession de M. Trudeau au pouvoir dans le cadre des transformations de la politique canadienne depuis quelques années.

Quant au monstre sacré de la télévision canadienne (anglaise), Pat Watson, il aurait préféré, devant cette avalanche, remettre à l'an prochain une biographie du premier ministre, qu'il devait à l'origine faire paraître à l'automne. Les éditeurs du livre de Pat Watson avaient eux aussi laissé entendre que M. Watson connaissait bien le premier ministre, mais d'autres informateurs prétendent que les deux hommes se sont seulement rencontrés à l'occasion de réceptions ou à l'occasion de rencontres sur le plan professionnel.

Et quoi qu'il en soit M. Trudeau a apparemment refusé de participer au lancement des livres qui ont été publiés à son sujet jusqu'ici.

L'autre héros de la saison littéraire sera M. John Diefenbaker. Son ancien assistant M. Tom van Deusen a en effet préparé une biographie du personnage - The chief - qui devrait être publiée d'ici quelques semaines. On n'exclut pas la possibilité qu'elle soit plutôt favorable à M. Diefenbaker et qu'en un sens, elle soit aussi un essai d'expli-

cation et de justification de ses positions politiques.

### Diefenbaker et Pearson

Le journaliste Pat Nicholson qui est depuis longtemps membre de la tribune de la presse parlementaire vient aussi de publier un livre sur John Diefenbaker et Lester Pearson: "Vision and Decision". Pat Nicholson connaît bien, dit-on, M. Diefenbaker, et le journaliste serait intervenu personnellement entre le chef conservateur et M. Robert Thompson alors chef créditiste, dans les moments dramatiques où M. Thompson, se rangeant finalement du côté des libéraux en Chambre en 1963, provoqua le renversement du gouvernement conservateur et l'avènement des libéraux de M. Pearson.

Quant à Peter Newman, il doit lui aussi publier d'ici quelques semaines, le plus attendu de tous les livres de l'automne. Autant que l'on sache, il s'agit d'un long récit de ce que fut la scène politique canadienne durant la décennie qui vit s'affronter deux hommes tellement différents: Diefenbaker et Pearson. On sait le succès qu'obtint il y a quelques années le livre de M. Newman sur Diefenbaker, et on prévoit que celui-ci, auquel le journaliste travaille depuis de longs mois, ne sera pas moins populaire.

Au rythme où les livres politiques se succèdent, il est difficile de les parcourir tous, mais signalons qu'on vient de mettre sur le marché le premier volume d'une biographie du général MacNaughton qui s'illustre durant la première guerre mondiale, qui connut toutes sortes de déboires durant la seconde, et qui fut appelé à ce moment par M. Mackenzie King à remplacer durant la crise de la cons-

cription, le ministre de la défense d'alors, le colonel J. L. Raiston.

Sur son côté, l'ancien ministre des transports, M. Jack Pickersgill, vient de publier, avec le professeur D. F. Forster de l'université de Toronto, le second tome d'une série de volumes qui racontent Mackenzie King à partir du journal personnel que tenait fidèlement l'ancien premier ministre.

Enfin, un journaliste qui a passé de longues années à la tribune de la presse parlementaire, M. Peter Dempson, a publié un livre récemment dans lequel il raconte les tribulations d'un journaliste à Ottawa, esquisse des croquis des principaux personnages politiques qu'il a connus et peint des scènes de la vie journalistique dans les antichambres des partis et des hommes politiques.

### Le fabuleux Joey

Dans cette floraison, un livre du journaliste Dick Gwyn sur le fabuleux Joey Smallwood tient une place importante. L'incroyable récit qu'il fait de la politique à Terre-Neuve, avant, puis après la réunion de l'île à la Confédération canadienne, ferait passer Maurice Duplessis pour un séminariste sans expérience. Les chapitres sur l'industrialisation de l'île, sur la grève des travailleurs des forêts, sur la Confédération, sont passionnants.

On a reproché à Gwyn d'une part, d'avoir escamoté les scandales les plus juteux de l'administration Smallwood, et d'autre part de ne pas être entré assez profondément à l'intérieur du personnage pour nous l'expliquer.

Mais le livre reste quand même l'une des contributions les plus intéressantes qu'on

Suite à la page 5

## LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan  
Directeur de l'information: Jean Francoeur  
Trésorier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Bovin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: \$25.00; 6 mois: \$13.00; 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$25.00. Edition du samedi: 12 mois: \$9.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi de la présente publication comme objet postal de deuxième classe.

des idées

des événements

des hommes

# La participation et l'entreprise

## 1 - Quelques dimensions essentielles

par Gérard Dion et Bernard Solasse

MM. Dion et Solasse sont professeurs au département de relations industrielles de l'université Laval. Ce texte sur la participation et l'entreprise a fait l'objet d'une communication présentée le 25 octobre au colloque du Centre des dirigeants d'entreprise tenu à Montréal.

tégrante de programmes visant à transformer non seulement l'organisation industrielle mais la société elle-même". (3)

### ESSAI DE DEFINITION

La participation comme situation, valeur, acte

Bien qu'à la mode, l'idée de participation est une idée confuse. Cette confusion tient à la grande variété des intentions animant ceux qui s'y réfèrent, au caractère souvent contradictoire des objectifs que poursuivent ces derniers, et à la diversité des expériences concrètes auxquelles elle est associée. Cette étude vise à clarifier la signification du concept de participation et à préciser les différentes formes et modalités qu'elle peut prendre. Il ne s'agit donc pas de répondre aux grandes questions de l'heure: qu'existe-t-il en fait de participation dans l'entreprise? est-il possible et souhaitable d'étendre la participation? si oui, selon quelles modalités et à quel niveau.

Avant d'engager des discussions sur ces questions, il est indispensable de s'entendre sur le sens de mots employés et de posséder un cadre de référence. Malgré toutes les limitations que comporte une telle approche, nous la croyons utile à tous ceux qui voudront chez nous entreprendre des études plus poussées. En fait, l'analyse de la situation qui existe au Canada est à peine entamée. Elle a été amorcée sous une forme descriptive au vingt-troisième congrès de relations industrielles de Laval (2). Et il ne fait aucun doute dans notre esprit que ces réflexions préliminaires devraient être complétées, en premier lieu, par une série d'études analytiques plus rigoureuses destinées à faire le point sur cette situation actuelle et déboucher ensuite sur un ensemble de réflexions prospectives posant le problème de la participation non pas théoriquement, mais en tenant compte des caractéristiques de notre société et de celles des groupes et des organisations dont elle se compose.

Il est extrêmement important de noter au départ que la participation peut être au service d'idéologies hétérogènes susceptibles de nourrir des revendications et des projets d'action fort divers. C'est ce que soulignait Robert COX dans un article consacré à "la participation des travailleurs à la gestion des entreprises".

Sous une forme ou sous une autre, l'idée que les travailleurs devraient participer à la gestion de l'entreprise ou ils sont occupés à une longue carrière: elle a séduit, pour des raisons diverses, nombre de théoriciens et de groupes sociaux. Sous sa forme la plus militante, elle a traduit diverses idéologies (italiques ajoutées) fondées sur la conception qui voit dans la société l'expression d'intérêts de groupes et elle a fait partie in-

Une première démarche, d'ordre strictement intellectuel, permet de regrouper les multiples significations de cette idée autour de trois thèmes essentiels: la participation comme situation, comme valeur, comme acte. Comme situation, la participation est l'indice de l'existence d'une manière d'être identique ou d'un consensus effectif. Dans cette perspective, l'on parlera de participation aux fruits de l'expansion ou de participation à une idéologie commune dans le premier cas, la participation est l'indice d'une relative égalité dans la répartition des biens et des services produits; dans le second cas, l'indice d'une adhésion à des valeurs, à des idées.

Comme valeur, la participation est une norme pour l'action dont elle engage à la fois les finalités et les modalités générales.

les finalités: puisqu'à l'instar de toute autre valeur, la participation est une fin en soi et cela sans ses trois aspects comme situation, comme norme et comme acte.

les modalités: la participation suppose des partenaires libres et responsables de leur choix. Ils ne sont pas nécessairement animés par des motivations et des objectifs qui, à long terme et dans leurs finalités essentielles seraient identiques, mais des partenaires qui, néanmoins, s'entendent, fût-ce temporairement, pour réaliser des objectifs limités. Ceci conduit à distinguer dans la pratique divers degrés, niveaux et objets de participation, ce que nous ferons dans un instant, sans oublier cependant que la stratégie et l'enjeu de la participation à long terme confèrent à toute expérience de participation sa portée et sa signification véritables. Ceci revient à s'interroger sur la nature des intentions engageant le court, le moyen et le long terme.

Comme acte, enfin, la participation est une pratique ou un comportement conduisant les individus et les groupes à agir de façon concertée. Là encore, l'extension et la nature de l'enjeu de la participation, comme ses modalités pratiques, varient. Cependant, comme acte, la participation implique toujours une attitude ouverte vers l'autre, et lorsqu'elle engage l'action, elle

implique la volonté de ne pas agir seul mais en commun; à la limite la participation aux décisions implique un partage effectif des responsabilités et du pouvoir de décision.

### Participation et démocratie

Ces trois dimensions de l'idée de participation - situation, valeur et acte - se rejoignent, en définitive se fusionnent dans le concept de démocratie.

Une société, une organisation, un groupe tendent vers la démocratie lorsque, dans le respect du pluralisme, ils s'efforcent d'atteindre des objectifs et des fins exprimant un large consensus, lorsque les intéressés ont la possibilité de participer et participent effectivement à l'élaboration des options et des décisions engageant leur avenir collectif que ce soit directement ou indirectement par l'entremise de représentants-mandataires, et lorsqu'ils renoncent, d'un commun accord, à monopoliser le pouvoir pour l'exercer selon des procédures et dans le cadre de règles librement acceptées.

Ceci exclut la participation "forcée" ne respectant pas la liberté et la responsabilité des partenaires, qu'elle soit fondée sur la mobilisation des masses par la propagande ou sur la persuasion clandestine.

Le caractère abstrait et théorique de cette démarche est évident mais inévitable dans la mesure même où la participation comme valeur transcende les situations historiques et les pratiques existantes. Comme toute valeur, la participation est plus un devoir-être qu'une donnée; elle est une conquête permanente, jamais achevée et toujours menacée.

### QUELQUES DIMENSIONS ESSENTIELLES

#### Les degrés de participation

La notion de degrés de participation peut être éclairée par une référence aux diverses étapes d'un processus décisionnel.

En simplifiant, il semble qu'un processus décisionnel puisse être décomposé en cinq étapes majeures:

- 1) rassemblement des informations;
- 2) élaboration et formulation des options possibles;
- 3) décision proprement dite;
- 4) exécution de la décision;
- 5) contrôle de l'application de la décision.

Aux différentes étapes de la décision, correspondent divers "degrés" de participation.

Ce dernier concept doit à son tour être clarifié. Il revêt, en premier lieu, une signification quantitative: la participation peut être plus ou moins intense. Il semble que l'on puisse établir grosso modo une correspondance entre les divers degrés de participation et les formes de participation. En dernier lieu une corrélation générale peut être établie entre le degré d'engagement et de responsabilité qu'il implique.

1) A la première étape de la décision - le rassemblement des informations - ne correspond qu'un degré de participation minimum, mais néanmoins nécessaire pour que l'on puisse parler de participation. Dans ce cas, la participation s'exprime formellement dans la communication ou l'échange d'informations mais n'engage nullement la responsabilité des partenaires en présence.

2) A la seconde étape de la décision - l'élaboration et la formulation des options possibles - correspond un degré de participation intermédiaire. Formellement la participation s'exprime dans la consultation; c'est dire qu'elle implique outre la communication et l'échange d'informations, la formulation par les participants d'avis, de conseils, de recommandations.

Dans ce cas, chaque participant doit, d'une part, exprimer son propre point de vue ou celui de ceux qu'il représente, et d'autre part, considérer ceux qu'il représente pour tenter de concilier les uns et les autres en fonction des objectifs que poursuit l'organisme consultatif lui-même. Les particularismes doivent être non pas niés mais dépassés, conciliés dans une perspective commune, répondant au rôle, à la mission de l'organisme consultatif.

En d'autres termes, chaque participant doit, en premier lieu, s'assurer que son opinion, - qui peut être celle de ceux qu'il représente - sera prise en considération par les autres participants. Cette première dimension du rôle de chaque participant en est une d'information mais ce rôle ne se limite pas là car il faudrait parler de participation sous forme d'échange d'informations et non de participation sous forme de consultation. D'où la seconde dimension du rôle des représentants

d'un groupe dans un organisme consultatif. En tant que membres de cet organisme, les participants sont appelés à exprimer un avis collectif et c'est là leur rôle spécifique. Cet avis ne s'établira pas uniquement à partir des critères particuliers de chacun mais devra considérer ceux qui répondent aux attributions de l'organisme lui-même.

Dans cette perspective, la responsabilité de chaque participant se dédouble: il est responsable envers lui-même ou envers ses mandataires et responsable envers l'organisme lui-même. Cependant, le caractère, par définition, consultatif de cet organisme limite la responsabilité des participants. Ceux-ci demeurent libres de contester les recommandations émises et évidemment les décisions que pourraient entraîner ces recommandations.

3) A la troisième étape de

la décision - la décision proprement dite - correspond le degré le plus complet et le plus contraignant de participation.

Dans ce cas, les participants sont non seulement associés aux étapes préalables de la décision - rassemblement des informations et élaboration des options possibles - que ce soit directement ou non, mais décident conjointement. La décision devient une codécision; le pouvoir de décider est alors partagé et exercé collectivement.

Les codécisionnaires sont également coresponsables de la décision prise et perdent de ce fait leur droit à la contestation. Il serait contradictoire dans les termes de contester une décision dont on serait pleinement coresponsable. Ceci ne serait possible qu'à la condition de se retirer de l'organisme de décision, ce qui impliquerait la suppression de toute participation à ce niveau.

4) A la quatrième étape d'une décision - exécution de la décision - correspond une situation plus complexe.

a) La codécision lie évidemment les participants au niveau de l'exécution; chacun devant, sous peine de se contredire, collaborer à l'exécution d'une décision dont il est responsable.

S'il en est ainsi, il ne semble pas qu'un nouveau degré de participation corresponde à l'exécution de la décision. Tout au plus faut-il parler de la permanence dans le temps d'un engagement antérieur.

b) Cependant, la participation peut se limiter à l'exécution d'une décision sans qu'au préalable on soit passé par la codécision ni la consultation; telle est d'ailleurs la situation que l'on rencontre le plus souvent.

L'on peut contester ou approuver une décision extérieure, participer ou non à son exécution selon qu'on la fait sienne ou qu'on la rejette.

Il ne semble pas que l'on puisse tenir un individu ou un groupe responsable de l'exécution d'une décision à laquelle il n'aurait pas participé à moins qu'il ne se soit au préalable engagé, implicitement ou non, à l'exécuter.

5) A la cinquième étape d'une décision - le contrôle de son exécution - correspond une situation analogue à celle que nous venons de décrire.

a) La codécision, la coresponsabilité invitent les participants à contrôler conjointement l'exécution de la décision.

b) Il peut y avoir cependant participation au contrôle de l'exécution d'une décision sans qu'il y ait eu au préalable participation à son élaboration et à la prise de décision. Cette participation peut revêtir deux formes selon qu'il s'agit de recueillir des informations ou des avis sur l'exécution de la décision considérée.

(1) (page 1) Texte publié dans "Relations Industrielles", vol. 23 (1968) no 4.

(2) Gérard DION et autres, Le syndicalisme canadien: une réévaluation, Les presses de l'Université Laval, Québec 1968, 293 pages.

(3) Robert COX, "La participation des travailleurs à la gestion des entreprises: Etat et avancement du projet", in Un champ d'enquête fertile", dans Bulletin de l'Institut international d'études sociales, Genève, numéro 2, février 1967, page 73.

(Demain: modalités, enjeu et conditions de la participation)

# Chez Archambault

## LES FAMEUX DISQUES

### Deutsche Grammophon Gesellschaft

# VOUS SONT PRÉSENTEMENT OFFERTS À 20% de RABAIS



**6 CONCERTOS BRANDEBOURGEOIS**  
avec l'orchestre Black de Munich.  
Directeur: Karl Richter,  
**2 microsillons de 12" \$9.98**  
Stéréo No 104971/72  
Une valeur normale de \$13.96



**DAS RHEINGOLD (L'Or du Rhin)**  
avec l'Orchestre Philharmonique de Berlin  
Directeur: Herbert von Karajan  
**\$16.98** 3 microsillons de 12"  
Une valeur normale de \$20.94

**BEETHOVEN** Les 9 Symphonies de Beethoven Grand Prix du Disque **UNE VALEUR NORMALE \$29.95 DE \$56.00**

<p><b>Bientôt disponible: Le Nozze di Figaro</b> avec l'Orchestre et le Choeur de l'Opéra Allemand de Berlin. Directeur: Karl Bohm. 4 microsillons de 12" Stéréo No 104962/65 <b>\$18.98</b> Une valeur normale: \$27.92</p>	<p><b>Bientôt disponible: Grande messe des morts</b> avec l'Orchestre Symphonique et le Choeur de la Radio Bavaroise. Tenor: Peter Schreier. Directeur: Charles Munch. 2 microsillons de 12" Stéréo No 104969/70 <b>\$9.98</b> Une valeur normale: \$13.96</p>	<p><b>Bientôt disponible: La Musique de Chambre de JOHANNES BRAHMS</b> Duo, trio, quartet, quintet et sextuor. 15 microsillons de 12" Stéréo No 104973/87 <b>\$54.98</b> Une valeur normale de \$104.70</p>
--	--	---

# Ed Archambault INC.

**500 est, Ste-Catherine 849-6201**  
*situé en face de la Station Berri, sortie Ste-Catherine*

sous les auspices du Centre Biblique de Montréal

**le R.P. PIERRE BENOIT, O.P.**  
directeur de l'École Biblique de Jérusalem  
donnera une conférence publique intitulée

**LES TEMPS ET LES LIEUX DE LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST**  
(avec projections)

Ce soir, à 20h, 15, au 1111, rue de la Cathédrale (metro: Bonaventure). - Entrée: \$1.00.

## EXPERT

### MOTEURS • TRANSMISSIONS DIFFÉRENTIELS

- De toutes sortes, neufs et usagés
- Installation si desiré
- Garantie de 24 mois ou 24.000 milles à 100%
- Remorquage gratuit
- Finance


Jour: 270-2555 - 270-2956  
Soir: 274-8403

1990 est, BEAUBIEN, coin Bordeaux

## en guise de cadeau

Une oeuvre exclusive d'un artisan du Québec

Choisissez parmi les milliers d'articles en montre dans les boutiques de la Centrale d'Artisanat. Prix variés.



Animaux en bois sculptés

Une organisation sans but lucratif.

**la centrale d'artisanat du Québec**

À MONTRÉAL:

- 1450 rue St-Denis
- Hôtel Reine Elizabeth
- 403 est, rue Ste-Catherine
- 302 est, rue Craig

Ouvert de 9:30 a.m. à 5:30 p.m., samedi inclus.  
Jeudi et vendredi, jusqu'à 9:00 p.m.

suites de la première page

INDÉPENDANCE

Ferretti, farouche rivale de M. Bourgault, avait invité les rindistes dans une déclaration publique à s'opposer au "sabordement" de leur parti et avait dénoncé le "parti bourgeois" de M. Lévesque. Il est probable qu'elle ne tardera pas à inspirer la fondation d'un nouveau mouvement qui oeuvre pour "une transformation radicale de la société".

més dans l'après-midi pour "laisser le coeur exprimer ses raisons", comme l'avait demandé Pierre Bourgault, et enfin dans les couleurs où les principaux animateurs du parti, par la persuasion, ont fléchi les résistants.

Dans son rapport annuel, au début du congrès, samedi matin, le président général a invoqué un nouvel argument, un argument que les membres devaient sans doute connaître mais qui n'avait jamais été formulé publiquement de façon aussi nette.

Le RIN, a-t-il dit après avoir évoqué l'insuccès des négociations entreprises au printemps et à l'été avec le MSA et le RN, "n'a pas avancé d'un pas depuis un an sur le plan de l'organisation et, dans certains domaines, nous avons même reculé". Seule la région de Québec fonctionne bien, a-t-il ajouté, et "nous ne sommes pas plus efficaces cette année qu'il y a un an".

Les manifestations du 24 juin et celles de Saint-Léonard a-t-il dit, n'ont pas été fructueuses grâce au seul RIN. Dans le premier cas, il y avait là beaucoup d'autres gens qui n'étaient pas au RIN ("Je me suis retrouvé en prison surtout avec des membres du MSA"). Dans l'autre cas, c'est le MSA qui a dirigé la lutte.

"Nous avons maintenu nos positions, bien sûr. Avons-nous réalisé des progrès? Je ne le crois pas. Il faut constater une chose: il y a un échec fondamental dans la vie du RIN. Après huit ans d'efforts, nous avons connu toutes sortes de difficultés, mais l'un des grands objectifs du RIN n'a pas été atteint: le RIN n'a toujours pas un seul député à l'Assemblée législative."

"Le RIN n'est toujours pas un parti politique. Sur papier, oui; mais nous ne sommes pas en pratique un parti politique.

Or un parti politique, c'est un organisme voué à la prise du pouvoir."

Le RIN n'est pas devenu un tel organisme et M. Bourgault en voit l'une des causes principales dans l'attitude méprisante des militants qui sont réfractaires à l'action politique et qui répudient l'action électorale. Ceux qui s'engagent dans une telle action, dit-il, sont tenus pour traîtres!

Ce que M. Bourgault n'a pas dit et ce que savent bien les militants chevronnés du parti (ils ne l'ont pas caché dans certains ateliers), c'est que le recrutement a sensiblement baissé. Ainsi, dans certains comités, depuis un an, il n'a pas été possible de faire renouveler les cotisations à plus de 10 ou 20 pour cent des membres. Les autres sont déjà passés au Parti québécois.

Au cours des années, quelque 13.000 personnes se sont inscrites au RIN. Mais ce chiffre est cumulé. Au moment de sa dissolution, le parti ne groupait guère plus de 4.500 membres.

Intervenant plus tard dans le débat en assemblée plénière, M. Bourgault est revenu sur cet argument par une boutade: il s'agit de savoir, a-t-il lancé, si nous pouvons passer du stade de la maternelle à celui de parti politique. Certaines personnes estiment que nous devons nous radicaliser davantage. Ils disent: descendons dans la rue! Mais, curieusement, ils se contentent de nous regarder à la télévision tandis que nous sommes matraqués, se croyant de coeur avec nous!

Il suffisait de regarder les jeunes visages dans la salle pour rapidement constater que la très grande majorité des rindistes n'ont pas 30 ans quand ce n'est pas 25. Une poignée de "vieux" (de 35 à 55 ans) honore le parti du

poids de sa génération. Ainsi pouvait-on comprendre le sens que donnait Pierre Bourgault au mot "maternelle".

Un court débat a porté sur le mode de scrutin: devait-on inviter à voter tous les membres du parti présents dans la salle (comme l'avait suggéré M. Bourgault dans une lettre aux membres à la veille du congrès) ou plutôt s'en tenir au règlement qui n'autorise que les délégués à voter. Devait-on exiger la majorité des deux tiers pour l'adoption (ou le rejet) de la proposition portant dissolution? L'assemblée s'est facilement ralliée à la formule classique en vertu de laquelle seuls les délégués, mandatés par les membres dans chacune des régions, étaient habilités à voter. Elle a d'autre part reconnu qu'il serait plus juste de se saborder à la majorité des deux tiers bien qu'aucune disposition de la constitution ne l'y obligeait.

Une proposition d'amendement portant ajournement du congrès et examen de la question au moyen d'un référendum dans chacune des régions fut écartée. Une deuxième proposition qui assortissait la dissolution d'un article nouveau créant un mouvement de pression n'a pas recueilli plus de 50 voix. Les défenseurs de cette proposition ont invoqué un argument qui, sous diverses formes, a été répété à quelques reprises au cours de la journée, dans les ateliers surtout.

Il faut, ont-ils dit en substance, céder toute la place au Parti québécois sur le plan électoral, donc saborder le RIN-parti. Mais il y a danger qu'un exode massif des rindistes au PQ gêne les efforts de M. Lévesque pour la prise du pouvoir. En effet, a-t-on dit, la population verra au sein du PQ la présence d'une aile

gauche bruyante; elle aura peur du Parti québécois ainsi augmenté d'éléments à ses yeux dangereux. "Et nous ne serons pas plus avancés", a dit un délégué qui proposait, en conséquence, de maintenir un mouvement sans vocation électorale.

A entendre pareils propos, on se serait cru au Parti québécois! Enfin, quelques minutes après 21 heures, samedi, la proposition principale devait être mise aux voix. On avait cru que le débat sur une question aussi capitale se poursuivrait tard dans la nuit. Mais l'assemblée, lasse, résignée, suffisamment éclairée peut-être, ou encore bousculée par les inévitables questions préalables, estimait que l'heure du suicide avait sonné.

Une fois le résultat annoncé (227 contre 50), il y eut dans cette assemblée un étrange et curieux sentiment d'ambivalence: que fallait-il faire? Applaudir ou pleurer? On opta pour l'enthousiasme et, ici et là, les confettis hâtivement découpés dansaient dans la salle enfumée.

Mais beaucoup, parmi ceux qui étaient là et qui venaient de voter la dissolution, n'applaudissaient pas. Ainsi, cette vieille militante, écrasée sur sa chaise, regardait sans comprendre une jeune fille criant sa joie. Depuis 1960, elle avait donné son temps, ses énergies et son espoir au RIN. Qu'allait-elle faire maintenant? Entrer au Parti québécois? D'un geste, elle fit signe qu'elle ne savait pas. Le journaliste n'insista pas: elle pleurait.

Sur la tribune, entouré d'André d'Allemagne, de Marcel Chaput, de Pierre Renaud, Pierre Bourgault faisait son dernier discours de président national.

"Avons-nous eu tort ou raison? Seul l'avenir le dira. Mais méfions-nous des prophètes de malheur qui disent que ça ne marchera pas. Tout peut arriver. Depuis que le RIN existe, depuis huit ans, tout est arrivé. Tout sauf ce que nous avions prévu. Une seule chose est certaine: nous étions là il y a huit ans et nous sommes encore là ce soir."

"Si nous pensons maintenant qu'il vaut mieux rester chez nous, nous avons eu tort de voter la dissolution. Mais si nous pouvons considérer notre décision, non comme un entêtement, mais comme un commencement, un nouveau départ, alors nous aurons eu raison..."

"Nous sommes un peu tristes ce soir, et c'est normal, mais nos adversaires, eux, sont enragés de voir que nous avons enfin réussi à faire le regroupement. Nous devons systématiquement refuser de contempler ce que nous avons fait pour le RIN. Son abandon même est un geste révolutionnaire. Car si nous contestons les autres, il faut savoir se contester soi-même."

Après M. Bourgault, c'est Madame Thérèse Dion-Guérin, trésorière du RIN, qui vient, larmes aux yeux et sanglots dans la gorge, demander une dernière fois aux rindistes de payer les comptes du parti. Dans un silence absolu, elle aligne des chiffres, additionne, soustrait et conclut qu'il faut souscrire environ \$6.000 pour combler le déficit prévu. Des enveloppes contenant des formules de chèques sont distribuées dans la salle. Moins d'une heure plus tard, on recueille par centaines des enveloppes cachetées.

Hier, le Conseil central du parti s'est réuni pour aviser aux mesures à prendre. Dans quelques jours, tous les membres recevront des directives par la poste.

LONDRES

ment un certain renouveau d'estime pour avoir pris toutes les précautions nécessaires.

La dissolution du RIN n'a pas été acquise sans opposition

par Michel Roy

Largement dominée par la thèse du comité directeur du RIN en faveur de la dissolution du parti, l'assemblée générale du congrès a entendu principalement MM. Pierre Bourgault, président national, et André d'Allemagne, vice-président, qui ont exposé dans leurs interventions les raisons pour lesquelles cette décision était la seule possible.

Chez les opposants, MM. Félix Maltais, Jean-Robert Rémyard et André Dagenais ont particulièrement retenu l'attention. Pour M. Maltais, toute la question s'énonce ainsi: comment allons-nous mourir? Car, en définitive, dit-il, tout le monde est fusionniste. Mais fusionner et saborder ne sont pas synonymes. En faveur de la dissolution, dit-il, on ne nous apporte qu'un seul argu-

ment valable: les élections, c'est-à-dire la nécessité de faire front commun devant l'électorat. Est-il nécessaire, demande-t-il, de nous diviser sur le front électoral? Ne pouvons-nous pas envisager sereinement un front commun sur ce point? Il propose donc un accord avec le Parti québécois lors des prochaines élections, accord qui n'interdirait pas au RIN de conserver son intégrité comme mouvement ou comme parti. On nous dit, enchaine M. Maltais, que nous allons militer et faire valoir nos idées au sein du P.Q. Cette façon de voir lui fait penser à la thèse de l'unité nationale comme l'envisageait M. Pierre Elliott Trudeau. Le parodiant, il dit: "Pourquoi les Canadiens français ne viendraient-ils pas nous aider le Canada?" En nous scindant, dit-il encore, nous donnerons au peuple une fausse illusion d'unité.

M. André Dagenais établit un audacieux parallèle: un parti marxiste ne se laisse jamais absorber par un parti socialiste de gauche! Il évoque la triste histoire de l'Action libérale nationale, avalée par les conservateurs de M. Duplessis en 1936. Si le RIN se sacrifie maintenant, il ne pourra plus renaitre l'an prochain. Il vaut mieux renoncer à l'action électorale et conserver le mouvement.

M. Jean-Robert Rémyard estime que la question est trop grave pour qu'on puisse, en une journée, répondre par un "oui" ou par un "non". Il croit que le RIN doit en effet renoncer à l'action électorale et, sur ce point, épauler le Parti québécois. Mais il ne pense pas qu'on doive "couper tous les ponts". Il vaut mieux maintenir le RIN comme mouvement où militeront des indépendantistes qui, de toutes manières, risqueraient de nuire au PQ.

D'autres délégués se sont élevés contre la manière dont le Comité directeur tentait de faire voter ce texte. Les membres en ont été saisis trop tard, ont-ils dit. D'autres encore formulèrent de sérieuses réserves à l'égard de la personnalité de M. Lévesque. N'a-t-il pas donné la preuve au cours des négociations du peu de cas qu'il faisait du RIN? Courroucé, un vieux délégué le compare à un dictateur, mais l'assemblée le conspu.

André d'Allemagne, dont le prestige est contesté au RIN, intervient dans l'après-midi pour faire le point. Il partage, dit-il, le sentiment de ceux qui répugnent à saborder un parti auquel tant de liens les rattachent. Mais, au-delà des sentiments, il faut voir la situation qui existe.

Le Parti québécois et le RIN, souligne M. d'Allemagne, ont des programmes presque semblables; leurs structures sont presque les mêmes; leurs dirigeants sont valables et ont amplement démontré leur bonne foi. Maintenir deux partis indépendantistes entraîne un gaspillage d'argent, d'énergie et de travail. La possibilité d'une défaite électorale est

grande. Car il est faux de prétendre, dit-il, qu'on réalisera une "coalition valable" un peu avant les prochaines élections. Pareille coalition est difficilement réalisable.

De plus, l'existence de deux partis n'inspire pas confiance au peuple qui dira: pourquoi voter pour des gens qui ne parviennent même pas à s'entendre entre eux. Ce serait "la sinistre répétition de toute notre histoire".

Maintenir deux partis, dit encore André d'Allemagne, c'est aussi entretenir vis-à-vis des pays étrangers amis un état de confusion. Car on s'étonne à travers le monde que le Québec n'ait pas encore trouvé le moyen d'accéder à l'indépendance. Si ça ne marche pas d'ici quelques années, "ils nous lâcheront".

L'indépendance du Québec tient à l'unité réalisée le plus tôt possible. Si nous attendons encore, nous risquons de tout compromettre.

Si vraiment, déclare M. d'Allemagne, il y avait un gouffre entre le RIN et le PQ, l'existence parallèle de deux partis serait justifiée. Mais tout le monde sait que tel n'est pas le cas.

Beaucoup de militants disent: pourquoi faut-il que ce soit le RIN qui se sacrifie? C'est une question fautive, répond le vice-président national qui ajoute: "On ne se sacrifie pas en faisant un geste en faveur d'une cause que l'on défend. Ce qui importe vraiment, c'est d'arriver le plus vite possible à l'indépendance en faisant l'unité. C'est pourquoi une partie de la presse met le PQ en garde contre le RIN, ou le RIN en garde contre le PQ. On redoute cette unité. Nous avons la chance de prendre le pouvoir, de construire un Québec indépendant et libre!" conclut André d'Allemagne dans un tonnerre d'applaudissements.

Pierre Bourgault, dans la soirée de samedi, fera l'intervention décisive. Après avoir souligné que les positions adoptées par le Parti québécois au cours de son congrès de fondation ont rapproché cette formation du RIN, il déclare que les quelques divergences secondaires qui les séparent encore, notamment au chapitre des droits scolaires de la minorité anglophone, ne justifient pas l'existence de deux partis. Si les deux partis continuent d'exister, dit-il, "la collision est inévitable: nous devons dénoncer le PQ de la même manière que nous dénonçons l'Union nationale et le parti libéral".

Il y a des risques à entrer au PQ et à laisser tomber le RIN? C'est vrai, répond Pierre Bourgault. On ne demande à personne, dit-il, "d'aimer René Lévesque qui n'est ni un messie ni un diable. On demande de constater qu'il est là et que sa principale qualité est qu'il constitue un instrument de valeur pour atteindre l'indépendance".

M. Bourgault ajoute: "Si je passe au P.Q. je ne vais pas travailler sous René Lévesque mais avec René Lévesque et les autres."

On dit aussi qu'il y a d'anciens libéraux au PQ, ce qui représenterait un autre risque? Oui, c'est vrai. "Mais est-ce qu'on va tous se reprocher ensemble de ne pas avoir été toujours indépendantistes? Quels sont ceux dans cette salle qui peuvent dire qu'ils étaient indépendantistes il y a quelques années seulement?"

"Si nous n'avons pas la force de faire sentir notre influence au sein du PQ, alors comment aurons-nous celle de faire un parti distinct et de gagner les prochaines élections? Moi, je ne crains pas d'être avalé par le Parti québécois!"

On craint aussi d'être mal reçu au PQ? "Il est vrai que tout le monde ne nous recevra pas avec plaisir. Mais la majorité des membres du PQ, dès que nous aurons passé ensemble à travers quelques difficultés, nous accueilleront. Ils ne nous offriront pas de cadeaux. Lévesque ne m'offrira pas de poste. J'entrerai comme vous, comme membre."

On a peur de l'inconnu? "Oui, et c'est normal, tout comme la peur de l'indépendance. C'est aussi un défi. Je crois à la radicalisation par le nombre. Devant l'unité et le nombre, les Québécois n'auront plus l'excuse de notre division: ils embarqueront."

"Une majorité ne peut pas être faite seulement de gens qu'on aime. Mais nous ne consultons personne. Aujourd'hui, nous pouvons entrer au PQ sans poser de condition et sans qu'on nous en impose. Peut-être pourrions-nous jouer au sein du Parti québécois le rôle que René Lévesque a joué au sein du parti libéral!"

Texte de la résolution

Voici le texte de la résolution adoptée en fin de semaine par l'assemblée plénière du congrès du RIN (227 voix contre 50) et par laquelle le parti cesse d'exister:

- 1. Considérant que l'indépendance nationale, qui a toujours été la principale raison d'être du RIN, constitue plus que jamais un objectif prioritaire pour le Québec;
2. Considérant que sur le plan électoral, la concurrence entre deux partis indépendantistes serait une aberration qui risquerait fortement de retarder, voire de compromettre l'accession du Québec à l'indépendance;
3. Considérant que sur le plan de l'efficacité le doublement des services de deux partis entraîne gaspillages et de graves pertes d'énergie;
4. Considérant que les différences actuelles de structures et de programme entre le RIN et le P. Q. ne justifient pas l'existence de deux partis indépendantistes;
5. Considérant que le RIN a joué son rôle historique de catalyseur de la pensée nationale au Québec:
a) sur le plan idéologique, les idées qu'il a prônées depuis 8 ans sont partagées par une masse croissante de la population;
b) sur le plan de l'action, les méthodes de revendication et de contestation qu'il a inaugurées au Québec sont maintenant utilisées par un grand nombre d'organismes et d'associations;
il est résolu
1) que le Congrès national du Parti se prononce en faveur de l'unification immédiate des indépendantistes;
2) que le Congrès national du Parti prononce en conséquence la dissolution du RIN;
3) que le Congrès national du Parti autorise le Comité directeur actuel à entreprendre des entretiens avec le P. Q. en vue de régler les modalités techniques de cette décision;
4) que le Congrès national du Parti charge le Comité directeur actuel de prendre les mesures juridiques et techniques nécessaires en vue de la mise en oeuvre de la dissolution;
5) que le Congrès national du Parti recommande à tous les membres de militer au sein du P. Q.;
6) que le Congrès national du RIN exprime sa conviction de marquer ainsi une nouvelle étape dans la marche du peuple québécois vers sa libération.

SOYOUZ

24 avril 1967 les savants soviétiques ont réussi plusieurs grandes premières spatiales, notamment deux jonctions automatiques, avec les Cosmos 186 et 188, puis les Cosmos 212 et 213 en avril dernier, et en septembre dernier l'envoi autour de la Lune et la récupération sur terre de Zond 5.

Les succès remportés par Venus 4 et la série des Luna dans le domaine de l'automatisme, estiment les observateurs, ont permis aux responsables soviétiques de la recherche spatiale de faire l'économie d'un cycle d'expériences qui auraient dû préalablement être réalisées à bord des vaisseaux habités.

RENDEZ-VOUS

tateurs, les félicitations de la Terre pour la façon dont il s'était jusqu'à présent acquitté de sa mission.

Après avoir pu entendre très clairement les instructions données au cosmonaute - et soigneusement notées par celui-ci - pour son nouveau rendez-vous avec Soyouz 2, on apprit ainsi que la distance minimale entre les deux vaisseaux était de 6.042 pieds.

Peu après les dernières images retransmises par les caméras de télévision de Soyouz 3 apparut sur l'écran le fils du cosmonaute, Victor Beregovoi, âgé de dix-sept ans. Très intimidé, il le jeta même tenta cependant, en réponse aux questions de son intervieweur, de brosser un rapide portrait de son père: un hom-

me sévère vis-à-vis lui-même, qui déteste parler de ses hauts faits de guerre sinon sur le ton de la plaisanterie, qui adore tourner des films d'auteur et qui dévore la littérature technique.

Victor Beregovoi a indiqué aussi qu'il n'avait pas lui-même entendu l'annonce à la radio du départ de son père pour le cosmos, et qu'il n'avait pas encore vu sa mère depuis le début de cet exploit. Mais il lui a parlé au téléphone et elle lui a avoué que malgré sa fierté, elle ne pouvait s'empêcher de se faire du souci.

INCIDENTS

les Israéliens face à la ville d'Ismaïlia, et qui le même jour à 16h50, avaient ouvert le feu sur Port-Tewik, localité située à l'entrée sud du canal. Les spécialistes égyptiens soulignent la parfaite coordination de l'opération, la rapidité de la riposte, la précision des tirs ainsi que la puissance de feu considérable de l'artillerie égyptienne qui avait déjà montré sa supériorité sur l'artillerie israélienne le 8 septembre dernier. Pour ces mêmes spécialistes, l'opération de samedi montre les changements importants qui sont intervenus dans la défense de la rive occidentale du canal de Suez. Par exemple, soulignent-ils, cette défense est devenue suffisamment efficace pour empêcher que l'artillerie israélienne ne frappe trop durement les raffineries de Suez, ce qui n'avait pas été le cas il y a tout juste un an.

NOTES

Suite de la page 4

ait faites, non seulement à l'histoire de l'île et de ce joyeux autocrate qu'est M. Joey Smalwood, mais encore, à l'histoire politique canadienne récente.

L'anti-américanisme

Enfin, signalons aux nationalistes canadiens qu'ils peuvent maintenant trouver en librairie un manuel du parfait anti-américain.

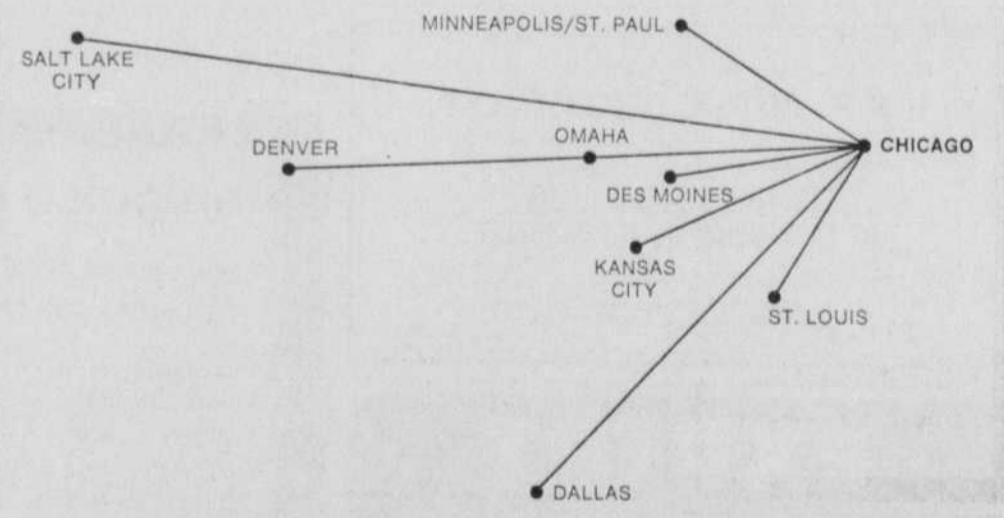
Il est arrivé tôt dans l'incroyable floraison de livres politiques que le Canada connaît depuis la fin des vacances et qui doit se poursuivre au moins jusqu'à l'époque des fêtes.

Ce livre, The New Romans, qui a été traduit en français depuis sa publication en anglais vers la fin de l'été, est en quelque sorte, l'encyclopédie de l'anti-américanisme.

Il pourrait être aux hommes politiques canadiens ce qu'est aux touristes de Paris "l'indispensable", ce guide pratique des rues et des quartiers de la grande ville.

Il réunit sous diverses formes, des contributions d'une cinquantaine d'intellectuels, de professeurs, de journalistes, de mères de famille et d'écrivains. Tantôt dans un poème, tantôt sous forme de drame, parfois dans le style de la lettre à un fils, tous ces gens font plus ou moins subtilement le procès des Américains, et réunissent, dans un bouquet fort coloré, les fleurs de nos frustrations de Canadiens.

Le plus court chemin entre 2 points... Montréal Chicago sans escale par Air Canada. (2 vols par jour!)



En effet, nous vous offrons 2 vols sans escale, tous les jours, à destination de Chicago. Nos jets DC-9 partent le matin à 10 heures et le soir à 6 heures. L'homme d'affaires apprécie la commodité, la vitesse et le confort de ces 2 vols. Air Canada vous offre aussi d'autres vols quotidiens Montréal-Chicago via Toronto. De Chicago, correspondances faciles et rapides vers Dallas, Kansas City, St. Louis, Salt Lake City, Omaha. Il vous suffit de partir!

AIR CANADA logo

BRUNET DE CÔTE-DES-NEIGES EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS AUCUN AGENT ÉCONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

# La France en transition

## 2 - Le pari des réformes

par P. Viansson-Ponté

PARIS (Le Monde) - La France fait de temps en temps une révolution, mais jamais elle ne pratique à froid de vraies grandes réformes.

Elle procède plutôt par retouches successives, prudemment dosées et entrecoupées de longs paliers. Lorsque les mutations nécessaires parviennent à maturité, tout au plus le gouvernement peut-il tenter, dans certains domaines et à certaines époques, d'accélérer un peu ou de freiner légèrement cette maturation. Il a fallu quatre ans à la IV<sup>e</sup> République pour mettre un terme à la guerre du Vietnam à partir du moment où elle avait pris pleinement conscience de l'inutilité de ce conflit; quatre ans aussi au général de Gaulle pour arrêter la guerre d'Algérie. Combien d'années s'écouleront cette fois entre l'explosion estudiantine et l'œuvre de trois grandes transformations qui découleront fatalement un jour de la rupture de mai-juin 1968: la réorganisation de l'Université française, la rénovation des structures administratives et finalement politiques du pays, la révision des rapports sociaux?

A ces trois exigences, qui n'étaient encore qu'à l'arrière-plan des journées de mai et devront peut-être se manifester avec éclat sous d'autres formes avant d'aboutir, le régime répond par trois mots-clés: orientation, régionalisation, participation. Que recouvrent-ils exactement, trois mois après que le rideau est tombé sur le premier acte?

### Une orientation pour l'Université

Le projet de loi d'orientation de l'enseignement supérieur a reçu une priorité pour d'évidentes raisons de calendrier et d'opportunité. Il était impossible en effet d'aborder la rentrée avec les anciennes règles, les habitudes d'hier, des traditions respectables

et dépassées, d'ailleurs unanimement condamnées. Impossible néanmoins de reconstruire en quelques semaines un édifice aussi considérable et aussi fragile que l'Université française.

Le liquidateur de la faillite, choisi pour son habileté à toute épreuve, fait donc ce qu'il peut avec les moyens du bord, c'est-à-dire avec les hommes tels qu'ils sont, les crédits dont il dispose. Enfermé dans des limites étroites, il pare au plus pressé. C'est déjà trop pour les extrémistes de l'ordre, les jacobins centralisateurs, les conservateurs; ce n'est pas assez pour les réformistes impatients; quant aux révolutionnaires, ils estiment simplement que c'est

un faux problème et que la rénovation de l'Université passe par la réforme préalable de la société elle-même.

M. Edgar Faure a dû lâcher un peu de lest sur quelques points pour sauver l'essentiel de son projet. Il est assuré, grâce à l'appui présidentiel, de l'emporter devant le Parlement comme il a gagné la première manche devant le gouvernement, la seconde devant la majorité. Puis il livrera sur le terrain la vraie bataille. Si la fortune des armes lui est favorable, on passera alors de la guerre de mouvement à la guerre de positions.

On verra plus tard si l'autonomie entraîne, comme l'assurent les adversaires du pro-

jet, la naissance de cent petits soviets universitaires; si les finances admettent vraiment, pour la première fois dans l'histoire de l'administration française exception faite du temps de guerre, le contrôle a posteriori des dépenses engagées; si la participation telle qu'elle est envisagée et la contestation telle qu'elle est admise s'épanouissent sans troubles.

On peut penser que le projet aurait pu être un peu plus audacieux sur certains aspects, autrement conçu dans divers domaines; on ne peut raisonnablement pas lui opposer un contre-projet fondamentalement différent dans le régime tel qu'il est et même dans l'Etat et la nation; si la

tâche incombait à l'opposition, elle irait peut-être un peu plus loin, elle ne ferait pas vraiment autre chose.

### Un cadre pour la régionalisation

La régionalisation, seconde réponse de la Ve République aux exigences de mai, sera un peu la tarte à la crème de 1969. A en juger par le foisonnement des projets, documents, articles, discours et ouvrages relatifs à la réorganisation des structures du pays - réforme communale, création d'instances régionales consultatives et à vocation législative, redistribution des compétences, décentralisation, déconcentration, transformation du Sénat, etc. - le double n'est pas permis: la régionalisation est à l'ordre du jour.

Le pouvoir entend jouer sa partie dans le concert avec solennité et sérieux. L'affaire, traitée à travers d'imposantes consultations pour prendre appui sur les pesanteurs sociologiques, puis l'argument et l'apremet débattu au sommet, sera soumise d'abord au pays par la voie du référendum, au mois de mars en principe. Pour retirer ses attributions législatives au Sénat, plus de la moitié des articles de la Constitution devront être modifiés. Les Français auront une fois de plus à bon compte et sans risque l'impression de trancher en choisissant, comme dit Maurice Clavel, entre "le oui total et le non total et stérile".

Le Parlement sera invité ensuite à enregistrer quelques lois qui compléteront et exprimeront le nouveau dispositif. L'administration opposera selon l'usage une résistance passive mais acharnée aux changements et ceux des notables

locaux qui craindront d'être évincés dans la future organisation s'efforceront de mobiliser leur clientèle. Le général, tel saint Michel pourfendant le dragon, taillera en pièces cette arrière-garde et déclarera, aux acclamations de la foule, que la réforme est faite et qu'elle est capitale.

### La vraie réforme

Ce pourrait être une grande réforme en effet. Réduire le nombre des régions de programme en les ramenant de vingt et une à quinze ou seize si on répugne à trop heurter les particularismes, à neuf si on veut constituer des maintenant des entités économiques de dimension convenable autour de chacune des grandes "métropoles d'équilibre". Placer le préfet de région, débarrassé de l'administration du département chef-lieu, en position d'exécutif régional. Instituer une assemblée régionale élue au suffrage universel et lui donner des attributions d'ordre législatif, notamment le pouvoir de voter un budget comportant des ressources propres. Obliger les trente-huit mille communes à se fonder dans quelque trois mille secteurs d'administration communale, tout en laissant, si on veut, aux maires leur écharpe pour ménager les susceptibilités. Laisser dépérir les départements faute d'avoir l'aide d'en supprimer la moitié, tout en confiant aux conseillers généraux quelques attributions mineures afin de leur conserver l'illusion d'exister. D'ailleurs, les meilleurs des maires se trouveraient tout naturellement placés à la tête de leur "secteur", les meilleurs des conseillers allant siéger à l'assemblée régionale, les meilleurs porte-parole de la région se retrouvant dans le nouveau Sénat. A l'ère des grands ensembles multinationaux, le pouvoir central pourrait ainsi jouer pleinement son rôle médiateur entre des ensembles régionaux équilibrés et viables, et accomplir sa mission de représentation et de défense de l'ensemble national au sein des communautés internationales et, un jour sans doute, supranationales.

Le seul ennui est qu'il n'est nullement question d'un tel bouleversement. Le nombre des régions de programme ne sera pas modifié: tout au plus opérera-t-on ici ou là dans le Centre, les pays de la Loire, le Languedoc-Roussillon - quelques détachements et rectifications. Mais il n'est pas question de réunir Toulouse et Bordeaux, d'arbitrer entre Rennes et Nantes, d'unifier l'Alsace et la Lorraine. De même les départements sont déclarés intangibles et la survie des conseils généraux est garantie. Le préfet de région gardera toutes ses charges actuelles. Le conseil régional ne sera pas législatif. Le mode de désignation des conseillers régionaux et des sénateurs, le caractère obligatoire de la réforme communale, le rôle du futur Sénat, dont on sait seulement qu'il sera consultatif, sont encore en discussion.

Dans le privé, les gouvernants eux-mêmes conviennent aisément de la nécessité de parvenir aux objectifs envisagés plus haut, mais ils estiment qu'il leur faudra déjà vaincre tant de résistances, surmonter tant d'obstacles, pour imposer les premiers changements, qu'ils ne peuvent envisager d'aller au-delà de simples retouches. Il ne s'agit que de tracer un cadre, de mettre en place des échelons précurseurs, d'habituer les syndicalistes, les élus locaux, les cadres, les patrons, à travailler ensemble. Le remodelage du pays attendra quelques années encore.

### Un dossier vide

Puisque les réformes de l'Université et des régions ne seront qu'amorçées, peut-on attendre qu'au moins la troisième des exigences exprimées à travers la greve du printemps reçoive largement satisfaction? La participation dans l'entreprise n'est-elle pas le droit fil des préoccupations du gaullisme, à la recherche depuis vingt-cinq ans bientôt d'une doctrine sociale capable de mettre un terme à la lutte des classes et de réconcilier enfin le capital et le travail? Les gaullistes de

gauche, et d'abord le plus ardent d'entre eux, M. René Capitant, ne sont-ils pas présents dans le gouvernement et nombreux, autour de M. Louis Valon, à l'U.D.R.? N'ont-ils pas dit que si les projets piétinaient c'est parce que M. Pompidou, alors premier ministre, et M. Debre, alors ministre de l'économie et des finances tirant pour une fois dans le même sens, sabotaient délibérément les projets du général, combattus au surplus au sein même de la majorité par le partenaire giscardien alors indispensable?

Rien, jusqu'à présent, n'annonce que la grande réforme tant vantée et maintes fois annoncée ait plus de chances de se faire qu'en dix autres occasions manquées. De toute façon, si la reorientation universitaire est prioritaire, si le calendrier des modifications à apporter à l'organisation régionale et parlementaire est à peu près arrêté, la participation n'est pas au programme de 1969 et elle n'est, pour l'instant, qu'un mot sur un dossier à peu près vide. Le président de la République a paru ne traiter cette question, à sa conférence de presse du 9 septembre, que pour respecter un rite, et ses propos étaient nettement en retrait sur ceux des années précédentes. L'inquiétude des dirigeants patronaux, l'irritation des chefs syndicalistes, semblent faire trêve comme si l'abandon de ces projets, à vrai dire plutôt fumeux, avait été la contrepartie, acquise à l'unanimité, de concessions admises dans les négociations de Grenelle ou d'ailleurs.

Au plan politique, si les communistes dénoncent encore dédaigneusement "un mythe au service de la réaction sociale", la gauche fédérée n'a même plus la force de s'indigner, et la droite se tait, rassurée sans doute.

Comment d'ailleurs la participation pourrait-elle s'inscrire dans les relations sociales tout en demeurant bannie de la vie politique? La première forme qu'elle devrait revêtir n'est-elle pas celle que général Lamartine, "La démocratie est la participation à droit égal, à tout égal, à délibération des lois et au gouvernement de la nation"?

# Grande-Bretagne

## Wilson, en cédant à l'ultimatum des métallos, risque de mettre en cause le plan de redressement économique

par Paul Ginestier

LONDRES - Certes, l'économie anglaise vient de l'échapper belle: par 29 voix contre 23, le Comité directeur du syndicat des métallurgistes vient de repousser de 15 jours l'ordre de greve donné à ses 3 millions de membres pour le 21 octobre. Trois faits révèlent la gravité de la menace: - la valeur des exportations perdues aurait été de 4 millions de livres par jour!

M. Wilson déclara devant les congressistes du Labour que, s'il déclenchait cette greve, le chef du syndicat des métallurgistes, M. Scanlon, serait à la fois le fossoyeur de la nation et celui de son propre parti.

enfin, le Premier délégué son bras droit, Mrs Barbara Castle, pour présider personnellement (et elle le fit la semaine dernière jour et nuit) aux négociations entre les représentants des employeurs et ceux des ouvriers.

Le gouvernement avait de son côté l'opinion publique, car, bien qu'ils soient parmi les mieux payés des travailleurs, les métallurgistes maintiennent exigent la part du lion et ont obtenu des augmentations de l'ordre de 15%.

Leurs méthodes ressemblent trop au chantage pour que cela passe inaperçu chez les autres sections de la communauté. Un refus de M. Wilson aurait été une victoire morale populaire, mais elle se serait soldée par une greve qui conduisait à une aventure ruineuse et sans issue. Mais le problème n'est pas résolu, il est seulement retardé et déplacé. Les autres syndicats ne vont pas manquer de suivre l'exemple. Inévitable conséquence: toute la politique de blocage des salaires et des prix est remise en cause, et cette politique était la pierre angulaire du plan travailliste pour sauver l'économie du pays. En acceptant de passer sous les fourches caudines, le Premier Ministre se fait peut-être le fossoyeur d'un avenir de prospérité et, par là, de sa dernière chance de gagner les prochaines élections.

### L'huile sur le feu

Sans doute, trouvera-t-on dans cette dernière supposition la clef de la nouvelle la plus étrange qui nous soit parvenue au sujet de cette crise.

Pour bien comprendre cela, il faut savoir qu'en Angleterre un syndicat qui déclenche une greve se ruine d'abord avant de ruiner ses membres. En effet, les grévistes touchent l'allocation de chômage ainsi qu'un supplément versé par la caisse du syndicat. Les patrons savent ce qu'il y a dans ces caisses (car les comptes sont publiés) et il leur est donc relativement facile de prévoir la durée approximative d'une greve dans un secteur donné. Afin de consolider ses arrières, M. Hugh Scanlon avait réussi à obtenir d'un grand établissement de crédit, la Midland Bank, la promesse d'un prêt considérable (3 millions et demi de livres, soit 8 millions de dollars) au syndicat de la métallurgie.

Cela causa un tollé général, à gauche parce que l'on savait que la banque socialiste par nature, celle de la cooperative, avait refusé son concours, à droite où l'on demanda avec insistance comment une citadelle du capitalisme acceptait de financer une greve. Le Président de la banque se trancha d'abord derrière le secret professionnel, puis expliqua la règle du jeu telle qu'il l'entendait: nous prêtons à quiconque accepte nos conditions et fournit d'infailibles garanties de remboursement: business is business et tout le reste est littérature, relevant d'un romantisme échevelé. Bref le diable lui-même aurait de bonnes chances d'emprunter, car le mythe de Faust n'est jamais bien loin!

Mais saura-t-on jamais s'il s'agit d'une simple naïveté, d'un révoltant cynisme, d'une trahison de classe ou d'une opération machiavélique d'engorgement pour aider les syndicats à poignarder M. Wilson dans le dos?

On fera son choix selon que l'on voit dans la politique un marécage ou une jungle.

Tout ce que l'on peut dire, c'est que les hommes du gouvernement ne sont pas tombés de la dernière pluie et qu'ils ont plus d'un tour dans leur sac. Ils jouent actuellement une difficile partie de poker, essayant de redresser l'économie pour publier un bulletin de victoire à la veille des élections, en l'assortissant d'une baisse des impôts. Craignant que ce ne soit pas assez, ou que ce ne soit pas possible, ils viennent de tirer une carte de leur manche: M. Jim Callaghan, Ministre de l'Intérieur, annonce pour la prochaine session parlementaire le dépôt d'un projet de loi abaissant le droit de vote de 21 à 18 ans. Naturellement, le Labour party espère que la plupart de ces 3 millions de jeunes voteront à gauche, par inclination et par reconnaissance envers le gouvernement qui leur aura accordé ce droit civique. En secret, certains leaders ont des craintes, car ils savent que les jeunes révolutionnaires ont encore plus de haine pour M. Wilson que pour M. Heath: ils l'accusent de trahison et d'hypocrisie (surtout au sujet de son soutien à la politique américaine au Viet-Nam) et les plus modérés se réfugient dans l'humour noir: "M. Silson est le plus mauvais chef de gouvernement conservateur que le pays ait eu!"

Cela ne signifie nullement que l'opposition ne soit pas

**CHAUVES**  
**NOUVEAU**  
**UNIQUE AU CANADA!**



MARCEL CÉDILOT  
FABRICANT

**MESSIEURS**  
Pourquoi acheter

**LOUEZ UN TOUPET AU MOIS**

- Fait sur mesure à votre personnalité
- Avec option d'achat

pour informations  
APPELEZ-MOI A  
845-3972

Studio aristocrate  
1700 rue Berri suite 29  
(voisin de C.J.M.S.)

Je me pensais battu d'avance...!



Je suis un contracteur en construction. Dans le passé, lorsque je voulais obtenir un contrat, je craignais d'aller rencontrer des hommes importants. J'avais peur de les déranger et de ne pas pouvoir répondre à leurs objections. Je me sentais vaincu avant d'entrer.

Maintenant, quand je vais offrir les services de ma compagnie, j'ai plus d'aplomb; je m'exprime avec plus de convictions et je constate que mes paroles ont plus de poids. Je suis certain de doubler mes ventes cette année, car je suis en mesure de donner mon plein rendement; je suis tellement plus sûr de moi!

Tout ça grâce à quoi? Grâce au merveilleux cours de culture humaine et de maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce.

Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux jeunes vous vous trompez. Il aide toute personne, homme ou femme de 18 à 75 ans.

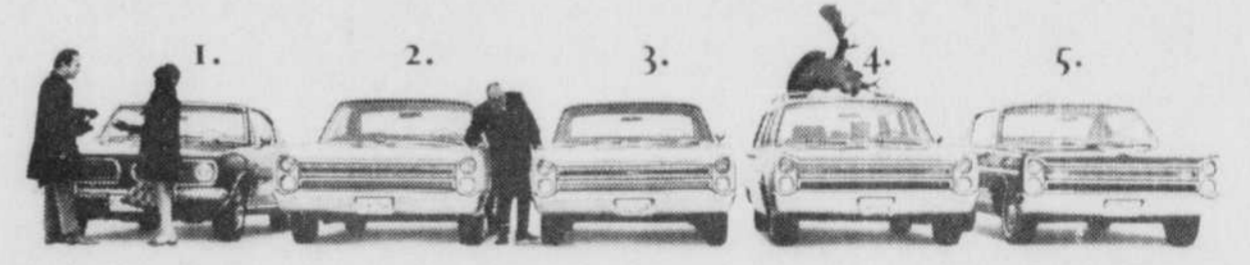
La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf, auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès."

C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 pas plus de 11.000 gradués distingués. C'est un cours dont les frais sont totalement déductibles du revenu imposable. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite, mercredi 30 octobre à 8h. p.m. au Palais du Commerce, suite 222, par le métro station Berri-Dumontigny, (entrez par 1600; rue Berri et prenez l'ascenseur).

Pour obtenir un dépliant gratuit, signalez immédiatement 842-8186.

# Les 5 casse-tête qu'Avis peut résoudre.



- 1) La deuxième voiture**  
Il n'y a qu'une seule voiture pour la famille. Une deuxième serait nécessaire à l'occasion. Solution: Louez pour votre femme une nouvelle voiture chez Avis.
  - 2) Les vacances**  
Vous êtes en voyage et votre vieille voiture rend l'âme. Solution: Le plan de location de vacances Avis. Une voiture neuve à \$99 par semaine. (Le premier plein d'essence et les premiers 1000 milles sont gratuits.)
  - 3) La nouvelle voiture**  
Vous voulez en savoir plus long sur l'auto de \$4,000 que vous voulez acheter. Solution: La balade d'essai Avis. Quelques dollars pour être sûr de son coup, c'est pas cher.
  - 4) L'auto trop petite**  
Vous ne pouvez emmener 9 collègues à la chasse dans votre voiture. Solution: Louez une familiale chez Avis.
  - 5) La panne**  
Votre voiture vous laisse tomber. Il faut la réparer. Solution: Louez chez Avis une Plymouth neuve.
- Alors, la prochaine fois qu'une de ces situations se présente, ne vous cassez pas la tête. Appelez Avis.

**DEVENEZ**  
**TRADUCTEUR-INTERPRÈTE**

**EMPLOIS STABLES ET BIEN RÉMUNÉRÉS**  
**STAGE de FORMATION: 2 à 6 MOIS**

Pour tous renseignements composez **866-7258**

**• BERLITZ TRADUCTIONS •**  
SUITE 805 PLACE VICTORIA

Suite à la page 11

# informations

## La Tchécoslovaquie est devenue une fédération

PRAGUE (AFP) — Dans les délais prévus, dans un texte finalement accepté par les Tchèques comme par les Slovaques, la loi sur la fédéralisation de la Tchécoslovaquie a été adoptée à l'unanimité hier par l'assemblée nationale.

Cette loi sera signée le 30 octobre à Bratislava par M. Ludvik Svoboda, président de la République, qui a assisté aux débats du parlement.

"L'un des éléments positifs de la ligne politique d'après janvier", est ainsi acquis, "prouvant la volonté inébranlable de poursuivre et de développer cette politique", a déclaré à ce propos M. Josef Smrkovsky, président de l'Assemblée nationale, politique que le président du conseil, M. Oldrich Cernik, a définie comme devant être celle de la communauté socialiste, "garantie fondamentale de la souveraineté et de l'intégrité" du pays.

La nouvelle loi offre aux nations slovaque et tchèque la possibilité de gérer leurs propres affaires, en déléguant cependant une partie de leurs

prérogatives à un pouvoir fédéral.

L'Assemblée nationale, après avoir adopté la loi instituant la fédéralisation, a voté, toujours à l'unanimité, la loi constitutionnelle sur les droits des minorités. Cette loi remplace l'article de la constitution qui reconnaissait laconiquement "l'égalité des droits civiques des minorités vivant en Tchécoslovaquie".

La nouvelle loi précise le droit de ces minorités d'être représentées dans les organismes législatifs et celui de pouvoir dispenser l'enseignement dans leur langue maternelle. La nouvelle loi touche notamment 550.000 Hongrois, 130.000 Allemands, 70 Polonais, 57 Ukrainiens, etc.

Cette transformation fondamentale des structures du pays, réclamée avec insistance par les Slovaques dès la création de la république, il y a 50 ans aujourd'hui, acceptée au début avec une certaine réticence par les Tchèques et les Moraves, trouve aujourd'hui sa consécration.

Consécration assez relative d'ailleurs, car si le principe est acquis, l'application, prévue officiellement pour le premier janvier 1969, ne pourra être effective que dans plusieurs mois, après la définition des règles complexes d'une double administration et surtout après l'élection, relativement lointaine, des assemblées fédérales, la chambre du peuple et la chambre des nations.

Une loi existe maintenant. Elle ne représente toutefois, ainsi que l'a précisé M. Knapp, rapporteur, qu'un document provisoire valable jusqu'à l'adoption d'une nouvelle constitution, dont l'aboutissement ne devrait pas trop tarder afin de ne pas "mettre en danger le fonctionnement de l'Etat".

M. Dubeck venait d'assister à la séance de l'Assemblée nationale, au cours de laquelle a été votée à l'unanimité la loi instituant un régime fédéral en Tchécoslovaquie.

Dès qu'il est apparu dans la cour du château de Hradcany, des centaines de curieux auxquels s'étaient joints des milliers de personnes venues voir les trésors de la couronne de Bohême, exposés pour la cinquième fois seulement depuis 1918, ont acclamé le premier secrétaire du parti communiste. Malgré une centaine de soldats appelés à la rescousse, la voiture de M. Dubeck a été bloquée par une véritable marée humaine. Avec bonne humeur les soldats dégageaient la voiture mais les jeunes gens se rabattirent sur la voiture du président Svoboda, qu'ils saluèrent avec autant de chaleur.

Rien ne laissait prévoir une telle manifestation. C'est la première fois, sans doute, depuis le 21 août que les Tchécoslovaques expriment leur attachement à leurs dirigeants avec aussi peu de discipline.

# internationales

## Allemagne: confusion dans les affaires d'espionnage

BONN (AFP) — Une extrême confusion règne à Bonn, où "révélations", mises au point et démentis se succèdent autour des suicides et arrestations de ces derniers jours. Après avoir annoncé dans la matinée qu'une enquête était ouverte sur le cas de l'archiviste Edeltraud Grapentin, qui s'est empoisonnée le 16 octobre, le secrétariat d'Etat à l'information a publié samedi soir un communiqué indiquant que la disparue était hors suspicion et reprenant la version initiale d'un geste de désespoir "très vraisemblablement commis pour des motifs familiaux". Selon le communiqué, cette Allemande, originaire de Katowice (Pologne) a travaillé pendant seize ans au secrétariat d'Etat sans avoir accès à des secrets.

En outre le parquet fédéral a annoncé samedi qu'aucun membre du personnel auxiliaire féminin du ministre de la défense n'était actuellement détenu. Il n'a cependant pas écarté la possibilité qu'une enquête soit en cours sur les activités d'une secrétaire.

chiviste Edeltraud Grapentin, qui s'est empoisonnée le 16 octobre, le secrétariat d'Etat à l'information a publié samedi soir un communiqué indiquant que la disparue était hors suspicion et reprenant la version initiale d'un geste de désespoir "très vraisemblablement commis pour des motifs familiaux". Selon le communiqué, cette Allemande, originaire de Katowice (Pologne) a travaillé pendant seize ans au secrétariat d'Etat sans avoir accès à des secrets.

En outre le parquet fédéral a annoncé samedi qu'aucun membre du personnel auxiliaire féminin du ministre de la défense n'était actuellement détenu. Il n'a cependant pas écarté la possibilité qu'une enquête soit en cours sur les activités d'une secrétaire.

## La trêve étudiante se termine à Mexico

MEXICO (AFP) — Les leaders étudiants de Mexico ont manifesté hier leur satisfaction de la remise en liberté de près de 70 de leurs camarades détenus mais ont affirmé que leur mouvement continuerait tant qu'un étudiant ou un professeur, se trouverait encore derrière les barreaux.

Des membres du conseil national de grève ont souligné hier que c'était là une des conditions qu'ils entendaient voir remplies avant d'entamer réellement le dialogue avec les représentants du gouvernement pour apporter une solution au conflit qui entre dans son quatrième mois. Selon eux, plus de trois cents personnes seraient encore incarcérées.

Les leaders, qui commen-

cent à réapparaître après la trêve tacite de quinze jours qu'ils ont observé pendant les Jeux Olympiques, ont ajouté qu'ils étaient disposés à ne plus organiser de manifestations ni causer des désordres dans la rue, mais qu'ils ne renonceraient pas à obtenir satisfaction sur les six revendications qu'ils soutiennent depuis trois mois.

Depuis ce matin le contact sera rétabli entre les leaders et la masse des étudiants des diverses écoles de la capitale. Des réunions seront organisées à l'Université nationale, à l'Institut polytechnique et dans plusieurs grandes écoles, "au niveau des dirigeants du mouvement".

Ceux-ci demanderont au ministère de l'éducation publique de réclamer l'évacuation immédiate des éléments militaires qui occupent encore l'Institut polytechnique. Ils demanderont en outre au directeur de l'U.N.A.M. l'autorisation de réunir tous les étudiants en assemblée générale pour décider de la marche à suivre dans les jours qui viennent.

## Mini-crise attendue à Berlin

BERLIN (AFP) — A partir d'aujourd'hui et jusqu'au 7 novembre la vie politique et parlementaire de la République fédérale se concentrera à Berlin-Ouest. L'U.R.S.S. et l'Allemagne de l'est ont indiqué ouvertement qu'elles ne se borneront pas cette fois à manifester leur mécontentement par des protestations platoniques. Quelles mesures concrètes comptent-elles prendre? On l'ignore. Mais l'on pense généralement qu'entre le 28 octobre et le 7 novembre Berlin connaîtra une "mini-crise".

En avril 1965, des chasseurs soviétiques ont essayé de perturber les séances des commissions du Bundestag en survolant en rase-mottes le Reichstag où elles siégeaient, mettant à l'épreuve les nerfs des habitants par leurs vrombrissements et leurs bangs supersoniques. En même temps, sous prétexte de "manoeuvres militaires à l'ouest de Berlin" les routes menant à Berlin étaient bloquées par intermittence. La tension, qui avait duré sept jours, était augmentée par la crainte qu'un incident imprévu vienne à tout moment déclencher une crise sérieuse.

Il est vraisemblable que la mini-crise de 1968, prene des formes similaires, puisque les observateurs s'accordent généralement à estimer que Moscou ne souhaite pas dépasser une certaine limite au-delà de laquelle une confrontation ouverte avec les alliés occidentaux deviendrait inévitable. Cependant les avertissements formulés cette fois-ci sont plus précis, plus insistants qu'ils ne l'étaient il y a trois ans.

## De Gaulle poursuit son voyage en Turquie

ISTANBUL (AFP) — La troisième journée du séjour du général de Gaulle en Turquie a été marquée hier à Istanbul par plusieurs cérémonies. Après avoir entendu la messe à l'église Saint-Louis des Français, il a reçu la colonie française au "palais de France", l'ancienne ambassade. Le président de la République a déclaré à cette occasion que la France, malgré les secousses et le "vertige" du mois de mai, s'était retrouvée et reprenait la voie du progrès.

Puis le général de Gaulle a assisté à la célébration du centième anniversaire du lycée de Galatasaray, établissement d'enseignement franco-turc. Il s'est félicité de la contribution que le lycée a apporté à l'occidentalisation de la Turquie. Il a noté le désir manifesté du côté turc de voir signer un accord de coopération technique et a demandé que des mesures soient envisagées pour intensifier le développement de l'enseignement du français en Turquie et du turc en France.

A midi, le président de la république s'est embarqué au

palais de Dolmabahce pour gagner le yacht présidentiel "Savaronna" ancré au milieu du Bosphore. Pendant trois heures, il a navigué sur cet imposant bâtiment de cent trente six mètres de long et de la rive d'Europe et la rive d'Asie, croisant notamment un pétrolier soviétique, le "Nekhi-Chevan", en route pour la puissante forteresse de Rumelhisar et le petit port de Tarabia.

En fin d'après-midi, le président de la République a reçu au palais de Yildiz, où il réside, le gouverneur et le maire d'Istanbul qui lui ont remis des présents. Dans la soirée, au palais de Dolmabahce, résidence de marbre blanc des anciens sultans puis du président Ataturk, le général de Gaulle a été l'hôte d'honneur d'une réception gigantesque offerte par le premier ministre turc et Mme Suleyman Demirel.

## L'Italie choisit un avion français

ROME (AFP) — L'Italie vient d'adopter l'avion "Breguet Atlantique", apprend-on au ministère italien de la défense. Dix-huit avions seront construits, essentiellement par les usines Breguet en France, mais avec la participation, pour certaines pièces, des industries aéronautiques italiennes. Ils commenceront à entrer en service en 1971.

Il s'agit là, déclare-t-on dans les milieux compétents, d'une solution européenne, prise dans le cadre de l'Alliance atlantique, aux problèmes que posent au commandement italien les missions de surveillance dans le secteur maritime Sud-Europe.

## L'accord Fiat-Citroën, un nouveau palier vers l'intégration économique de l'Europe

PARIS (AFP) — La conclusion de l'accord technique, commercial et financier qui lie désormais Fiat et Citroën marque un nouveau palier dans l'intégration économique européenne.

Cet accord met, semble-t-il, la dernière pierre à une restructuration complète de l'industrie automobile de l'Europe occidentale qui s'est effectuée en moins de trois ans sous la pression de la concurrence, sous la menace de nouvelles extensions américaines et du fait même de la naissance de l'Europe économique, marché de 200 millions d'individus.

La carte de l'Europe automobile s'est ainsi considérablement simplifiée. Face aux filiales de General Motors, Ford et Chrysler qui ont produit en 1967 quelque 2 millions (25%) des 8.400.000 véhicules construits en Europe occidentale, les constructeurs proprement européens forment maintenant trois blocs nationaux compacts: British Leyland (646.000 véhicules), Volkswagen-Daimler Benz (1.500.000),

Renault-Peugeot (1.200.000) et, depuis samedi, un bloc "européen": Fiat-Citroën (1.900.000 véhicules) qui sera aussi le plus puissant.

A côté de ces "quatre grands" européens ne subsiste plus qu'une poussière d'entreprises marginales ou artisanales spécialisées dans les véhicules industriels ou les modèles de haut standing: Porsche en Allemagne, Rolls Royce en Grande-Bretagne, Maserati et Ferrari en Italie, tandis que Lancia et Alfa Romeo, épaulée par des soutiens extérieurs, restent les dernières entreprises indépendantes d'une certaine importance.

DAF aux Pays-Bas, Volvo et SAAB, en Suède, ont des arguments propres qui peuvent les maintenir aux côtés des géants.

L'accord Citroën-Fiat est donc considéré par les "Européens" comme une première grande victoire de l'idée européenne sur le plan économique tandis que ceux qu'obsède le "défi américain" saluent "cette vigoureuse riposte à l'expansion américaine". De leur

côté, les syndicats n'ont pas manqué de stigmatiser cette "victoire de l'Europe des monopoles" ou ce "cheval de Troie des groupes étrangers contre l'intérêt des travailleurs".

L'application de cet accord fera en tout cas figure d'exemple.

Selon le communiqué commun, l'accord a porté sur deux parties: technique et financière.

Sur le plan technique, la création d'un organisme commun à composition paritaire chargé d'assurer la coordination des activités d'études et

de recherches, des programmes d'investissements et de production, des approvisionnements et des ventes rappelle les rapprochements opérés par Renault et Peugeot en France, Volkswagen et Daimler-Benz, en Allemagne fédérale. Renault et Peugeot ont cependant été plus loin en créant une filiale en vue de la construction dans le nord de la France d'une usine commune pour la production de moteurs.

Sur le plan financier, l'accord prévoit "la constitution d'une société de holding, de nationalité française, qui détiendra la majorité des actions Citroën".

## Campagne contre l'absentéisme de l'électorat noir américain

WASHINGTON (AFP) — Inquiets de constater que le gros de l'électorat noir fait preuve d'un détachement de plus en plus grand devant le choix des candidats aux élections présidentielles du 5 novembre, les leaders du mouvement pour les droits civiques des Noirs s'efforcent d'inclure la population noire des Etats-Unis à ne pas désertier les isolement le jour des élections et à voter au contraire en masse, ne serait-ce que pour montrer sa force.

"Quand bien même nous n'avons personne pour qui voter, nous avons du moins quelqu'un contre qui voter", déclare M. W. C. Patton, l'un des dirigeants de l'"Association nationale pour le progrès des gens de couleur" chargé spécialement de la propagande en faveur de l'inscription des électeurs noirs sur les listes électorales.

La peur des abstentions incite également le pasteur Abernathy, successeur du pasteur Martin Luther King à la tête de la "Conférence des dirigeants chrétiens du sud" à redoubler de vigilance auprès de ses partisans. "Nous sommes allés trop loin pour revenir en arrière, rappelle-t-il. Trop d'entre nous ont souffert, ont versé leur sang, sont morts pour que nous ayons le droit de voter. Nous devons donc utiliser ce droit".

Les efforts en vue d'amener les Noirs à s'inscrire le plus nombreux possible sur les listes électorales ont porté des fruits, surtout dans le sud, où, dans les 11 Etats de cette région, plus de trois millions de Noirs sont déjà inscrits. Soit 16,5 pour cent du total des électeurs inscrits. En 1964, les électeurs noirs dans ces 11 Etats étaient un peu plus de 2 millions.

Dans le nord, il est plus difficile d'établir des chiffres, mais les dirigeants noirs demeurent très actifs dans les "ghettos" et il semble que les inscriptions sur les listes électorales soient plus nombreuses qu'en 1964.

Conscients de l'importance que peuvent avoir sur les résultats du scrutin les quelque 7 millions de voix noires, surtout en cette année où un troisième candidat vient brouiller les cartes, les candidats des partis démocrate et républicain suivent avec intérêt les fluctuations d'opinion dans les ghettos du nord com-

tement qu'il n'est pas facile de faire passer M. Humphrey, surtout chez les jeunes. "Les Noirs qui ont plus de 35 ans, dit-il, ont une meilleure opinion de M. Humphrey que ceux qui ont de 21 à 35 ans et qui ne se souviennent pas du sénateur libéral qu'il était". Cet avis est celui du pasteur Abernathy qui, au cours d'une récente conférence de presse, avait refusé d'appuyer officiellement aucun des candidats tant républicain que démocrate et avait dit de M. Humphrey: "Ce n'est plus le sénateur libéral que nous avons connu".

Tout en refusant de prendre position officiellement sur les candidats des deux grands partis, les dirigeants noirs insistent auprès des masses noires pour qu'elles usent de leur droit de vote et pour qu'elles ne s'abstiennent pas.

"Pour nous, les quatre prochaines années sont une question de vie ou de mort, écrit M. Whitney Young, dans l'hebdomadaire du journal de l'Association en faveur des gens de couleur. Nous devons vivre dans d'affreux ghettos et nous devons envoyer nos enfants dans des écoles où ils n'apprennent rien. Nous ne pouvons pas abandonner des droits politiques chèrement gagnés en ne votant pas, surtout en une

**PRÉPAREZ VOTRE AVENIR**

**COURS DE PROGRAMMATION**

CONSULTEZ L'INSTITUT DE PROGRAMMATION

POUR INFORMATIONS **739-3388**

3333 Queen Mary Road, Suite 292

**COURS DU JOUR ET DU SOIR**

ITALIEN ANGLAIS ESPAGNOL  
ALLEMAND JAPONAIS

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT

PAR MOIS **\$29<sup>00</sup>** PAR MOIS

COURS DÉDUCTIBLES DES IMPÔTS  
LEÇON-TEST GRATUITE

**globe** SUITE 1538  
école de langues 1 PLACE VILLE MARIE  
866-9731

**BEGUES**

Voici un cours conçu spécialement pour vous!

Expérimentez-vous!  
Affirmez-vous!  
Détendez-vous!

C'est possible!

Participez à un cours dirigé par un ancien bégue, Monsieur Gérard Lajoie.

Rendez-vous à une **DÉMONSTRATION GRATUITE**

au Palais du Commerce (coin Berri-Demontigny) suite 219 (par l'ascenseur) mercredi le 30 octobre à 8 heures P.M. ou samedi le 2 novembre à 10 heures A.M.

Demandez le nouveau dépliant gratuit en composant immédiatement: **842-8186**

Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions  
**L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ**  
Jean-Louis Sébeuf

me dans les communautés noires du sud. Dans l'entourage de M. Nixon, on rappelle que ce dernier avait remporté 32 pour cent des voix noires contre M. John Kennedy en 1960 et l'on espère qu'il fera mieux cette année encore. Cependant, de nombreux républicains font valoir qu'en choisissant M. Agnew comme co-listier à la vice-présidence, M. Nixon s'est aliéné nombre de Noirs.

C'est ainsi qu'un groupe de jeunes républicains qui ont participé dernièrement à une série de sondages dans les quartiers noirs des grandes villes du nord ont été étonnés de constater que MM. Nixon et Agnew entraîneraient moins de six pour cent des voix noires que M. Barry Goldwater, le candidat républicain de 1964, avait obtenues.

Un des républicains noirs notoires, M. Jackie Robinson, vedette du baseball américain et grand ami de M. Nelson Rockefeller, gouverneur de l'état de New York, pour qui il avait mené une ardente campagne pendant la convention républicaine de Miami, a déclaré: "Quand Agnew parle de 'Japs' et de 'Polaks', vous devez penser ce qu'il doit dire de nous". Pour Jackie Robinson, M. Nixon s'est aliéné l'électorat noir avant même d'avoir choisi M. Agnew comme colistier lorsqu'il accepta l'appui de M. Trom Thurmond, le sénateur républicain de la Caroline du sud, raciste notoire, pour obtenir la désignation de son parti comme candidat officiel. "Qu'est-ce que Nixon lui a promis, demande M. Robinson? Nous savons tous que Thurmond est le pire raciste qu'on ait jamais vu aux Etats-Unis".

Nombre d'électeurs noirs ne pardonnent pas à M. Agnew ses positions sur les droits civiques et sont inquiets de ce que M. Nixon ait déjà fait savoir que le gouvernement du Maryland serait l'architecte du programme urbain d'un gouvernement républicain.

Dans les rangs démocrates, on compte que les 70 pour cent des électeurs noirs qui ont toujours été fidèles au parti depuis l'époque de Franklin Roosevelt ne s'en détachent pas et l'on s'efforce surtout d'augmenter ce nombre en incitant les Noirs à s'inscrire sur les listes électorales. Les militants noirs du parti sont moins optimistes et l'un d'eux, M. Louis Martin, déclare net-

tement qu'il n'est pas facile de faire passer M. Humphrey, surtout chez les jeunes. "Les Noirs qui ont plus de 35 ans, dit-il, ont une meilleure opinion de M. Humphrey que ceux qui ont de 21 à 35 ans et qui ne se souviennent pas du sénateur libéral qu'il était". Cet avis est celui du pasteur Abernathy qui, au cours d'une récente conférence de presse, avait refusé d'appuyer officiellement aucun des candidats tant républicain que démocrate et avait dit de M. Humphrey: "Ce n'est plus le sénateur libéral que nous avons connu".

## Fin de la grève des policiers de N.-Y.

NEW YORK (AFP) — La grève perlée des policiers new-yorkais est terminée. Les délégués de l'"Association de secours mutuel des policiers" (Patrolmen's Benevolent Association) a décidé samedi par 281 voix contre 10 de se plier à l'injonction de la Cour suprême de l'Etat de New York qui leur avait ordonné vendredi de reprendre le travail. Par contre, les pompiers de la ville, qui ont entamé eux aussi depuis une semaine une grève perlée — ils ne répondent qu'aux appels urgents — ont menacé de commencer dès mercredi à se faire porter malades si la municipalité n'accède pas à leurs demandes d'augmentation de salaire et de se mettre totalement en grève le 13 novembre.

## VOULEZ-VOUS UNE AUTO-NEIGE QUI DÉMARRE FACILEMENT À TOUT COUP...

SANS ENNUIS? SKI-DOO démarre rapidement et facilement. Même les modèles qui ne possèdent pas de démarreur électrique sont prêts à partir en moins de rien. SKI-DOO est également si facile à conduire. Il peut effectuer les virages les plus serrés et grâce à sa légèreté d'empreinte unique il peut tout surmonter. Il se rit de la neige profonde. Venez voir sans tarder celui dont les caractéristiques rendent le plaisir sans ennui.

**SKI-DOO 69**

**REND L'PLAISIR SANS ENNUIS**

480-8065

**DISTRIBUTEURS "SKI-DOO BOMBARDIER"**

<b>GARAGE VAILLANCOURT ENRG.</b> 468, rue Ouimet, St-Jovite. Tél. 425-2726. Ventes - Pièces et Service.	<b>PIGEON MARINE &amp; SPORTS INC.</b> 11,921 rue Bellevue MONTREAL-NORD Tél. 322-1610	Aucun comptant requis <b>PIERRE LUSSIER LIMITÉE</b> Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 hres 10,490 Boul. Lejeunesse MONTREAL Tél. 389-1651-4662
<b>PIERREFONDS AUTO-NEIGE</b> 14350 Guoin est Tél. 626-2122	<b>YVON &amp; ROBERT SPORTS INC.</b> 16060 Sherbrooke est Pte-aux-Trembles Tél. 642-7556	<b>LANTHIER &amp; LALONDE AUTO INC.</b> 4411 rue Papineau MONTREAL Tél. 526-4411
<b>MARINA CARTIERVILLE Ltée</b> 12525, rue Lachapelle (à l'entrée du pont Cartierville) Tél. 334-5730		<b>RÉAL MOTO INC.</b> 1240 rue Provost LACHINE Tél. 634-4161

## Les 'primaires' de Hull sont contremandées

HULL (PC) — Une élection primaire à l'américaine où l'on aurait choisi le candidat libéral de Hull pour le prochain scrutin provincial a été tuée dans l'oeuf, faute d'aspirants.

L'élection primaire devait se dérouler aujourd'hui mais M. Oswald Parent, député actuel pour Hull, a retiré son nom "afin de sauvegarder l'unité du parti". M. Lucien Binet lui a emboîté le pas.

C'est M. Parent qui a conçu l'idée de ce qui aurait été selon lui, la première élection primaire dans les annales politiques du Canada. Il voulait "donner au plus grand nombre possible de gens l'occasion d'être un candidat."

En vertu des règlements régissant les "primaires", tout résident de Hull âgé de 18 ans ou plus aurait été habilité à voter, peu importe le parti de son choix.

M. Binet, un notaire de Hull, s'est retiré de la lutte "en raison d'irrégularités."

Il a précisé que les noms des votants étaient inscrits par téléphone au lieu de le faire en personne ainsi que l'exigent les règlements, et il accusé M. Parent d'avoir "détourné" l'élection.

M. Parent a nié cette accusation et a déclaré que l'organisation de M. Binet tentait de saboter l'expérience.



Voici une photographie de la Terre que l'Union soviétique vient de rendre publique en disant qu'elle a été prise le 21 septembre, d'une distance de 55,800 milles, au moyen d'une caméra placée à bord du satellite russe Zond-5. Ce satellite non habité fut récupéré dans l'océan Indien après avoir fait le tour de la Lune. A droite, au premier plan, c'est le continent africain. La photo a été transmise par l'agence soviétique Tass. (Téléphoto PA par câble de Moscou)

## Nigeria-Biafra

# L'opération de secours serait sur le point de se mettre en branle

OTTAWA (PC) — Deux obstacles à la réussite des vols de secours canadiens au Biafra ont disparu, laissant espérer que l'opération paralytée se remettrait en marche.

Un porte-parole des Affaires extérieures a déclaré samedi que la Guinée équatoriale avait donné aux vols de la Croix-Rouge l'autorisation de quitter l'île de Fernando Po pour la région sécessionniste du Biafra, le porte-parole ajoutait que le Biafra avait accordé son permis d'entrée aux avions.

Un des trois avions canadiens Hercules a quitté dimanche l'île de l'ascension pour Fernando Po et un deuxième devait partir de Recife, Brésil, pour la même destination. Ces appareils doivent procéder aux opérations de secours si le commandant du détachement les considère réalisables.

Le troisième Hercules est toujours à Lagos, capitale nigérienne, où il a atterri il y a deux semaines. Aucune décision n'a apparemment été prise à l'égard de cet avion.

### Communiqué biafrais

A New York, le bureau des représentants biafrais aux Etats-Unis a émis un communiqué pour exprimer son appréciation envers le "geste humanitaire" du gouvernement canadien.

Les aéroports biafrais, ajoutait le communiqué, ont déjà reçu et peuvent encore recevoir des appareils Hercules et "tous les autres appareils de cette classe."

"La quantité énorme de secours indispensables et la grande dépense de temps, d'argent et d'efforts que nécessiteraient des appareils plus petits font conclure que les transports de la classe Hercules sont les mieux appropriés pour remplir ce but."

"Les Biafrais apprécient le fait que le Parlement et la population du Canada aient été vraiment touchés par l'horreur

et la cruauté collective du génocide nigérien contre le Biafra.

"Il faut donc espérer que le gouvernement du Canada ne laisse pas ses efforts humanitaires être gêné par les motifs politiques de la Grande-Bretagne, de M. Arnold Smith et du comité international de la Croix-Rouge."

M. Smith, qui est Canadien, est le secrétaire général du Commonwealth.

**La mission d'enquête sur la génocide**

D'autre part, l'agence France Presse rapporte d'Umuahia les accusations biafrais contre la mission internationale d'observation.

"La prétendue équipe d'observateurs internationale envoyée au Nigeria pour enquêter sur le génocide est en réalité une duperie de l'impérialisme britannique", a affirmé hier à Umuahia, un porte-parole du gouvernement biafrais.

Ce porte-parole se référait à la déclaration de la radio britannique annonçant que le général Alexander, représentant britannique à la mission d'observation, allait présenter un rapport sur la situation des livraisons d'armes au Biafra en vue de pouvoir définir l'importance des futures livraisons d'armes britanniques au Nigeria.

"Le général Alexander et ses collègues ne sont pas venus au Nigeria pour enquêter sur le génocide mais pour recueillir des renseignements militaires d'importance vitale", a notamment déclaré le porte-parole qui a accusé les membres de l'équipe d'observation d'être des "agents" de M. Harold Wilson, premier ministre britannique.

Du côté des opérations militaires, le Biafra estime avoir arrêté l'offensive des troupes fédérales.

"Nous sommes arrivés à arrêter l'avance des forces nigériennes et même à progresser sur certains fronts, mais

nous n'avons pas déclenché encore d'offensive majeure", a notamment déclaré dimanche à Umuahia, le colonel Odumegwu Ojukwu, leader biafrais, au cours d'une conférence réunissant des journalistes européens.

Le colonel Ojukwu a attribué les progrès remportés par ses troupes au fait qu'elles sont mieux armées, en soulignant toutefois que ces armes ne provenaient ni de France ni d'Allemagne, contrairement, a-t-il dit, à ce que prétend le gouvernement de Lagos, mais qu'elles avaient été récupérées de l'ennemi.

Le leader biafrais a ajouté à ce sujet qu'il apprécierait cependant une aide militaire éventuelle française et ouest-allemande afin de pouvoir "compenser" les importantes livraisons d'armes britanniques et soviétiques au Nigeria.

Le Nigeria, a-t-il dit en substance, prétend que le Biafra reçoit des armes de France et d'Allemagne fédérale afin de pouvoir faire pression sur la Grande-Bretagne et l'Union soviétique et les inciter à lui livrer davantage d'armes. Mais, a-t-il ajouté, les Nigériens ne savent pas se servir des armes qu'il reçoivent.

Le colonel Ojukwu a d'autre part démenti toutes rumeurs concernant d'éventuelles négociations de paix entre le Nigeria et le Biafra.

Avant de tenir cette conférence de presse, le colonel Ojukwu avait visité en compagnie de journalistes étrangers l'hôpital "Reine Elizabeth" d'Umuahia, dirigé par des missions protestantes et qui abrite quelque 750 malades.

## Pour la "célébration" d'un 60e anniversaire

Le conflit qui oppose les chauffeurs de taxi de Montréal à la compagnie Murray Hill Limousine Service va de nouveau rebondir à la fin du mois.

Le Mouvement de libération du taxi a en effet décidé de "célébrer" de façon "toute spéciale" le 60e anniversaire de fondation de la compagnie M.H.L.S.

Les chauffeurs de taxi ont été invités à une assemblée au centre social de l'université de Montréal. Cette réunion, fixée à mercredi 30 octobre à 5 heures de l'après-midi, a été également ouverte aux syndicats étudiants et ouvriers, ainsi qu'aux partis politiques.

Le Mouvement soutient que la compagnie M.H.L.S. bénéficie d'une existence illégale et de privilèges spéciaux, avec la complicité des trois niveaux de gouvernement, et au détriment des chauffeurs de taxi. Pour contester cette situation, il a donc décidé de rassembler le plus grand nombre de gens, notamment des étudiants et des ouvriers.

**La Fraternité franco-ukrainienne**

La Fraternité franco-ukrainienne, pour promouvoir les relations amicales et une collaboration sur les divers plans entre les Français et les Ukrainiens canadiens — organisation, le 28 octobre 1968, à 7h30 p.m., au Club canadien, 438 est, rue Sherbrooke, une rencontre-causerie, à laquelle l'honorable Yves Gabias, ministre des institutions financières, coopératives et compagnies adressera une allocution. Cette manifestation culturelle sera agrémentée par le concours du soliste-baryton Andrij Dobriansky, de l'Opéra métropolitain national de New York. Le public est invité.

# Les investissements étrangers: une hausse de 11.5 p.c. en 1965

par Claude Lemelin

En 1965, les investissements directs étrangers au Canada ont atteint \$17.2 milliards, 11.5% de plus qu'en 1964. La même année, les investissements directs des Canadiens à l'étranger valaient \$3.5 milliards, 12.9% de plus que deux ans auparavant. L'endettement net du Canada au poste des investissements directs s'établissait donc à \$13.7 milliards, une hausse de 11.2 pour cent.

Ces investissements directs permettaient aux étrangers de "contrôler" des actifs d'une

valeur globale de \$22.9 milliards, la différence de \$5.7 milliards représentant des investissements minoritaires faits par des ressortissants du Canada ou de tiers pays.

Ces chiffres publiés la semaine dernière par le Bureau fédéral de la statistique, sont une mesure partielle du degré de dépendance de l'économie canadienne à l'endroit du capital étranger, qui fournit bon an mal an le cinquième environ des sommes qui y sont consacrées à la formation brute de capital fixe. Mesure partielle, car l'investissement di-

rect n'est qu'un des éléments de l'endettement étranger du pays; si on y ajoute l'investissement de portefeuille et les autres transactions pertinentes apparaissant au compte capital, on obtient, pour 1964 par exemple, une dette à long terme de \$20.1 milliards.

Il va sans dire que la plus grande partie des investissements directs étrangers au Canada était imputable à des investissements américains: 81%, soit \$13.9 milliards. La plus grande partie du reste — \$2 milliards, ou 11.6 pour cent — était de source britannique, le reste de l'Europe se classant loin derrière avec \$1.1 milliard.

Mais seulement deux des trois milliards et demi de dollars investis par des Canadiens à l'étranger — 58.4 pour cent exactement en 1965 — se trouvaient aux Etats-Unis; c'est donc avec ce pays que l'endettement net du Canada au poste des investissements directs est le plus considérable, à \$11.9 milliards. En revanche, les Canadiens avaient respectivement un demi milliard de dollars et \$200 millions d'investis en Grande-Bretagne et dans les autres pays d'Europe.

Somme toute, moins de 15 pour cent des investissements directs des Américains étaient "couverts" par des investissements canadiens dans leur pays. Dans le cas de la Grande-Bretagne, le taux de couverture atteint 25 pour cent; il est d'environ 17% pour les autres pays d'Europe. Deux statistiques démontrent plus qu'aucun

autres peut-être la perméabilité à sens unique du Canada au capital étranger: En 1965, les ressortissants de Hollande et de Belgique — deux pays dont la population et la production nationale sont bien inférieures à celles du Canada — avaient respectivement \$335 et \$220 millions d'investis chez nous; la même année, les investissements des Canadiens chez eux ne valaient que \$8 et \$12 millions.

De fait, il n'est guère que les économies sous-développées d'Amérique latine et du reste du monde (Asie, Australie, Afrique) où les investissements directs canadiens sont largement supérieurs à ceux que leurs ressortissants ont effectués chez nous.

Les chiffres publiés par le Bureau fédéral de la statistique révèlent en outre que les investissements directs des Canadiens à l'étranger ont augmenté de \$197 millions ou de 6% en 1965 et de \$242 millions ou de 6.9% en 1966, pour atteindre \$3,737 millions.

Il s'est produit simultanément une légère diversification de ces investissements, dont on ne peut encore affirmer qu'elle est tendentielle. En effet, les investissements canadiens aux Etats-Unis, n'ont augmenté que de 3.7% en 1965 et de 2.8% en 1966. Durant la même période, nos investissements augmentaient de 11.1% et de 11.6% en Grande-Bretagne, de 3.6% et de 12.8% dans les autres pays d'Europe, de 11.3% et de 16.6% en Amérique latine et au Mexique.

### Investissements directs en 1965

Pays ou région	Investissements des étrangers au Canada	Investissements des Canadiens à l'étranger	Endettement net du Canada sous ce poste
(en millions de dollars)			
Etats-Unis	13,946	2,041	-11,905
Grande-Bretagne	2,013	508	-1,505
Autres pays d'Europe	1,120	198	-922
Amérique latine	24	193	+169
Autres pays	111	555	+444
<b>TOTAL</b>	<b>17,214</b>	<b>3,495</b>	<b>-13,719</b>

### Investissements directs des Canadiens à l'étranger

Pays ou région	1964	1965	1966
(en millions de dollars)			
Etats-Unis	1,967	2,041	2,100
Grande-Bretagne	457	508	567
Autres pays d'Europe	191	198	223
Amérique latine et Mexique	422	470	548
Autres pays	261	278	299
<b>TOTAL</b>	<b>3,298</b>	<b>3,495</b>	<b>3,737</b>

## PORT-ROYAL

1455 ouest, rue Sherbrooke

Pourquoi aller ailleurs, lorsque nous vous offrons le superlatif!

**Notre Modèle "X", au 27ème étage, vous offre:**

- Une superficie totale de 3,581 p.c.
- Un grand salon de 20' x 33'
- Une salle à manger de 20' x 20'
- Trois loggias de style vénitien
- Trois chambres à coucher avec salles de bain y attenantes
- Cuisine finie bois de rose
- Suite de personnel domestique
- Buanderie complètement équipée
- Placard en bois de cèdre, etc....

**Loyer mensuel: \$950.00. — Tous services inclus.**

Sur rendez-vous: Angèle Sola, F.R.A., Courtes Bains Inmouables, Bureau de Location, sur les lieux 937-9511

Appartements Modèles ouverts, 10 a.m. à 5 p.m. Sam. et Dim. 2 p.m. à 6 p.m.

## Devenez bilingue, trilingue... rapidement, économiquement.

Berlitz dans le Québec

**Cours de conversation anglaise**

Egalement: espagnol — français — allemand — russe — italien — japonais — portugais — Logique particulière — cours collectifs — Jour, Soir, Toute l'année.

## Berlitz

Langues vivantes

288-3111

# Cette fois, ce n'était pas votre tour?

13

Ne défiez pas la chance. Autrement, vous aussi vous aurez un accident.

La Sûreté du Québec rapporte que les accidents de la route ont fait six (6) victimes, de vendredi, 18 heures, à dimanche, 18 heures.

## GOUVERNEMENT DU QUÉBEC







Bourse de Montréal - Variations de la semaine dernière

Table of stock market variations for Montreal, listing various stocks and their price changes over the week.

Table of stock market variations for Montreal, listing various stocks and their price changes over the week.

Bourse canadienne - Variations de la semaine dernière

Table of Canadian stock market variations, listing various stocks and their price changes over the week.

Table of Canadian stock market variations, listing various stocks and their price changes over the week.

R.L. Crain Limitée a inauguré ces jours-ci une nouvelle usine à Hull

(CNW) - Le ministre des postes, l'hon. Eric Kierans, était l'invité d'honneur le 24 octobre à Hull lors de l'inauguration d'une nouvelle usine d'un million de dollars de la R.L. Crain Limitée.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No 149384 BRISTOL AUTO RENTALS LIMITED, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1485 ouest, Eglinton, dans la ville de Toronto, Province d'Ontario.

COMMISSION SCOLAIRE DE ST-LEONARD-DE-PORIT MAURICIE

Des soumissions cachetées relativement à l'ameublement de l'école Honoré Mercier seront reçues par le soussigné, secrétaire-trésorier jusqu'à 5:00 heures de l'après-midi le mercredi 13 novembre 1968 au bureau de la Commission Scolaire de St-Léonard-de-Port-Mauricie, 8125 rue Colliette, Cité de St-Léonard.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS En est par les présentes donné que ROY WHITWORTH ISHIZUKA, commis, des Cité et District de Montréal, Province de Québec, s'adressera conformément à la Loi, au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour changer son nom de ROY WHITWORTH ISHIZUKA en celui de ROY ROBERT KERR, lequel sera employé pour toutes fins légales, DATE à Montréal ce 17e jour d'octobre 1968

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Sam Goldwater Avocat 31 St-Jacques O., suite 400 845-3231 Bureau 739-2167

Philippe Gélinas avocat 6555, Côte-des-Neiges Tél.: 739-7272

M. HENRY BALLON NEVARD, avocat, 1255 rue Université, Suite 1410 Montréal, Qué.

GREFFE DES DIVORCES DIVISION DE MONTRÉAL No 1470 GERARD GIROUARD, contremaitre, de la Ville Mercier, District de Beauharnois, résidant au 122 boul. St. Jean Baptiste.

MEUBLES DE BUREAUX VENÉZ CHOISIR VOTRE AMÉUBLEMENT SUR LES LIEUX STATIONNEMENT. Canada Dactylographe Inc., 7035 AVE. DU PARC 270-1141

EN ASSURANCES, Pour votre protection, votre sécurité et la surveillance de votre dossier

ADRESSEZ-VOUS À Horace Labrecque & Fils Limitée 1411, RUE CROIX-ROUSSE, MONTRÉAL, TÉL. 849-2371

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE LA MAURICIE

C.P. 580/390, 3ème Avenue, Shawiningan-Sud, Qué. APPEL D'OFFRES No: 6

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie recevra jusqu'à 4 hres P.M., heure normale de l'Est, le 8 novembre 1968, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture de l'équipement et l'ameublement de bureau et de classe.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE LA MAURICIE C.P. 580/390, 3ème Avenue, Shawiningan-Sud, Qué. APPEL D'OFFRES No: 6

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie recevra jusqu'à 4 hres P.M., heure normale de l'Est, le 8 novembre 1968, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture de l'équipement et l'ameublement de bureau et de classe.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE LA MAURICIE C.P. 580/390, 3ème Avenue, Shawiningan-Sud, Qué. APPEL D'OFFRES No: 6

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie recevra jusqu'à 4 hres P.M., heure normale de l'Est, le 8 novembre 1968, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture de l'équipement et l'ameublement de bureau et de classe.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE LA MAURICIE C.P. 580/390, 3ème Avenue, Shawiningan-Sud, Qué. APPEL D'OFFRES No: 6

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie recevra jusqu'à 4 hres P.M., heure normale de l'Est, le 8 novembre 1968, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture de l'équipement et l'ameublement de bureau et de classe.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE LA MAURICIE C.P. 580/390, 3ème Avenue, Shawiningan-Sud, Qué. APPEL D'OFFRES No: 6

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie recevra jusqu'à 4 hres P.M., heure normale de l'Est, le 8 novembre 1968, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture de l'équipement et l'ameublement de bureau et de classe.

AVIS PUBLIC

LA CORPORATION DE MONTRÉAL METROPOLITAIN BOULEVARD METROPOLITAIN

Homologation des troisième et quatrième rapports du Bureau des Expropriations de Montréal, relativement à l'expropriation des immeubles requis suivant plans approuvés 41-8-B et 41-A-8-B, par l'honorable Ministre de la Voie - Cause 5128 C.S. - 452 B.E.M. expropriation.

AVIS PUBLIC LA CORPORATION DE MONTRÉAL METROPOLITAIN BOULEVARD METROPOLITAIN

Homologation des troisième et quatrième rapports du Bureau des Expropriations de Montréal, relativement à l'expropriation des immeubles requis suivant plans approuvés 41-8-B et 41-A-8-B, par l'honorable Ministre de la Voie - Cause 5128 C.S. - 452 B.E.M. expropriation.

AVIS PUBLIC LA CORPORATION DE MONTRÉAL METROPOLITAIN BOULEVARD METROPOLITAIN

Homologation des troisième et quatrième rapports du Bureau des Expropriations de Montréal, relativement à l'expropriation des immeubles requis suivant plans approuvés 41-8-B et 41-A-8-B, par l'honorable Ministre de la Voie - Cause 5128 C.S. - 452 B.E.M. expropriation.

AVIS PUBLIC LA CORPORATION DE MONTRÉAL METROPOLITAIN BOULEVARD METROPOLITAIN

Homologation des troisième et quatrième rapports du Bureau des Expropriations de Montréal, relativement à l'expropriation des immeubles requis suivant plans approuvés 41-8-B et 41-A-8-B, par l'honorable Ministre de la Voie - Cause 5128 C.S. - 452 B.E.M. expropriation.

AVIS PUBLIC LA CORPORATION DE MONTRÉAL METROPOLITAIN BOULEVARD METROPOLITAIN

Homologation des troisième et quatrième rapports du Bureau des Expropriations de Montréal, relativement à l'expropriation des immeubles requis suivant plans approuvés 41-8-B et 41-A-8-B, par l'honorable Ministre de la Voie - Cause 5128 C.S. - 452 B.E.M. expropriation.

AVIS PUBLIC

LA CORPORATION DE MONTRÉAL METROPOLITAIN BOULEVARD METROPOLITAIN

Homologation des troisième et quatrième rapports du Bureau des Expropriations de Montréal, relativement à l'expropriation des immeubles requis suivant plans approuvés 41-8-B et 41-A-8-B, par l'honorable Ministre de la Voie - Cause 5128 C.S. - 452 B.E.M. expropriation.

AVIS PUBLIC LA CORPORATION DE MONTRÉAL METROPOLITAIN BOULEVARD METROPOLITAIN

Homologation des troisième et quatrième rapports du Bureau des Expropriations de Montréal, relativement à l'expropriation des immeubles requis suivant plans approuvés 41-8-B et 41-A-8-B, par l'honorable Ministre de la Voie - Cause 5128 C.S. - 452 B.E.M. expropriation.

AVIS PUBLIC LA CORPORATION DE MONTRÉAL METROPOLITAIN BOULEVARD METROPOLITAIN

Homologation des troisième et quatrième rapports du Bureau des Expropriations de Montréal, relativement à l'expropriation des immeubles requis suivant plans approuvés 41-8-B et 41-A-8-B, par l'honorable Ministre de la Voie - Cause 5128 C.S. - 452 B.E.M. expropriation.

AVIS PUBLIC LA CORPORATION DE MONTRÉAL METROPOLITAIN BOULEVARD METROPOLITAIN

Homologation des troisième et quatrième rapports du Bureau des Expropriations de Montréal, relativement à l'expropriation des immeubles requis suivant plans approuvés 41-8-B et 41-A-8-B, par l'honorable Ministre de la Voie - Cause 5128 C.S. - 452 B.E.M. expropriation.

AVIS PUBLIC LA CORPORATION DE MONTRÉAL METROPOLITAIN BOULEVARD METROPOLITAIN

Homologation des troisième et quatrième rapports du Bureau des Expropriations de Montréal, relativement à l'expropriation des immeubles requis suivant plans approuvés 41-8-B et 41-A-8-B, par l'honorable Ministre de la Voie - Cause 5128 C.S. - 452 B.E.M. expropriation.

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES GPE-68-10271 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 19 novembre 1968

APPEL D'OFFRES GPE-68-10271 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 19 novembre 1968

# l'information

# sportive

**Le Canada termine au 21e rang!**

**...sur 51**

PAYS	POINTS
Etats-Unis	88 1/2
Russie	47 1/2
Allemagne-Est	26 1/2
Japon	23 1/2
Hongrie	22 1/2
Allemagne-Ouest	19 1/2
Australie	15 1/2
Pologne	14 1/2
France	14 1/2
Tchécoslovaquie	12 1/2
Angleterre	11 1/2
Roumanie	11 1/2
Italie	11 1/2
Mexique	8 1/2
Bulgarie	7 1/2
Pays-Bas	6 1/2
Yougoslavie	5 1/2
Kenya	5 1/2
Suède	5 1/2
Danemark	4 1/2
Canada	4 1/2
Iran	3 1/2
Finlande	3 1/2
Suisse	2 1/2
Turquie	2 1/2
Cuba	2 1/2
Népal	2 1/2
Nouvelle-Zélande	2 1/2
Norvège	2 1/2
Israël	2 1/2
Mongolie	2 1/2
Ethiopie	2 1/2
Grèce	2 1/2
Corée-Sud	2 1/2
Tunisie	2 1/2
Pakistan	2 1/2
Belgique	2 1/2
Venezuela	2 1/2
Ouganda	2 1/2
Pérou	2 1/2
Argentine	2 1/2
Jamaïque	2 1/2
Inde	2 1/2
Trinidad	2 1/2
Cameroun	2 1/2
Tahiti	2 1/2
Senegal	2 1/2
Espagne	2 1/2
Chili	2 1/2
Bahama	2 1/2
Porto Rico	2 1/2

**Samedi**

Los Angeles 6  
Philadelphie 2

**PRIEMIERE PERIODE**

1. Los Angeles Lemaux (Rolle Menard) 1:19  
Punition Van Impe 3:15, Plett 4:35, Irvine 14:18

**DEUXIEME PERIODE**

2. Philadelphie Roehlfert (1) (Kennedy) 11:42
3. Philadelphie Heiskala (2) (Miska Johnson) 13:04  
Punition Cherry 13:34, Patement 19:13

**TROISIEME PERIODE**

4. Los Angeles Krake (2) (Wall Hughes) 4:14
5. Los Angeles Irvine (2) (Rolle) 4:39
6. Los Angeles Lemaux (3) (Irvine White) 10:29
7. Los Angeles Hughes (2) (Krake Wall) 12:08
8. Los Angeles White (2) (Krake Wall) 16:53  
Punition Van Impe 12:22, White 14:45  
Punition (majors) 17:39, Irvine (majors) 17:39

## Le Canada clôture les jeux en gagnant son unique médaille d'or (Jim Elder)

MEXICO (AFP) — Le dernier vainqueur des jeux olympiques de Mexico aura été l'équipe de sauteurs du Canada, qui a remporté, une heure avant que ne commence la cérémonie de clôture, le grand prix olympique de saut d'obstacles.

En effet, avant que le Français Pierre Jonquères d'Orliola et le Canadien Jim Elder n'accomplissent leur second

point près, la valeur d'une "faute" sur le Canada. Mais Pierre Jonquères d'Orliola, qui, il y a quatre

ans, à Tokyo, le jour de la cérémonie de clôture, avait enlevé l'épreuve individuelle fit un dernier parcours médiocre et, pénalisé de 29, 50 points, faisait perdre à la France la première place. Car le Canadien Jim Elder, sans prendre de risques, fit un parcours régulier et, totalisant 18 points dans sa seconde manche, donna à l'équipe canadienne la médaille d'or (l'unique des jeux) avec une avance de 7, 75 points sur la France.

Les Soviétiques ont fait montre d'une très grande puissance au cours de la dernière grande journée des Jeux olympiques en récoltant huit médailles d'or dans quatre disciplines différentes, ce qui a porté à 29 leur total de médailles d'or. Cependant, ils étaient encore loin derrière les Etats-Unis.

Les Américains ont remporté 45 médailles d'or, la plupart dans les épreuves d'athlétisme et de natation, et ce faisant, ils amélioreraient par neuf leur tite de Tokyo, tandis que les Russes accusaient un recul d'une médaille d'or.

Les Etats-Unis ont su profiter des 11 nouvelles disciplines de natation et de plongeon en décrochant 10 médailles d'or pour s'inscrire officiellement au premier rang des Jeux.

Les Américains ont récolté 23 des 33 épreuves de natation alors que, samedi soir, ils remportaient les 400 mètres relais mixte pour hommes, le 400 mètres relais style libre féminin, et 1,500 mètres style libre, la plus longue épreuve de natation que Mike Burton a gagnée avec grande facilité.

### Sports équestres: bilan

**Dressage individuel**

- 1) Ivan Kizimov (U.R.S.S.); 2) Josef Neckermann (Allemagne de l'Est); 3) Reinert Klimke (Allemagne de l'Est).

**Dressage par équipes**

- 1) Allemagne de l'Ouest; 2) Union soviétique; 3) Suisse.

**Concours complet individuel**

- 1) Jean-Jacques Guyon (France); 2) Derek Allhusen (Grande-Bretagne); 3) Michael Page (Etats-Unis d'Amérique).

**Concours complet par équipes**

- 1) Grande-Bretagne; 2) Etats-Unis; 3) Australie.

**Saut d'obstacles individuel**

- 1) William Steinkraus (Etats-Unis d'Amérique); 2) Marion Coakes (Grande-Bretagne); 3) David Broome (Grande-Bretagne).

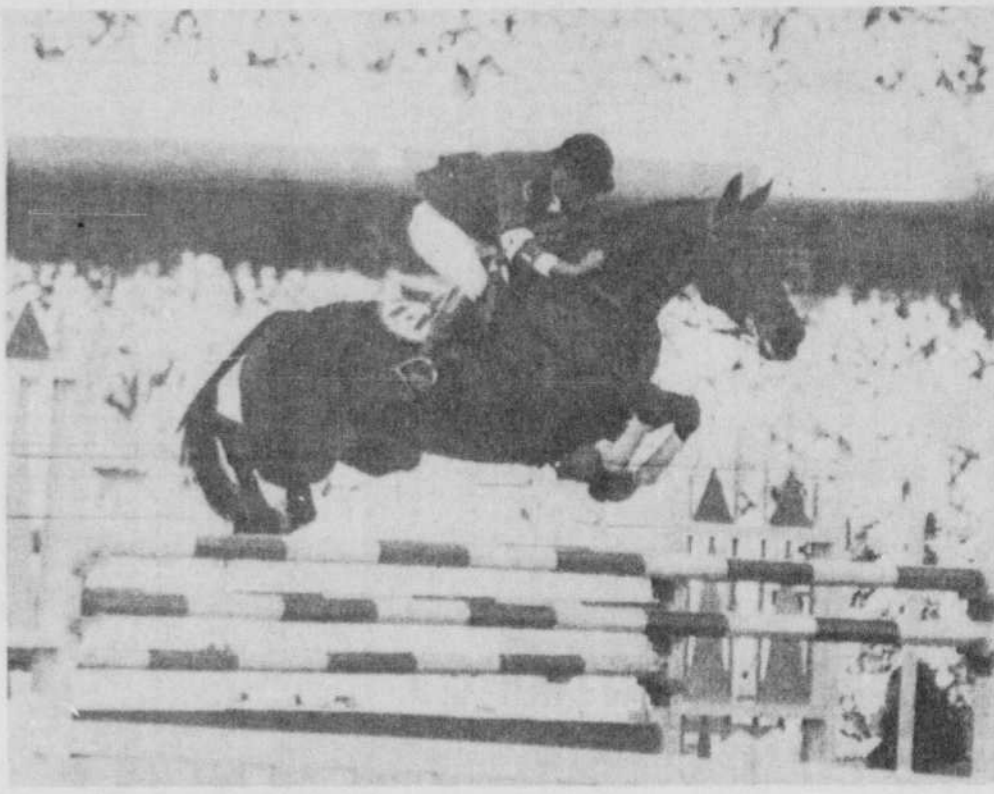
**Saut d'obstacles par équipes**

- 1) Canada; 2) France; 3) Allemagne de l'Ouest.

### Les médailles à Mexico

MEXICO (AFP) — Le bilan des médailles est le suivant:

	Or	Argent	Bronze
Etats-Unis	45	28	34
U.R.S.S.	29	32	30
Japon	11	7	7
Hongrie	10	10	12
Allemagne Est	9	9	7
France	7	2	4
Tchécoslovaquie	5	7	5
Allemagne Ouest	5	10	9
Australie	5	7	5
Grande-Bretagne	5	5	3
Pologne	5	2	11
Houmanie	4	6	5
Italie	3	4	9
Kenya	3	4	2
Mexique	3	3	2
Yougoslavie	3	1	3
Hollande	3	3	1
Bulgarie	2	4	3
Iran	2	1	3
Suède	2	1	1
Turquie	2	0	0
Danemark	1	3	3
Finlande	1	2	1
Ethiopie	1	1	0
Norvège	1	1	0
Nouvelle Zélande	1	0	2
Tunisie	1	0	1
Pakistan	1	0	0
Venezuela	1	0	0
Cuba	0	4	0
Australie N	0	2	2
Suisse	0	1	4
Mongolie	0	1	3
Israël	0	1	0
Belgique	0	1	1
Ouganda	0	1	0
Jamaïque	0	1	0
Cameroun	0	1	0
Argentine	0	0	2
Taiwan	0	0	1
Inde	0	0	1
Grèce	0	0	1



Jim Eldel montant "the Immigrant". Téléphoto PA

### Mariage mouvementé de la reine des olympiques la Tchèque Caslavka

MEXICO (AFP) — Le mariage religieux, samedi, de la championne olympique Vera Caslavka et de Josef Odlozil, a été célébré à la cathédrale de Mexico, par Mgr Dario Miranda, primate du Mexique, dans un désordre indescriptible.

Une foule considérable avait envahi l'église et la cérémonie s'est déroulée au milieu de cris d'applaudissements et de bousculades incessantes, à un moment donné la jeune épouse s'est mise à pleurer d'émotion et d'envolement.

Les membres du service d'ordre ont dû faire un véritable rempart de leur corps à l'archevêque pour lui permettre de regagner la sacristie tant l'affluence était grande.

C'est en présence de nombreux invités et de journalistes qui a été célébré le mariage de la blonde gymnaste tchécoslovaque Vera Caslavka, quatre fois lauréate aux jeux olympiques.

La cérémonie civile, qui s'est déroulée à la résidence de M. Karel Hanusik, ambassadeur de Tchécoslovaquie, n'a duré que cinq minutes.

Vera Caslavka, vêtue d'une robe blanche agrémentée de fils d'or, et qui portait une gerbe de roses blanches, et Josef Odlozil étaient arrivés ensemble, dans le salon où, sur une table recouverte d'un drap blanc, brûlaient quatre bougies. La cérémonie a débuté par un bref discours de l'ambassadeur qui a d'abord félicité les deux jeunes gens puis leur a souhaité d'autres brillants succès sportifs et une vie heureuse. Il a ensuite rappelé que Vera avait promis d'offrir ses médailles d'or aux leaders politiques de son pays.

C'est alors que les deux champions prononcèrent le "oui" qui les unissait et se pressèrent mutuellement l'alliance au doigt avant d'échanger un tendre baiser.



Le mariage civil. Téléphoto PA



La reine des olympiques, Vera Caslavka. Téléphoto PA



La cérémonie religieuse. Téléphoto PA

## Pour ces quelques jours à Halifax, ce sera la vie de château... au 20<sup>e</sup> siècle.

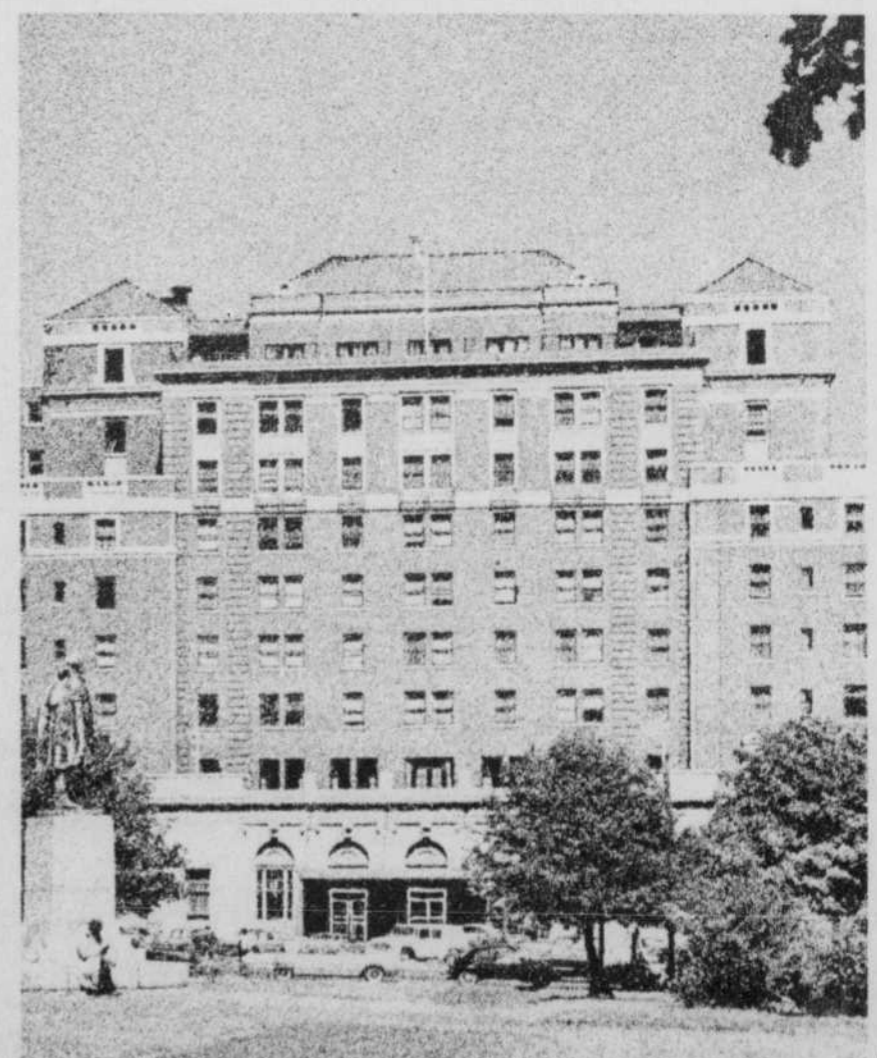
*Vous vivrez en grand seigneur au Nova Scotian.*

Vous ne demanderez pas mieux. Notre hôtel est complètement rénové et vous serez parmi les premiers à profiter de son nouveau confort.

La voiture de l'aéroport vous déposera à la porte, ou vous pourrez arriver par le passage particulier reliant l'hôtel à la gare du CN. Votre chambre vous attendra. Elle sera climatisée, claire, gaie.

Nos salons vous accueilleront. Nos salles à manger s'ouvriront; vous pourrez y déguster les meilleurs fruits de mer du pays. Nos salles pourront recevoir en congrès les gentilhommes de votre royaume...

Vous serez comblé. Tout marchera à souhait. Tout vous réussira. Vous serez un grand seigneur.



Composez Montréal 877-4032 (ou appelez votre agent de voyages). A partir de \$10 par jour DANS LES 9 HÔTELS DU CN C'EST LA VIE DE CHÂTEAU.

Hôtel Nova Scotian Halifax.



### PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition de lendemain.

**AMEUBLEMENT A VENDRE**

**ENTREPRISE QUÉBÉCOISE**

Division de décoration intérieure

**30%**

Sur aménagement de Meub. Hyflex, tapis, draperies, meubles d'art, sculptures, et res. bouillottes.

Sur rendez-vous:

**Mme Gilles Legault**  
388-8540 J.N.O.

**AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE**

Jeune fille demandée pour légers travaux ménagers dans petite maison moderne possédant tous les accessoires électriques, bonnes conditions, 2 enfants, logée.

Tél. 738-4130. 29-10-68

**APPARTEMENT A LOUER**

ST-BRUNO 2<sup>e</sup> pièces à \$100 par mois, meubles, chauffage, toutes commodités, près école, centre-ville. Tél. 653-8694. 29-10-68

**AUTO A VENDRE**

**RENAULT-16**  
Blanche - 17 000 milles  
\$1.600.

Matif de vente: départ pour voyage d'études.

Real Pelletier 738-2418 ou 868-3211 poste 535. 1-11-68

**A LOUER OU A VENDRE**

**BOUTIQUE VIEUX MONTRÉAL**

A louer ou à vendre, tout équipée. Emplacement idéal.

Écrire: Case 75 Le Devoir 30-10-68

Propriété commerciale avec bureaux \$ 000 pi. ca. zone industrielle 5760 Carrière. Aussi local 900 pi. car. pour industrie légère 2e étage. Tél. 279-5436. 4-11-68

**A VENDRE**

Particulier. Très belles peintures, escaliers, démonstration Boutique Moix, 2090 rue Stanley, avant 6 p.m. 29-10-68

**BUREAU A LOUER**

MONTE-ROYAL 1664 com Marguerite bureau ou logement 6 pièces chauffées, \$150 par mois. Tél. 387-1239 ou 527-2951. 30-10-68

**CHALET A VENDRE**

Nouveau prolongement de l'autoroute, près Ste-Adèle. Chalet suisse de 3 chambres, à coucher, fournaise, foyer naturel, en pierres, plage privée, près pente de ski. Prix \$11.600 - \$79.54 par mois. Tél. 731-3501. 23-11-68

**DIVERS**

TOP MART INC. 15 est rue Ste-Catherine, tél. 845-0401. Metro Saint-Laurent vient de liquidation de manufacturiers 100% W. Neck. Pullover pure laine \$5.00 Habits complets en Tergal \$30.00 Habits complets Fortrel \$25.00 "Trenchcoat" \$10. Vestons sport \$6.00 - \$10.00 et \$15.00 Pantalons \$3.00 et \$6.50 etc. J.N.O.

**LOGEMENT DEMANDE**

Louons une maison avec 4 ou 5 chambres, pour période du 22 au 29 décembre, environs de Ste-Adèle ou Ste-Apathe. Écrire à M. P. C. Ruff 1735 Latimer Crescent, Sudbury Ont. 4-11-68

**LOGEMENT A LOUER**

589 AVENUE CLANNANALD duplex 3 pièces, rez-de-chaussée, adultes, grand parking attrayant \$150 HU-9-6096. J.N.O.

**OCCASION D'AFFAIRES**

Partez en affaires avec une compagnie dynamique qui possède une mise en marché formidable. Gros profits assurés pour personnes ambitieuses et décidées à travailler sérieusement. Renseignements complets sur entrevue. M. Martiner 875-5034. 30-10-68

**PERSONNEL**

Ne restez pas seul tel célibataire, veuf (ve), séparés (es). Pour informations, 525-7861 ou 387-7828. 2-11-68

**PRÊT HYPOTHECAIRE**

2e hypothèque, 7 1/2%. Tél. 744-5758 (jour soir) 31-10-68

**PROPRIÉTÉ A VENDRE**

**BORD DE L'EAU CARTIERVILLE**

Propriété impeccable, 10 grandes pièces, sur terrain splendide 12,000 p.c., terrasse bord de l'eau, arbres et fleurs, clôture pour enfants, permettant profiter grand air toute l'année, moderne, tout confort, 3 salles de bain complètes plus "powder-room", salle de jeux 27' x 19', garage double. Votre maison de campagne en ville, \$25,000 comptant plus hypothèque, excellents termes.

334-5120 31-10-68

DUMFRIES duplex 24, et 3 pièces, sous-sol loué, grand tarif échange prix \$33,000. Information 661-9468. 31-10-68

**TAILLEUR**

Vous avez maigri ou engraisé? Faites restaurer vos vêtements, habits ou palefrot, transformés en devant simple dernier style.

**DROLET TAILLEUR - SPÉCIALITÉ -**

Habits et costumes sur mesure 351 est rue GILBERT J.N.O. Tél. 388-2532

**TERRAINS A VENDRE**

**OUVERTURE D'UNE BELLE SECTION DE RIVE SUR... LAC NOTRE-DAME**

Grands terrains au bord du lac. Si mouque, pêche à la truite. Nautisme, sports d'hiver. Endroit paisible, bon voisinage. Direction: 54 miles via Autoroute par St-Sauveur, Mont Height, Montford et Lac Notre-Dame. 28-10-68



On a dérogé aux lois; les secrets de la nuit sont devenus cancans, le vent les a soufflé de vallée en vallée!

De quoi parle-t-on exactement?  
De "Monsieur Givre" et de ses courses mystérieuses dans l'obscurité de la nuit.

Chez Eaton, pris d'une folle passion, le pinceau dans tous les pots, il y alla allégrement; tout y passa:

les fleurs-caprice et les fleurs cirées, les chandelles scintillantes; croyant nous déjouer, il toucha même de son pinceau les fruits nature. Mais c'est l'oeuvre d'un artiste; ses inventions donnent des teintes d'automne fort réalistes.

Il n'est que juste de vous en faire part, car l'époque des réjouissances approche et c'est tout à fait le cachet de l'heure.

Quelques fleurs: chrysanthèmes, glaïeuls, boutons de roses; plantes en pot: asters, chrysanthèmes et autres, revêtues de leurs couleurs d'automne. Et il ne faut surtout pas oublier les chandelles, qui rehaussent l'éclat et ajoutent de la chaleur à vos arrangements floraux; toutes en courbes, ou bien longues ou droites. Des fruits à profusion, sur le portail ou débordant des corbeilles à gais coloris; c'est l'atmosphère des Fêtes à votre porte et dans votre foyer.

Madame Thérèse Houle se fera un plaisir de disposer ou arranger des fleurs pour vous, au sixième étage chez Eaton, du lundi au jeudi, de 9 h 30 à 18 h et vendredi de 13 h 30 à 21 h.

PRÉSENTATION  
AUTOMNALE  
**EATON**  
de fleurs et fruits  
sixième étage en ville (218)

